



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVIII.

Québec, Province de Québec, Juillet et Août 1874.

Nos. 7 & 8.

**SOMMAIRE.**—LITTÉRATURE, poésie : Chant du mourant.—HISTOIRE DU CANADA : Abrégé de l'histoire du Canada par les frères de la doctrine chrétienne (suite).—CAUSERIES ÉCONOMIQUES : Les diverses formes du salaire.—PÉDAGOGIE : Considérations générales sur l'enseignement de la langue française.—Leçons familières de langue française (suite).—Exercice de langue française : dictée.—AVIS OFFICIELS : Avis concernant l'affranchissement des lettres.—Nominations : Inspecteurs d'écoles, commissaires d'écoles ; membres de bureaux d'examineurs.—Municipalités scolaires : érections et délimitation.—Diplômes octroyés par les écoles normales.—Erratum.—Instituteur demandé ; instituteur et institutrice disponibles.—Distribution des prix et collation des diplômes dans les écoles normales.—PALMARE : Elèves-instituteurs et élèves-institutrices de l'école normale Laval.—Elèves des deux écoles modèles.—Elèves instituteurs de l'école normale Jacques-Cartier.—Elèves de l'école modèle Jacques-Cartier.—RÉDACTION : Convention des Canadiens-Français à Montréal.—Cinquante-deuxième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval.—Subvention aux écoles modèles.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des lettres et des arts.—Bulletin de l'agriculture.—Bulletin de l'agriculture.—ANNONCES.

## POESIE.

### Chant du mourant (1).

Par ALICE CAREY (poète américain.)

[Traduction.]

Voici venir la fin de mon heure dernière.....  
Amis, pourquoi des pleurs amers ?  
C'est l'heure du repos qu'au bout de leur carrière  
Dieu donne à ceux qui lui sont chers.

Qu'importe qu'à mes yeux s'offre une mer profonde,  
Quand le bonheur m'attend là-bas !  
Qu'importe les écueils que recèle son onde ;  
Partons ! Je ne recule pas.

(1) Mlle. Carey est morte à New-York en 1870, peu de temps après une nouvelle édition de ses œuvres auxquelles ce chant était ajouté.

Partons, rien ne m'arrête en ce monde où la joie  
Si rarement répand ses dons ;  
En ce monde où rêvant d'un beau rêve de soie,  
On sent toujours que nous rêvons !

Car si pour moi le sort emplit avec largesse  
Le calice des voluptés,  
Au fond je n'ai trouvé que l'amère tristesse  
De mes esprits désenchantés.

Je ne veux plus souffrir les longs tourments de crainte  
De l'âme en ce séjour impur,  
Ni les ennuis divers dont la vie est empreinte,  
Quand si proche est un abri sûr.

Oh ! partons ;..... chaque nuit est un pas vers le terme  
De ma longue captivité,  
Et lorsqu'au jour suivant la porte d'or se ferme  
Nous revoyons l'obscurité ;

Volons vers la cité, si brillante, si belle,  
Où la nuit ne pénètre pas ;  
Où Celui qui m'aima,—mourut pour moi—m'appelle !  
Je le vois ! il me tend les bras !—

## HISTOIRE DU CANADA.—(Suite)

### CHAPITRE IV.

De la seconde administration de M. de Frontenac à la paix de Ryswick (1689-1697).

#### SOMMAIRE.

1. M. de Frontenac arrive à Québec.—2. Destruction du fort Frontenac.—3. Expédition des Abénaquis dans la Nouvelle-Angleterre, et de M. d'Iberville à la baie d'Hudson.—4. Expédition dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre.—5. Siège de Québec par Phipps.—6. Attaque de Montréal manquée.—7. Nouvelles incursions des Iroquois.—8. Mission du sieur de Courtemanche.—Combat de la Prairie.—10. Attaque de Plaisance.—11. Prise du fort Sainte-Anne par les Anglais à la baie d'Hudson.—12.—13. Prise du fort Nelson dans la baie d'Hudson.—15. Expédition du comte de Frontenac contre les Iroquois.—16.—17.—18. Exploits de d'Iberville.—19.—20. Paix de Ryswick.

1. Le marquis de Denonville eut pour successeur le comte de Frontenac. Celui-ci arriva à Québec, le 12 octobre 1680. Le

27 du même mois, M. de Frontenac alla visiter Montréal, qui venait d'être ravagé par les Iroquois.

2. Ayant appris que M. de Denonville avait donné l'ordre de raser le fort Frontenac ou Cataracoui, le nouveau gouverneur fit préparer en toute diligence un convoi de vingt-cinq canots, pour porter le contre-ordre au commandant de Varennes. Le convoi venait de quitter Lachine, lorsqu'on vit arriver la garnison du fort, qui l'avait fait sauter, après avoir détruit les vivres et les munitions. On conçut assez tout le chagrin que dut ressentir M. de Frontenac, en apprenant cette nouvelle qui renversait tous ses projets futurs par rapport à ce poste fortifié.

3. La campagne de 1689 ne fut pas malheureuse dans toutes les parties de la Nouvelle France; car les Abénaquis, alliés des Français, firent subir aux Anglais, dans l'Acadie, un échec assez humiliant; et d'Iberville et ses compagnons soutinrent l'honneur du drapeau français dans la baie d'Hudson.

Les Abénaquis enlevèrent aux Anglais quatorze petits forts assez bien munis, tuèrent plus de deux cents personnes, et rapportèrent un butin considérable.

A la baie d'Hudson, d'Iberville prit sur l'ennemi deux navires avec toute leur charge, en conduisit un à Québec, et remit l'autre à son frère, Paul de Maricourt, à qui il confia les ports du fond de la baie.

4. Pour se conformer aux intentions de Louis XIV, le comte de Frontenac porta la guerre dans la Nouvelle York et dans la Nouvelle-Angleterre, durant l'hiver de 1689-90. Il divisa son expédition en trois partis qui tombèrent sur les Anglais par trois endroits à la fois.

Le premier parti, composé d'un peu plus de 700 Canadiens et Sauvages, sous les ordres de Lemoyne de Sainte-Hélène et de d'Ailleboust de Mantet, était dirigé sur la Nouvelle-York. Il arriva le 18 février, vers onze heures du soir, devant Corlar. Ce bourg, habité presque exclusivement par des Hollandais, renfermait plus de 80 maisons, et formait un carré long, fermé avec des palissades. L'attaque avait été remise à deux heures du matin, lorsque le sommeil serait le plus profond; mais le froid était devenu si intense qu'il fit changer de résolution: on marcha à l'heure même. Gardant un profond silence, les Canadiens pénétrèrent dans le bourg et le parcoururent dans toute sa longueur. Le signal de l'attaque donné, toutes les maisons furent assaillies et bientôt la résistance fut écrasée. Un petit fort fut emporté et tous les soldats qui le défendaient y furent tués. Soixante personnes, hommes, femmes et enfants périrent dans la chaleur du combat, qui dura environ deux heures; on brûla quelques maisons, et l'on fit bon nombre de prisonniers.

Le second parti, formé aux Trois-Rivières, ne comptait que vingt-huit Canadiens et vingt-quatre Sauvages. Le brave Hertel le commandait. Après une marche de deux mois, Hertel arriva à Salmon-Falls, village anglais défendu par une maison fortifiée et par deux forts de pieux. Tout fut sur-le-champ emporté d'assaut. Trente des assiégés furent tués; les autres, au nombre de cinquante quatre, restèrent prisonniers. Les vainqueurs ne perdirent qu'un canadien. Le soir du même jour, averti que deux cents Anglais s'avançaient pour lui couper la retraite, Hertel se mit en bataille sur le bord d'une rivière, à la tête du seul pont fort étroit qu'il fallait passer pour aller à lui. Ses soldats tinrent ferme, tuèrent sept des ennemis, en blessèrent dix, et forcèrent les autres à se retirer.

Le troisième parti, organisé à Québec et commandé par M. de Portneuf, était composé de Canadiens, d'une compagnie de réguliers tirés de l'Acadie, et de quelques Abénaquis. Il fut dirigé sur Casco, à l'embouchure de la rivière Kénébec où il arriva à la fin de mai. Cette expédition ne fut pas moins heureuse que les autres. Le grand fort de Casco, bien fourni de munitions et monté de huit pièces de canon ainsi que quatre autres petits forts, tombèrent bientôt au pouvoir de Portneuf. Les fortifications de cette place furent rasées, et les habitations réduites en cendres, à deux lieues à la ronde.

5. Ces incursions dans la Nouvelle-Angleterre et dans la

1. Quel fut le successeur du marquis de Denonville? Où alla M. de Frontenac, le 27 du même mois?

2. Quel parti prit le nouveau gouverneur, en apprenant que M. de Denonville avait donné l'ordre de faire raser le fort Frontenac?—3. La campagne de 1689 fut-elle malheureuse dans toutes les parties de la Nouvelle-France?—4. Que fit le comte de Frontenac, pour se conformer aux intentions de Louis XIV? Comment divisa-t-il l'expédition? Quel en fut le succès?

5. Quel effet produisirent ces incursions dans la Nouvelle-York et dans la Nouvelle-Angleterre?—6. Que firent encore les colonies

Nouvelle-York, loin d'intimider les habitants de ces provinces, les portèrent à faire des efforts vigoureux pour chasser les Français du Canada. Pour y parvenir, les provinces anglaises armèrent une flotte de sept vaisseaux, qu'elles confièrent au chevalier Phipps. Cette flotte fit voile pour l'Acadie au mois de mai 1690, et s'empara de Port-Royal, de la Hève, de Chédabouctou et de presque tous les postes que les Français y avaient.

6. La même année 1690, les colonies anglaises mirent en mer une seconde flotte de trente cinq voiles, portant 2000 hommes de débarquement, sous le commandement de l'amiral Phipps, pour faire la conquête de toute la Nouvelle-France. Cette flotte parut devant Québec, le 16 octobre. Elle y rencontra une si vigoureuse résistance, qu'après quatre jours de bombardement, elle dut rebrousser chemin, après avoir perdu 600 hommes, 10 vaisseaux, beaucoup de canons et de munitions de guerre; et pour comble de disgrâce, Phipps perdit presque le reste de sa flotte en redescendant le fleuve.

Le mouvement que devait opérer les Anglais était celui-ci: pendant que leur flotte assiègerait Québec, le général Winthrop, à la tête de 300 Anglais et Iroquois, devait attaquer Montréal; mais la tentative échoua.

7. Pendant l'été de 1691, les Iroquois firent plusieurs incursions dans la colonie, et tuèrent un grand nombre d'habitants et de soldats, avec plusieurs officiers de mérite. Le comte de Frontenac fit tout ce qu'il put pour arrêter leurs courses; mais la faiblesse de ses ressources ne lui permit pas de poursuivre plus rigoureusement, ces ennemis irréconciliables des Français.

8. Après le revers de la flotte anglaise devant Québec, le sieur de Courtemanche reçut la mission d'aller en informer les Hurons et les Outaouais, ranimer leur esprit guerrier. Il fallait du courage et une grande habileté pour passer, accompagné de dix hommes seulement, à travers toutes les bandes iroquoises.

9. Au commencement de mai 1691, mille Iroquois vinrent établir leur camp à l'embouchure de la rivière des Outaouais, et, de là, se répandirent dans les environs de Montréal. M. de Callières, gouverneur de cette place, assembla aussitôt sept à huit cents sauvages, lesquels, joints à une poignée de Français, soutinrent une rude attaque à la Prairie de la Madeleine, et parvinrent à mettre l'ennemi en déroute. Dans ce combat, le sieur de Varennes y fit des prodiges de valeur.

D'autres partis d'Iroquois, parmi lesquels se trouvaient des Anglais, parcoururent le pays, depuis Repentigny jusque aux îles du lac Saint Pierre, faisant partout des dégâts considérables, et exerçant des cruautés inouïes sur les Français qui tombaient entre leurs mains.

10. En septembre 1692, une escadre anglaise de cinq vaisseaux attaqua Plaisance, dans l'île de Terre-Neuve: cette place n'avait que 50 hommes de garnison, avec un mauvais fort et aucune munition. La canonnade dura cinq heures, mais avec si peu de succès, que l'escadre dut renoncer à son entreprise.

11. Au printemps de 1693, trois navires anglais s'emparèrent du fort Sainte-Anne, dans la baie d'Hudson, qui n'était défendu que par cinq hommes, auxquels on fit l'honneur d'en opposer quarante.

12. Le gouvernement français ne laissait pas aux milices canadiennes le temps de respirer. On rencontrait par petites bandes, sur tous les points de l'Amérique du Nord, ces vigoureux enfants de la Nouvelle-France, poursuivant les Anglais jusque dans leurs forts les plus reculés.

13. En 1694, d'Iberville, accompagné de ses deux frères, Sérigny et Châteauguay, et de 12 Canadiens, se leva aux Anglais le fort Nelson, dans la baie d'Hudson.

14. L'année suivante, les Iroquois pénétrèrent dans la colonie par plusieurs points. Une de leurs bandes fut complètement défaite près de Boucherville par des volontaires canadiens et quelques soldats français, commandés par M. de la Durantaye.

15. Au printemps de 1696 M. de Frontenac entreprit une

anglaises, la même année 1690? Quand parut la flotte ennemie devant Québec? Comment y fut-elle reçue?—7. Que firent les Iroquois pendant l'été de 1690?

8. Quelle mission reçut le sieur de Courtemanche, après le revers de la flotte anglaise devant Québec?

9. Que se passa-t-il au commencement de mai 1691? Que fit M. de Callières, gouverneur de Montréal?—10. Que fit une escadre anglaise de cinq vaisseaux, en septembre 1692?

10. Quel succès eurent les Anglais, au printemps de 1693, dans la baie d'Hudson?—12. Quelle était la conduite des milices canadiennes vers ce temps-là?—13. Quel succès eurent les Français, dans la baie d'Hudson, en 1694?—14. Que firent les Iroquois l'année suivante?—15. Qu'entreprit M. de Frontenac, au printemps de 1696? Que firent

grande expédition contre les Iroquois. A l'approche des Français, ces barbares se retirèrent dans les bois. Pour s'en venger, les Français brûlèrent le fort et les villages du canton d'Onneyout et délivrèrent une trentaine de prisonniers. Après cette expédition, l'armée reprit le chemin du Canada.

16. Pendant que M. de Frontenac ravageait le pays des Iroquois, d'Iberville enlevait aux Anglais un vaisseau de 24 canons, sans perdre un seul homme, et leur prenait, par capitulation, le fort de Pemquid.

17. De l'Acadie, d'Iberville se rendit à Terre-Neuve, où, vers la fin de novembre de la même année, il enleva aux Anglais le fort et la ville de Saint-Jean, avec presque tous les postes qu'ils avaient dans l'île; et fit, avec une poignée de braves Canadiens, six ou sept cents prisonniers.

18. A la fin de mai 1697, d'Iberville reçut l'ordre de se rendre dans la baie d'Hudson. Il y arriva au commencement d'août. Monté sur un vaisseau de 50 canons, il eut, le 5 septembre, à se battre contre trois vaisseaux anglais, dont un était plus fort que le sien, et les autres, des frégates de 32 canons. Il coula à fond le premier, s'empara d'une frégate, et obligea l'autre de prendre la fuite.

19. Vers ce même temps, la cour de France communiquait à M. de Frontenac, le projet de s'emparer de toute la Nouvelle-Angleterre; mais ce projet échoua.

20. La paix de Ryswick, qui venait d'être conclue entre les puissances de l'Europe, à la fin de 1697, mettait un terme aux hostilités engagées entre la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre.

CHAPITRE V.

De la paix de Ryswick, à celle d'Utretch (1797-1713).

SOMMAIRE.

1. Mort de M. de Frontenac.—2. M. de Callières, gouverneur-général.—3. Traité de paix de 1701.—4. Mort de M. de Callières.—5. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général.—6. Il maintient la paix avec les Iroquois.—7. Tentative infructueuse des Anglais sur Port-Royal.—8. Prise du vaisseau la "Seine"; Mgr. de Saint-Valier conduit en Angleterre.—9. Nouvelle tentative des Anglais contre Port-Royal infructueuse.—10. M. de Saint-Ovide s'empare de Saint-Jean de Terre-Neuve.—11. Les Anglais s'emparent de Port-Royal.—12. Nouvelle expédition des Anglais contre le Canada.—13. Traité d'Utretch.

1. Au mois de novembre 1698, la colonie perdit M. de Frontenac, qui mourut âgé de 78 ans.

"M. de Frontenac, dit Charlevoix, avait un grand fonds de religion, et il en donna des marques publiques jusqu'à sa mort. Mais on avait de la peine à concilier la piété dont il faisait profession, avec la conduite qu'il tenait à l'égard des personnes contre lesquelles il s'était laissé prévenir. L'âcreté de son humeur atrabilaire démentit un peu la noblesse et l'élevation de son caractère."

2. M. de Frontenac eut pour successeur le chevalier de Callières, gouverneur de Montréal. Le nouveau gouverneur-général possédait les qualités nécessaires dans les circonstances où il se trouvait. Par sa fermeté, sa prudence et sa sagacité, M. de Callières sut tenir les Iroquois en échec; et, finalement, les réconcilia avec les Français et avec les autres tribus sauvages.

Au mois de juin 1700, M. de La Motte Cadillac commença l'établissement du Détroit, avec cent Canadiens et un missionnaire.

3. L'année 1701 fut remarquable par la paix générale qui fut signée à Montréal avec toutes les tribus sauvages, qui y avaient envoyé des députés. L'assemblée se tint dans une grande plaine hors de la ville; ou y fit une enceinte de 120 pieds de 120 pieds de long sur 72 de large; les soldats furent placés tout

les Iroquois, à l'approche des Français?—16. Pendant que M. de Frontenac ravageait le pays des Iroquois, que se passait-il en d'autres lieux de la Nouvelle-France?—17. Où se rendit M. d'Iberville, de l'Acadie?

18. Où alla M. d'Iberville, à son départ de l'île de Terre-Neuve?—19. Quel projet avait été communiqué, vers ce même temps, par la cour de France, à M. de Frontenac?—20. Qu'est-ce qui vint mettre un terme aux hostilités avec la Nouvelle-Angleterre?

1. Quelle perte fit la colonie en novembre 1698? Faites-nous le portrait de M. de Frontenac d'après le P. de Charlevoix?—2. Par qui fut remplacé M. de Frontenac? Quand et par qui fut fondée la ville du Détroit?

3. En quoi l'année 1701 fut-elle remarquable?—4. Cette paix tant

autour; les sauvages au nombre de 1300, étaient rangés dans l'enceinte, en très-bel ordre. Les principaux officiers entouraient le gouverneur-général, qui était placé de manière à pouvoir être vu et entendu de tous.

4. Cette paix tant désirée ne fut pas de longue durée; car, en 1703, l'Angleterre ayant déclaré la guerre à la France, les colonies américaines, soumises aux deux puissances, se brouillèrent aussi.

5. La colonie fit cette même année, une perte bien sensible dans la personne de M. de Callières, qui mourut à Québec le 26 mai. Le chevalier de Callières laissa la réputation d'habile général, d'homme intègre, et de véritable ami du pays, où il avait passé une grande partie de sa vie.

6. Le successeur du chevalier de Callières fut le marquis de Vaudreuil, gouverneur de Montréal. Le premier soin du nouveau gouverneur-général fut de maintenir la paix avec les cantons iroquois, qui se trouvaient menacés par la guerre entre l'Angleterre et la France.

7. En 1704, les Anglais envoyèrent s'emparer de l'Acadie, une flotte de 10 vaisseaux, dont le plus gros portait 60 canons, et le plus petit 12. Cette expédition ne fut pas heureuse pour les Anglais. La flotte partit de Boston et alla mouiller devant Port-Royal, où elle débarqua 1500 hommes. Il y eut quelques escarmouches assez vives, dans l'une desquelles les Anglais perdirent leur principal officier. Enfin, ayant rencontré partout une forte résistance, l'amiral fit rembarquer ses troupes et se retira.

8. L'année 1705 fut malheureuse pour le Canada; les Anglais capturèrent un vaisseau français, nommé la *Seine*, qui portait à Québec Mgr. de Saint-Valier, successeur de Mgr. de Laval, un grand nombre d'ecclésiastiques, plusieurs riches particuliers et une cargaison estimée à un million de livres tournois. Mgr. de Saint-Valier fut conduit en Angleterre, où il fut fort bien traité. Néanmoins, on l'y retint prisonnier pendant cinq ans.

La perte qu'on venait d'éprouver, fut d'un grand avantage pour le pays, où l'on avait jusqu'ici négligé la culture du lin. Comme on se trouvait sans toiles, par la perte de celles qu'apportait la "*Seine*," la nécessité fit ouvrir les yeux; on sema du chanvre et du lin, qui réussirent au-delà de toute espérance, et l'on en fit usage.

9. En 1707, les Anglais, désireux de surprendre Port-Royal, mirent en mer une flotte de 25 bâtiments portant 3000 hommes. Après plusieurs combats partiels, livrés aux environs de la place, les Anglais se rembarquèrent. Port-Royal dut principalement sa délivrance à 60 Canadiens qui y étaient arrivés quelques heures seulement avant la flotte anglaise.

10. Fiers des avantages qu'ils venaient de remporter, les Français résolurent, en 1509, de marcher contre les établissements anglais de Terre-Neuve. M. de Saint-Ovide, à la tête de 169 hommes, tant soldats, matelots, miliciens que sauvages, prit d'assaut Saint-Jean, entrepôt général des Anglais, défendu par 900 hommes, 50 canons et trois forts considérables.

11. Résolus de chasser les Français de l'Acadie, les Anglais envoyèrent contre cette province, en 1710, une flotte de 54 voiles, portant 3500 hommes, sans compter les matelots sous les ordres du général Nicholson. La flotte mouilla devant Port-Royal, le 10 octobre. M. de Subercase, qui commandait cette place, n'avait que 300 hommes à opposer aux Anglais. Il se défendit néanmoins pendant quelques jours avec vigueur, et tua beaucoup de monde aux assiégeants; mais, ne pouvant tenir plus longtemps, il capitula. La garnison, réduite à 150 hommes délabrés, sortit du fort avec les honneurs de la guerre. Port-Royal perdit alors son nom pour prendre celui d'Annapolis.

12. Encouragés par leurs succès en Acadie, les Anglais songèrent alors à faire la conquête du Canada. Ils envoyèrent une flotte pour s'emparer de Québec, mais elle fut jetée sur les écueils, vis-à-vis les sept-îles, dans le fleuve Saint-Laurent, le 22 août 1711; huit des plus gros vaisseaux furent brisés avec une violence épouvantable, et près de 3000 hommes périrent. Cette flotte commandée par l'amiral Walker, portait 6500

désirée, fut-elle de longue durée?—5. Quelle perte fit la colonie cette même année?—6. Quel fut le successeur de M. de Callières? Quel fut le premier soin du marquis de Vaudreuil?—7. Quelle tentative firent les Anglais, en 1704? Quelle force envoyèrent-ils? Quelle fut l'issue de l'expédition.

8. Quelle perte le Canada essuya-t-il en 1705?—9. Qu'entreprirent les Anglais, en 1707?—10. Que firent les Français, fiers des avantages qu'ils venaient de remporter? Quel fut le résultat de leur expédition?—11. Quelle résolution prirent les Anglais, en 1710? Quelle force envoyèrent-ils contre l'Acadie?

12. Que firent les Anglais, encouragés par leur succès en Acadie?

hommes de débarquement, dont sept régiments de vétérans, qui avaient servi sous Marlborough, et un bataillon de soldats de marine.

A la nouvelle de la perte de la flotte anglaise, Nicholson, qui s'avancait sur Montréal à la tête d'une armée de 4000 soldats et de 600 Iroquois, battit en retraite.

13. Vers ce même temps, un nouvel ennemi s'avancait dans les pays de l'ouest. C'étaient les Outagamis ou Renards, peuple belliqueux et féroce. Ils étaient indomptables. Depuis vingt-cinq ans, les tribus voisines leur faisaient une guerre d'extermination, sans pouvoir les détruire. Cette nation venait de faire alliance avec les Anglais, et leur avait promis de faire main basse sur tous les Français.

Informé du projet de ces barbares, M. Du Buisson, qui commandait au fort du Détroit, envoya en diligence avertir les sauvages, ses alliés, qui arrivèrent bientôt auprès de lui en bon ordre. Cette campagne que venait de provoquer les Outagamis, les affaiblit considérablement ; car ils perdirent, dans divers combats, plus de deux mille des leurs, tandis qu'elle ne coûta aux alliés qu'environ soixante hommes tués ou blessés.

Par sa victoire, Du Buisson était aux Anglais tout espoir de s'établir au Détroit, et de s'emparer de tout le commerce des pays de l'ouest.

14. En 1712, les gouverneurs-généraux du Canada et des colonies anglaises reçurent de leurs souverains respectifs, l'ordre de faire cesser tout acte d'hostilité entre les sujets des deux nations et leurs alliés.

15. Par le traité conclu à Utrecht (Hollande), en 1713, entre Louis XIV et la reine Anne, la France céda à l'Angleterre, l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson, le pays des Iroquois, ne se réservant que le Cap-Breton, l'île Saint-Jean (du Prince-Edouard) et les îles adjacentes.

## CHAPITRE VI.

*De la paix d'Utrecht, à celle d'Aix-la-Chapelle (1713-1748).*

### SOMMAIRE.

1.-2. Fondation de Louisbourg.—4. Les Anglais attaquent les Abénaquis.—4. Massacre du P. Rasle.—3. Progrès de la Colonie.—5. Naufrage du "Chameau".—6. Mort de M. de Vaudreuil.—7. M. de Beauharnais, gouverneur-général.—8. Mort de Mgr. de Saint-Valier.—8. Mgr. Dosquet, coadjuteur de Mgr. de Mornay.—9-10. Expédition contre les Outagamis.—11-13. Fort de la Pointe à la Chevelure.—14. Mgr. de l'Auberivière, évêque de Québec.—15. Prise de Louisbourg.—16-18. Désastre de la flotte du duc d'Anville.—16. Le marquis de la Jonquière pris par les Anglais.—19-20. M. de la Galissonnière remplace M. de la Jonquière *ad interim*.—21. Traité d'Aix-la-Chapelle.

1. Immédiatement après la cession de l'Acadie à l'Angleterre, on songea à fonder, dans l'île du Cap-Breton, appelée dès-lors Ile-Royale, un établissement solide avec une place fortifiée ayant un bon havre. La ville qui s'y éleva bientôt fut nommée Louisbourg.

2. Le marquis de Vaudreuil, de concert avec M. Begon, intendant du Canada, s'occupa, en 1714, du soin de fortifier et de peupler la colonie. Ils écrivirent au ministre pour lui demander un renfort de troupes, et des ressources pour l'augmentation du nombre des colons. Ils lui représentèrent que comme la colonie n'avait encore que 4484 habitants en état de porter les armes, de 16 ans à 60, tandis que les colonies anglaises en avaient 60000, on ne pouvait douter qu'à la première rupture, elles ne fissent un suprême effort pour s'emparer du Canada.

3. La paix permit au gouverneur de faire continuer les fortifications de Québec. La population de cette ville, en 1720, était de 7000 personnes, et celle de Montréal, de 3000. En 1723, l'on construisit à Québec deux vaisseaux de guerre et six bâtiments marchands, qui firent voile pour la France, cette même année, chargés de productions du pays. Ces productions consistaient en pelletteries, bois de merrain, goudron, tabac, farine, pois et lard salé. Ce commerce d'exportation, florissant pour le temps, était dû à la tranquillité dont le Canada jouissait alors.

Quel fut le résultat de leur entreprise ? Que fit Nicholson à la nouvelle de la perte de la flotte anglaise ?—13. Qu'étaient les Outagamis ? Quelle fut l'issue de l'expédition dirigée contre eux ?

14. Quels ordres reçurent les gouverneurs-généraux du Canada et des colonies anglaises de leurs souverains respectifs, en 1712 ?—15. Qu'est-ce que la France céda à l'Angleterre par le traité d'Utrecht ?

1. A quoi songea-t-on, aussitôt après la cession de l'Acadie à l'Angleterre ? Quel nom donna-t-on à la ville qui s'y éleva ?—2. Que fit le marquis de Vaudreuil, en 1714 ?—3. Quel bien la paix procura-t-elle à la colonie ?

4. Au mois d'août 1724, 280 Anglais, soutenus par une bande d'Iroquois, tombèrent, vers trois heures du matin, sur un village d'Abénaquis, et tuèrent hommes, femmes et enfants. En entendant le bruit, le P. Rasle sortit de sa chapelle ; voyant ses chers chrétiens aux prises avec les Anglais, il s'avança sans crainte vers les assaillants, dans l'espérance de détourner leur attention des femmes et des enfants qui fuyaient. A peine eut-il été aperçu que tous les fusils anglais furent tournés contre lui ; une grêle de balles l'atteignit, et il tomba mort au pied d'une croix qu'il avait plantée. Sept sauvages qui s'étaient portés à son secours, tombèrent à ses côtés.

"Des Sauvages," dit le P. de Charlevoix, "trouvèrent le P. Rasle percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coup de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, les os des jambes fracassés, et tous les membres mutilés. Voilà de quelle manière fut traité un prêtre, dans sa mission, au pied d'une croix, par ces mêmes hommes qui exagéraient si fort, en toutes occasions, les inhumanités prétendues des sauvages chrétiens, qu'on n'a jamais vus s'acharner ainsi sur les cadavres de leurs ennemis."

5. En 1725, un vaisseau français, le *Chameau*, venant à Québec, se brisa sur la côte de l'Île-Royale, près de Louisbourg. Les 250 passagers qu'il avait à son bord et tout l'équipage périrent. Parmi les passagers, il y avait plusieurs officiers de la colonie, des prêtres séculiers, des Jésuites et des Récollets. Le lendemain, la côte parut toute couverte de débris et de cadavres.

6. Cette même année, la colonie perdit M. de Vaudreuil. Il mourut à Québec, le 1<sup>er</sup> octobre, après avoir gouverné le Canada 21 ans. M. de Longueuil, gouverneur de Montréal, prit les rênes de l'administration par intérim.

7. M. de Vaudreuil eut pour successeur le marquis de Beauharnais. Celui-ci arriva à Québec vers la fin d'août 1726, avec le nouvel intendant, M. Dupuy, personnage instruit et accoutumé aux affaires, qui venait remplacer M. Begon.

8. A la fin de décembre 1727, le Canada eut à déplorer une nouvelle perte dans la personne de son second évêque, Mgr. de Saint-Valier, qui mourut à l'Hôpital-Général de Québec. Il eut pour successeur Mgr. de Mornay, son coadjuteur. Mais ce dernier était alors en France, et ne pouvait se rendre dans son diocèse à cause de ses infirmités. Il obtint pour coadjuteur M. Dosquet, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Samos, et qui, quatre ans plus tard, devint évêque de Québec par la démission de son titulaire.

9. Le premier soin du marquis de Beauharnais, aussitôt après son arrivée en Canada, fut de porter la guerre chez les Outagamis ou Renards, qui continuaient leurs pillages et leurs assassinats contre les Sauvages alliés des Français. Sa petite armée était composée de 1200 hommes, tant Français que Canadiens, Hurons, Iroquois, Outaouais et Nipissingues. Commandée par M. de Ligneris, elle partit de Montréal en canots, le 5 juin 1728, et fit route par la rivière des Outaouais, le lac Nipissingue et la rivière des Français, d'où elle entra dans le lac Huron, traversa le lac Michigan, et arriva au village des Sakis, alliés des Renards.

10. A son arrivée chez les Renards, l'armée trouva le pays désert, les sauvages s'étant sauvés. Après avoir brûlé les cabanes des sauvages, et démoli leurs forts, l'armée revint en Canada.

11. En 1731, le marquis de Beauharnais fit ériger une forteresse à la Pointe à la Chevelure, sur le lac Champlain. Cette forteresse devait servir de poste avancé pour tenir en échec les établissements anglais sur les rivières d'Hudson et de Connecticut.

12. Pendant les années 1732 et 1733, la colonie fut éprouvée, d'abord par des inondations et des tremblements de terre, puis par la petite vérole. Cette maladie, contre laquelle on ne connaissait pas alors de préservatif, enleva des familles entières, tant parmi les Français que parmi les Sauvages.

13. De 1733 à 1746, il ne se passa aucun événement de haute

4. Que firent les Anglais au mois d'août 1724 ? Comment le Père Rasle fut-il traité ?—5. Quel accident arriva-t-il, en 1725, à un vaisseau français appelé *Chameau* ?

6. Quelle perte la colonie fit-elle cette même année ?—7. Quel fut le successeur de M. de Vaudreuil ?—8. Quelle perte le Canada eut-il à déplorer en 1727 ? Quel fut le successeur de Mgr. de Saint-Valier ? Qu'était Mgr. Dosquet ?—9. Quel fut le premier soin du marquis de Beauharnais aussitôt qu'il fut arrivé au Canada ?

10. Que trouva l'armée à son arrivée chez les Renards ?—11. Que fit le marquis de Beauharnais en 1731 ?—12. Que se passa-t-il pendant les années 1732 et 1733 ?—13. Qu'arriva-t-il de remarquable dans la colonie de 1733 à 1745 ?

importance dans la colonie. Pendant cet intervalle de silence et de repos, le pays se peuplait de plus en plus, tant par l'accroissement naturel de la population indigène, que par l'émigration de France. En 1721, on n'y comptait que 25,000 habitants, tandis qu'en 1744, il y en avait 50,000.

La colonie faisait en même temps des progrès du côté de l'industrie. En 1733, elle commença à exploiter les mines de fer de Saint-Maurice; et, en 1739, la compagnie qui avait entrepris cette exploitation, put s'y livrer avec profit pour elle-même et avantage pour le pays.

14. Le 20 août 1740, arrivait à Québec Mgr. de l'Auberivière, en qualité de successeur de Mgr. Dosquet, qui avait donné sa démission l'année précédente. Mgr. de l'Auberivière mourut huit jours après son arrivée, des suites d'une fièvre pestilentielle qu'il avait contractée à bord du vaisseau, en soignant les malades pendant la traversée. Il eut pour successeur Mgr. Henri-Marie Dubreil de Pontbriand, qui arriva à Québec le 30 août 1741.

15. Louisbourg était devenu une source d'inquiétude et d'irritation pour les habitants de la Nouvelle-Angleterre. Or, le 5 février 1745, il fut arrêté, dans l'assemblée générale du Massachusetts, qu'il était expédient de faire un armement contre cette place, afin d'ôter aux Français, par la prise de cette forteresse, les moyens faciles qu'elle leur fournissait d'incommoder la Nouvelle-Angleterre. La flotte expéditionnaire, composée de plus de cent vaisseaux, sous les ordres du commodore Warren, portait 4000 hommes. Elle arriva devant Louisbourg, le 30 avril, et, après quarante neuf jours de siège, cette place capitula. La garnison en sortit avec les honneurs de la guerre, et fut transportée en France aux frais de l'Angleterre. Cet échec fut péniblement senti au Canada, mais particulièrement en France.

16. A la nouvelle de la prise de Louisbourg, le gouvernement français envoya une flotte considérable, sous le commandement du duc d'Anville, pour reprendre cette ville et le Cap-Breton. Cette flotte était composée de 41 vaisseaux de guerre, et portait 3000 hommes de débarquement. Elle partit de Rochefort, le 22 juin 1746. Elle avait à peine perdu de vue les côtes de France, qu'elle fut assaillie par une tempête qui sépara les vaisseaux les uns des autres, de sorte que le duc d'Anville n'arriva à Chibouctou (Halifax) qu'au bout de trois mois, et avec sept vaisseaux seulement.

17. Le duc d'Anville étant mort quelques jours après son arrivée à Chibouctou, d'Estourmel le remplaça au commandement de la flotte. La proposition qu'avait faite ce dernier, dans un conseil de guerre, d'abandonner l'entreprise, et de retourner en France, ayant été rejetée, il en fut contrarié à tel point, que la fièvre le saisit, et, dans un moment de délire, il se perça de son épée. M. de la Jonquière, qui avait été nommé successeur de M. de Beauharnais, prit le commandement du reste de la flotte. Le nouveau commandant avait décidé d'aller attaquer Port-Royal; mais, ayant eu avis qu'une escadre était partie d'Angleterre pour l'Amérique, il se hâta de mettre à la voile. Arrivé près du cap Sable, il fut assailli par une tempête qui dispersa le peu de vaisseaux qu'il avait sous son commandement, et le contraignit de retourner en France.

18. Après le désastre arrivé à la flotte française, les Anglais allèrent attaquer M. de Ramezay à Beaubassin; mais le 11 février 1747, ils furent complètement battus, et obligés de se rendre à discrétion à une poignée de Canadiens et de Sauvages.

19. Nonobstant le mauvais succès de la première expédition contre Louisbourg, le gouvernement français résolut de faire de nouveaux efforts pour reprendre cette ville et tout ce qu'il avait perdu en Acadie. Il équipa une nouvelle flotte qu'il confia au marquis de la Jonquière. Elle était composée de trente transports chargés de troupes et de provisions, et de six vaisseaux de ligne. Elle fut rencontrée sur les côtes de la Galice (Espagne) par une flotte anglaise de dix-sept vaisseaux de ligne. M. de la Jonquière se battit héroïquement; mais la

disproportion des forces le contraignit bientôt d'abaisser ses pavillons.

20. Durant la captivité de M. de la Jonquière, le Canada fut administré par le comte de la Galissonnière, qui avait été nommé pour le remplacer par intérim. Le même vaisseau qui avait apporté le comte de la Galissonnière, le 19 septembre 1747, reçut M. de Beauharnais, le 14 octobre suivant.

21. Aussitôt que M. de la Galissonnière eut pris les rênes de l'administration, il travailla activement à se procurer des renseignements exacts sur le pays qu'il avait à gouverner. En homme instruit, habile et entreprenant, il s'étudia à en reconnaître particulièrement le sol, le climat, les productions, la population, le commerce et les ressources. Il réorganisa la milice, et la porta à 12000 hommes. Il fixa les limites du Canada jusqu'aux monts Alleghans.

22. L'événement le plus important de l'année 1748 fut le traité d'Aix-la-Chapelle par lequel la France recouvrait tout ce que l'Angleterre lui avait enlevé durant la guerre, nommément la forteresse de Louisbourg et l'île du Cap-Breton.

## CHAPITRE VII.

*De la paix d'Aix-la-Chapelle, à l'administration de M. de Vaudreuil (1748-1755).*

### SOMMAIRE

1. Le marquis de la Jonquière, gouverneur-général.—2. Plaintes contre le gouvernement colonial.—3. Mort du Marquis de la Jonquière.—4. Le marquis Duquesne de Menneville, gouverneur-général.—5-7. Washington chargé de chasser les Français de l'Ohio.—8. Assassinat de Jumonville.—9. De Villiers venge la mort de son frère.—10. Prise de l'Alcide et du Lys.—11.—Plan d'attaque du Canada.—12-15. Expéditions de Monkton, de Braddock, de Johnson et de Shirley.

1. Peu après la paix d'Aix-la-Chapelle, le Canada fut gouverné par le marquis de la Jonquière, qui, ayant recouvré sa liberté, vint prendre possession de son gouvernement, le 2 septembre 1749.

2. L'année suivante, des plaintes sérieuses s'élevèrent dans la colonie, contre le gouverneur-général. Jusque-là, les Canadiens n'avaient pas eu sujet d'accuser leurs gouverneurs ou leurs intendants, de péculat ou de concussion dans la régie des finances; mais alors la corruption commença à se montrer chez la plupart des fonctionnaires publics. De nombreuses plaintes furent portées à la cour de France contre l'administration de M. de la Jonquière. Les reproches qu'il en reçut lui furent si sensibles, qu'il demanda son rappel; mais il mourut à Québec le 17 mai 1752, à l'âge de 67 ans. M. Charles Le Moyne, second baron de Longueuil, administra le pays par intérim.

3. M. de la Jonquière eut pour successeur le marquis Duquesne de Menneville, sous le titre de gouverneur-général du Canada, de la Louisiane, du Cap-Breton, de l'île Saint-Jean, et de leurs dépendances. Celui-ci arriva à Québec deux mois après la mort de M. de la Jonquière.

4. Aussitôt que le nouveau gouverneur eut pris l'administration de la colonie, il s'appliqua à discipliner les troupes et les milices, persuadé que la paix ne pouvait durer longtemps.

5. A cette époque, les Anglais réclamaient la vallée de l'Ohio comme faisant partie de la Virginie. Bien résolu d'en chasser les Français, il en confia la mission à un jeune homme de 21 ans, alors major des milices de la Virginie. Ce jeune officier, qui déjà se faisait remarquer par l'ardeur de son patriotisme et la fermeté de son caractère, était Georges Washington. Il se présenta aux Français en qualité de commissaire parlementaire, et les somma d'évacuer la vallée de l'Ohio.

6. Pendant ce temps, les Français élevaient au confluent des deux rivières Alléghani et Monongahela, le fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg.

7. Afin de repousser les Français de la vallée de l'Ohio, le

expédition?—20. Par qui le Canada fut-il administré, durant la captivité de M. de la Jonquière?

21. Que fit M. de la Galissonnière aussitôt qu'il eut pris les rênes de l'administration?—22. Quel fut l'événement le plus important de l'année 1748?

1. Par qui le Canada fut-il gouverné, peu après la paix d'Aix-la-Chapelle?—2. Quelles plaintes s'élevèrent l'année suivante contre le gouverneur-général? Qui lui succéda par intérim?

3. Par qui M. de la Jonquière fut-il remplacé?—4. A quoi s'appliqua d'abord le nouveau gouverneur?—5. Que réclamaient les Anglais vers ce temps? A qui en confièrent-ils la mission?—6. Que faisaient les Français pendant ce temps?

7. Quelles mesures prit le gouverneur de la Virginie pour repousser

14. Quel fut le successeur de Mgr. Dosquet? Par qui fut remplacé Mgr. de l'Auberivière?

15. Quel fut le principal événement de l'année 1745? Quelle était la force de l'expédition envoyée contre Louisbourg?—16. Que fit le gouvernement français, en apprenant la prise de Louisbourg? Cette expédition répondit-elle à la fin qu'on s'était proposée?—17. Qui prit le commandement de la flotte après la mort du duc d'Anville? Que fit M. de la Jonquière?

18. Que firent les Anglais, après le désastre arrivé à la flotte française?—19. Quelle résolution prit le gouvernement français, malgré le mauvais succès de la première expédition contre Louisbourg? A qui fut confiée la nouvelle flotte? Quelle fut l'issue de cette seconde

gouverneur de la Virginie leva un régiment et en donna le commandement à Georges Washington, avec la commission de lieutenant-colonel. Celui-ci partit au mois d'avril 1754, à la tête de deux compagnies pour aller occuper le territoire contesté.

8. Informé de cet événement, M. de Contrecoeur, qui commandait au fort Duquesne, dépêcha M. de Jumonville pour sommer Washington de se retirer. Mais, afin de protéger son envoyé contre les Sauvages ennemis, M. de Contrecoeur lui donna une escorte de trente-quatre hommes, presque tous Canadiens. Le 28 mai au matin, ils se virent cernés par les troupes de Washington, qui firent feu sur eux. De Jumonville tomba avec neuf des siens, quoiqu'il portât un pavillon de parlementaire; le reste de l'escorte fut fait prisonnier, excepté un seul qui se sauva et alla en porter la nouvelle au fort.

Cette déplorable affaire souleva une immense indignation partout où il y avait des Français. Le caractère si noble de Washington ne permet pas de supposer, pour un instant, qu'il ait eu l'intention de profiter d'un guet-apens. Mais, jeune encore, et concevant des inquiétudes sur le fort Nécéssité, au milieu de la solitude, il n'eut probablement pas la force de retenir ses troupes indisciplinées.

9. A la nouvelle de la fin déplorable de Jumonville et de son escorte, M. de Contrecoeur envoya, le 28 juin, M. de Villiers, frère de Jumonville, avec 600 Canadiens et 100 Sauvages, venger la mort de son frère et repousser l'ennemi. Il attaqua si vigoureusement le fort Nécéssité, qui était défendu par 500 Anglais et neuf pièces de canon, qu'au bout de dix heures de combat, Washington capitula. Les assiégés eurent 90 hommes tués ou hors de combat. M. de Villiers n'eut que deux hommes tués et soixante-dix blessés.

10. Au printemps de 1754, les gouvernements français et anglais, afin de soutenir leurs colonies respectives, mirent chacun une escadre en mer; elles arrivèrent presque en même temps sur les bancs de Terre-Neuve. Les vaisseaux l'*Alcide* et le *Lys*, que les brouillards séparèrent de l'escadre française, furent pris par l'escadre anglaise, après une vive résistance. Le comte de Rostaing fut tué sur l'*Alcide*. M. Rigaud de Vaudreuil et bon nombre d'officiers, avec huit compagnies de troupes régulières, restèrent prisonniers.

11. A l'arrivée du général Braddock en Virginie, en 1755, les Anglais arrêtèrent qu'on attaquerait le Canada par quatre endroits à la fois. Le premier corps expéditionnaire devait être commandé par Braddock, qui marcherait contre le fort Duquesne; le second, par Shirley, contre Niagara; le troisième, par Johnson, contre le fort Saint-Frédéric; enfin, le quatrième, par Monkton, contre l'Acadie.

12. Monkton, à la tête de 3000 hommes, s'empara de tous les établissements français, en Acadie. La conduite des Anglo-Américains, dans cette campagne fut indigne d'une nation civilisée. Les généraux attirèrent les malheureux Acadiens dans un piège à Grand-Pré, les y firent prisonniers, embarquèrent pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, et les dispersèrent dans les différentes colonies, de Boston à la Caroline du sud, les abandonnant ainsi, sans pain et sans protection, dans une terre étrangère. Ils voulaient, par un si indigne traitement, punir les Acadiens, et de leur attachement à la France, leur mère-patrie, et de leur fidélité inviolable à la religion catholique.

13. Le général Braddock partit de la Virginie, à la tête de 2200 hommes, pour aller reprendre le fort Nécéssité. S'étant témérairement engagé dans un défilé, où l'attendait M. de Beaujeu, qui avait sous ses ordres 146 miliciens canadiens, 72 soldats de marine et 650 sauvages, il y fut blessé mortellement. Plus de 1300 hommes de son armée, parmi lesquels plusieurs officiers de mérite, restèrent sur le champ de bataille où furent noyés dans la Monongahéla. M. de Beaujeu, tué au commencement de la bataille, fut remplacé par M. Dumas qui déploya une grande valeur. Les restes de l'armée de Braddock furent sauvés par l'intrépidité du colonel Washington, qui se distingua dans cette rencontre, et fit comprendre ce qu'il pourrait faire un jour. Il retrouva dans cette circonstance les lauriers qu'il avait perdus à Nécéssité. Toute l'artillerie des Anglais, leurs

munitions et leurs bagages, ainsi que les plans et les instructions du commandant, tombèrent entre les mains des Français, qui ne perdirent, dans cette bataille que quarante hommes, y compris leur commandant, M. de Beaujeu.

14. A la nouvelle de la marche du général Johnson, à la tête de 5000 hommes, le baron Dieskau, qui était au fort Saint-Frédéric avec 3000 hommes, y laisse la moitié de ses gens, marche vers l'ennemi, et rencontre bientôt un détachement de 800 Anglais qu'il met en déroute. Voulant profiter de l'élan des siens et du désordre de l'ennemi, il pousse vers le camp de Johnson à dessein de l'enlever, mais il y est battu, perd 800 hommes, et lui-même est blessé et fait prisonnier.

15. Le général Shirley, chargé de l'expédition contre Niagara, se rendit à Chouaguen (Oswégo), et remit à la campagne suivante l'attaque du fort Niagara.

## CHAPITRE VIII.

### *De l'administration du marquis de Vaudreuil, à la capitulation de Montréal (1755-1760).*

#### SOMMAIRE.

1. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur-général.—2. Prise du fort Bull.—3. Arrivée du marquis de Montcalm, du chevalier de Lévis, de Bougainville et de Bourlamaque.—4.—5. Prise des forts Ontario, Oswego et William-Henry.—6. Force de la colonie en 1758.—7. Prise de Louisbourg.—8. Prise du fort Frontenac.—9. Le fort Duquesne évacué.—10. Bataille de Carillon.—11.—12. Plan de la campagne de 1759.—13. Wolfe devant Québec.—14. Force de l'armée française.—15.—16. Bataille de Montmorency.—17. Destruction des forts Carillon et Saint-Frédéric.—18. Wolfe gravit les hauteurs de Québec.—19. Bataille des plaines d'Abraham.—20.—21. Mort de Wolfe et de Montcalm.—22. Le chevalier de Lévis prend le commandement de l'armée.—23. Capitulation de Québec.—24.—25. Bataille de Sainte-Foye.—26. Investissement de Québec par de Lévis.—27. Forces des Anglais devant Montréal.—28. Reddition de cette ville.—29. Principaux articles de la capitulation.

1. Le marquis Duquesne eut pour successeur dans le gouvernement général du Canada, le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Louisiane. Les lettres de ce dernier, datées du 1er janvier 1755, furent enregistrées à Québec, le 13 juillet de la même année.

M. de Vaudreuil était aimé dans la province, car il y était né et y avait passé une partie de sa jeunesse; aussi les Canadiens le virent-ils arriver avec un sensible plaisir.

2. En mars 1756, M. de Vaudreuil envoya le sieur de Léry avec 166 Canadiens, 93 soldats de marine et 82 Sauvages, s'emparer du fort Bull, qui fut en effet enlevé en moins d'une heure et demie. Dans le même temps, le gouverneur faisait faire quelques travaux dans l'importante position de Carillon, afin de protéger les approches du fort Saint-Frédéric.

3. Au printemps de 1756, arrivèrent de France avec le marquis de Montcalm, qui venait remplacer le baron Dieskau au commandement de l'armée, plusieurs officiers de mérite, entre autres, le chevalier de Lévis, depuis duc de Lévis et maréchal de France, de Bourgainville et de Bourlamaque. Il arriva aussi un bataillon du régiment de la Sarre, et un autre du régiment de Royal-Roussillon.

4. Le 15 août 1756, les Français, commandés par Montcalm, s'emparèrent des forts Ontario et Chouaguen. 1,600 prisonniers, 113 bouches à feu, 5 bâtiments de guerre, 200 bateaux, avec d'immenses approvisionnements d'armes et de vivres, tombèrent en leur pouvoir. Les Anglais eurent 150 tués ou blessés, et les Français, 30.

Epuisé par la famine et miné à l'intérieur par l'inconduite des administrateurs, le Canada ne pouvait résister longtemps aux forces considérables que l'Angleterre ne cessait d'envoyer en Amérique. En 1757, la colonie ne reçut de France, pour tout secours, que 1500 hommes, tandis que les colonies anglaises en reçurent que 10,000 de leur métropole.

5. Dans la même année, les Français, sous la conduite de Montcalm, s'emparèrent aussi du fort George ou William-Henry, établi à la tête du lac St. Sacrement. La garnison anglaise se défendit avec bravoure; mais, au bout de six jours, ayant perdu tout espoir d'être secourue, et voyant ses munitions presque

campagne du général Johnson?—15. Que fit Shirley, chargé de l'expédition contre Niagara?

1. Quel fut le successeur du marquis Duquesne?—2. Que fit M. de Vaudreuil, en mars 1756?

3. Quel secours la colonie reçut-elle de France, au printemps de 1758?—4. Quelle victoire les Français, commandés par Montcalm, remportèrent-ils à Chouaguen, en 1756?—5. Quels succès les Français eurent-ils en 1757?

les Français?—8. Que fit M. de Contrecoeur, dès qu'il eut été informé de cet événement?—9. Que fit-il encore, à la nouvelle de la fin déplorable de son envoyé?

10. Que firent les gouvernements français et anglais, au printemps de 1754? Qu'arriva-t-il aux vaisseaux l'*Alcide* et le *Lys*?—11. Quel plan arrêtèrent les Anglais, en 1754, à l'arrivée de Braddock en Virginie?—12. Quels furent les succès de Monkton en Acadie? Quelle fut la conduite des Anglo-Américains dans cette campagne?

13. Que fit le général Braddock?—14. Quelle fut l'issue de la

épuisées, elle capitula. Dans l'impossibilité de nourrir les prisonniers, au nombre de 2300, Montcalm se décida à les renvoyer, à condition de ne pas servir contre la France avant dix-huit mois.

Malheureusement, cette belle victoire fut tachée par la conduite barbare des Sauvages alliés des Français, qui pillèrent et tuèrent un grand nombre de prisonniers anglais. Ceux-ci n'eussent pas dû se mettre en route avant l'arrivée de l'escorte qui avait ordre de les protéger contre les attaques des sauvages. Ces derniers étaient donc seuls responsables de la violation du droit des gens ; on ne peut attribuer cet acte si déplorable de cruauté qu'à leur insatiable férocité, à leur indépendance et à leur haine pour les Anglais. Ceux-ci, toutefois, avaient eu le tort de donner du rhum à ces barbares, malgré les représentations expresses des généraux français.

6. Montcalm, au printemps de 1758, n'avait que 6000 hommes à opposer aux 40000 que les Anglo-Américains venaient de mettre à la disposition du général Abercromby, qui pouvait, de plus, compter sur un corps de réserve de 20000 miliciens.

7. Cette même année, 1758, les Français perdirent Louisbourg et toute l'île du Cap-Breton, l'île de Saint-Jean, les forts Frontenac et Duquesne.

Pendant près de deux mois, la garnison de Louisbourg, qui ne comptait que 6500 hommes, tant soldats que miliciens et Sauvages, lutta avec une incroyable énergie contre plus de 12,000 soldats et marins, sous les ordres du général Amherst et de l'amiral Boscaven ; et ce ne fut qu'à la veille d'un assaut impossible à soutenir, que le gouverneur de la place, M. de Drucour, crut devoir capituler.

Le fort Frontenac n'était gardé que par 70 hommes sous les ordres de M. de Noyan, quand les Anglais s'en emparèrent ; aussi, dut-il se rendre au bout de deux jours au colonel Bradstreet, qui l'attaquait avec 3000 hommes. M. de Ligneris, qui commandait au fort Duquesne, se voyant menacé par une armée de 6000 hommes commandés par le général Forbes et le colonel Washington, brûla le fort, et se retira avec sa garnison dans celui de Machault.

8. Les Français furent un peu dédommagés des pertes qu'ils venaient de faire, par l'importante victoire qu'ils remportèrent sur les Anglais, à Carillon, le 8 juillet de cette même année.

L'armée anglaise, commandée par le général Abercromby, s'élevait à 16000 hommes, dont 7000 de troupes régulières et 9000 miliciens. Montcalm défendait Carillon avec 3600 hommes. Les Anglais marchèrent contre les retranchements français, avec toute la confiance que donne une grande supériorité numérique. Inutilement les foudroyait-on du haut du parapet, sans qu'ils pussent se défendre ; inutilement tombaient-ils en files, embarrassés dans les tronçons, au travers desquels leur fougue les avait emportés. Enfin, après un combat opiniâtre, Abercromby battit en retraite. Il avait perdu 5000 hommes. Les Français eurent 377 hommes tués ou blessés, dont 37 officiers. Les Canadiens, partagés en quatre corps, se distinguèrent beaucoup dans cette mémorable journée.

Telle fut la célèbre bataille de Carillon, où 3600 hommes avaient lutté victorieusement, durant plus de six heures, contre 16000 soldats d'élite. Après ce terrible échec, les Anglais formèrent la résolution de chasser entièrement les Français du Canada.

9. Informé, de la détresse du Canada, l'Angleterre résolut de l'attaquer de nouveau par trois points différents. Le général Wolfe devait, de Louisbourg, se porter sur Québec, avec une flotte de 20 vaisseaux de ligne, 13 frégates et 18 bâtiments inférieurs montés par 18,000 marins et portant 10000 hommes de débarquement. Le général Amherst, successeur d'Abercromby, devait descendre le lac Champlain et le Saint-Laur-ent avec 12,000 hommes, pour se joindre à l'armée de Wolfe. Le général Prideaux, avec un troisième corps composé de troupes régulières et provinciales, et de plusieurs milliers de sauvages, devait s'avancer vers les lacs et couper toute communication avec la Louisiane.

10. Aux 40000 hommes de troupes, soutenus par 20000

6. Quelles forces Montcalm pouvait-il opposer aux Anglo-Américains, en 1758 ?—7. Quelles pertes les Français éprouvèrent-ils en 1758 ? Quelle fut la conduite de Louisbourg ? Par quelles forces était gardé le fort Frontenac quand les Anglais s'en emparèrent ? Comment les Français perdirent-ils le fort Duquesne ?

8. Les Français furent-ils un peu dédommagés des pertes qu'ils venaient de faire ? Faites le récit de la bataille de Carillon.

9. Quel fut le plan de campagne de l'Angleterre pour l'année 1759 ?

—10. Quelles forces le Canada pouvait-il alors opposer aux Anglais ?

hommes de réserves, dont disposaient les Anglais, le Canada n'avait à opposer que 5600 réguliers, les milices et quelques bandes de sauvages. D'après le recensement que fit alors prendre le gouverneur-général de toute la population mâle de 6 à 60 ans, il se trouva que la colonie ne pouvait fournir que 15229 miliciens.

11. La flotte expéditionnaire parut devant Québec le 7 juin 1759. On avait eu soin de couvrir cette place par une suite de retranchements, sur toute la côte de Beauport, depuis la ville jusqu'au saut de Montmorency. Les troupes y prirent position. L'armée française était d'environ 2'000 hommes, dont 3500 réguliers. Le reste se composait de milices et de Sauvages. La garnison de la ville, formée de ses habitants, ne dépassait pas 550 hommes.

12. Wolfe débarqua une partie de ses troupes au bout de l'île d'Orléans ; puis il envoya un détachement sur les hauteurs de la Pointe-Lévis pour bombarder la ville, et un autre à la côte du nord. Pendant le bombardement, il envoya des détachements çà et là pour ravager les campagnes ; mais ces dévastations n'avançaient pas cependant le but de la guerre.

13. Voyant qu'il ne pouvait réussir à faire sortir les Français de leurs retranchements et qu'Amherst, qui devait le rejoindre par la voie du lac Champlain, ne paraissait pas, Wolfe résolut de comploter l'attaque. Il avait eu soin de faire passer le gros de son armée à l'Ange-Gardien, où il fit élever des batteries. Le 3 juillet, il se porta sur l'aile gauche des Français, au saut de Montmorency, et l'assailit avec 8000 hommes soutenus des batteries anglaises qui ouvrirent en même temps leur feu. Les français firent des décharges si rapides et si meurtrières qu'en peu de temps les colonnes anglaises furent jetées en désordre, et que, malgré les efforts de leurs officiers, elles prirent toutes la fuite pêle-mêle pour se soustraire à la mort qui planait sur elles. Ce combat coûta à l'ennemi 600 hommes.

14. Dans le même temps, les Anglais étaient plus heureux du côté du lac Champlain et des grands lacs. L'armée formidable d'Amherst avait obligé M. de Bourlamaque à faire sauter les forts Carillon et Saint-Frédéric, et à se retrancher dans l'île aux Noix. Sur les grands lacs, les garnisons de tous les postes se virent contraintes de se replier sur le fort de Niagara, qui fut bientôt obligé de capituler.

15. La saison étant déjà avancée, et désespérant de pouvoir forcer les français, le général Wolfe résolut d'essayer de combattre le marquis de Montcalm dans une position moins avantageuse. C'est pourquoi, il remonta le fleuve jusqu'au Cap Rouge. Dans la nuit du 12 septembre, après avoir trompé la vigilance des sentinelles françaises, il débarqua ses troupes à l'improviste dans l'anse du Foulon, gravit les falaises, et, le 13 au matin, les rangea en bataille sur les plaines d'Abraham.

Un prisonnier de guerre du fort Necessité (Daniel Stobo), qu'on avait laissé libre à Québec, fournit à Wolfe le plan de l'endroit où il lui était possible d'attaquer les Français de ce côté-là.

16. A cette nouvelle, Montcalm accourut aussitôt avec 4500 hommes. Le général Wolfe l'attendait de pied ferme ; mais le marquis de Montcalm, emporté par une précipitation funeste, résolut de brusquer l'attaque malgré tous les avis contraires qu'on put lui donner. Les Anglais étaient deux contre un ; car ils comptaient plus de 8000 hommes présents sous les armes. Le résultat était facile à prévoir. Les Anglais restèrent maîtres du champ de bataille et se fortifièrent. Wolfe et Montcalm tombèrent blessés mortellement durant l'action ; le premier expira avant la fin du combat, et le second, le lendemain matin avec tous les sentiments d'un héros chrétien.

La perte des Français, dans cette fatale journée, s'éleva à près de 1000 hommes, y compris 250 prisonniers. Les Anglais perdirent environ 700 hommes, au nombre desquels se trouvaient les principaux officiers de l'armée.

17. Après la bataille des plaines d'Abraham, l'armée vaincue traversa la ville de Québec et la rivière Saint-Charles, et reentra, en grande partie, dans le camp de Beauport. M. de Vaudreuil

—11. Quand parut la flotte de Wolfe devant Québec ? Qu'avait-on fait pour la défense de cette place ?—12. Où Wolfe débarqua-t-il ses troupes ? Que fit-il pendant le bombardement de la ville ?—13. Quel parti prit Wolfe voyant qu'il ne pouvait faire sortir les Français de leurs retranchements ? Faites le récit de la bataille de Montmorency.

14. Que se passait-il du côté du lac Champlain et des grands lacs ?

—15. Voyant la saison avancée et désespérant de pouvoir forcer les Français, quelle résolution prit Wolfe ? Quel mouvement opéra-t-il ?

—16. Que fit Montcalm, en apprenant cette nouvelle ?

17. Où l'armée vaincue se retira-t-elle, après la bataille des plaines

y assembla un conseil de guerre pour aviser aux moyens qu'il convenait de prendre dans les circonstances où l'on se trouvait. Il y fut décidé qu'on se retirerait à la rivière Jacques Cartier. Il fit avertir M. de Ramezay, commandant à Québec, que l'armée française était en marche pour le secourir.

18. A la nouvelle du résultat de la bataille des plaines d'Abraham, le chevalier de Lévis partit en toute hâte pour la rivière Jacques-Cartier, où il arriva le 17 septembre, et prit le commandement de l'armée. Il représenta au gouverneur qu'il fallait ou brûler la ville, ou, par une victoire prompte, l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi. Il contremanda immédiatement la retraite qui avait été ordonnée vers les Trois-Rivières. Comme son avant-garde allait traverser la rivière Saint-Charles, il reçut la nouvelle de la reddition de Québec.

M. de Ramezay avait capitulé, la veille, malgré les espérances certaines d'un secours prochain, et avant même qu'il y eût une seule batterie de dressée contre la place. M. de Lévis ne put contenir son indignation. Entraîné par le découragement, M. de Ramezay avait arboré le pavillon blanc au grand étonnement des Anglais. Un seul officier, M. de Fiedmont, s'opposa fortement, devant le conseil de guerre, à la reddition de la ville. Cet événement rendait inexécutable le dessein qu'on avait formé d'attaquer les Anglais, et il fallait rebrousser chemin. Le gros de l'armée se rendit à Jacques Cartier, où l'on commença à travailler à la construction d'un fort. On y laissa des troupes suffisantes, et l'on se rendit à Montréal pour s'y occuper des moyens d'en effacer la honte.

Par la capitulation, il fut stipulé que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre et serait embarquée pour la France aussi convenablement que possible; que les habitants conserveraient leurs biens, leur religion, et ne seraient pas transférés comme les Acadiens.

19. L'armée anglaise, forte encore d'environ 9000 hommes, hiverna à Québec, où le général Murray fut laissé pour gouverneur.

20. Au printemps de 1760, M. de Vaudreuil réunit tout ce qui lui restait de troupes, et donna le commandement de cette armée, composée de 6000 hommes, au chevalier de Lévis, qui la fit marcher sur Québec, dans le dessein de s'en emparer.

21. Arrivé à Sainte-Foye, dans les plaines près de Québec, M. de Lévis y rencontra, le 27 avril 1760, le général Murray à la tête d'une armée égale à la sienne; l'action s'engagea aussitôt; les Français et les Anglais y montrèrent une bravoure et une ardeur à peu près égales. Les premiers perdirent 800 hommes et les derniers près de 1500; mais la victoire resta aux Français.

22. A la suite de cette bataille, la petite armée victorieuse s'avança jusque sous les murs de Québec, et y dressa des batteries, à dessein d'en faire le siège. Elle bombardait cette ville du 10 au 15 mai, sans succès. Ce même jour M. de Lévis eut avis que deux gros vaisseaux anglais venaient de paraître entre l'île d'Orléans et la Pointe-Lévis. Le 21, le général français, désespérant de voir arriver prochainement des secours de France, leva le siège et se retira à Montréal auprès du gouverneur-général.

23. Après la prise de Québec, le marquis de Vaudreuil s'était retiré à Montréal, dont il avait fait son quartier-général. Il rassembla ses forces et érigea de nouvelles fortifications pour la défense de cette cité.

24. Le 8 septembre, les Anglais avaient concentré, devant Montréal, pour en faire l'attaque, trois armées formant un effectif de plus de 20000 hommes avec une nombreuse artillerie.

25. A cette nombreuse armée, M. de Vaudreuil n'avait à opposer qu'une faible garnison de 3500 hommes. Voyant l'impossibilité de résister avec d'aussi faibles ressources, il tint un conseil de guerre, et l'on fut d'avis que le parti le plus sage

d'Abraham? Quelle conduite tint M. de Vaudreuil?—18. Que fit le chevalier de Lévis, en apprenant le résultat de la bataille des plaines d'Abraham? Quelle représentation fit-il au gouverneur? Quelle douloureuse nouvelle apprit-il, comme son avant-garde allait traverser la rivière Saint-Charles?

19. A combien se montait l'armée anglaise qui hiverna à Québec? Qui les Anglais laissèrent-ils pour gouverneur de Québec?—20. Que fit M. de Vaudreuil, au printemps de 1760?—21. Quelle victoire le chevalier de Lévis remporta-t-il près de Québec? Faites-en le récit.—22. Que firent les Français après la bataille de Sainte-Foye?

23. Où le marquis de Vaudreuil s'était-il retiré après la prise de Québec?—24. Quelles forces les Anglais avaient-ils réunies devant Montréal?—25. Qu'avait à leur opposer le marquis de Vaudreuil? Quel parti prit le gouverneur-général?

était obtenir une capitulation aussi avantageuse que possible. Le général Amherst accorda presque tout, mais il eut la lâcheté de refuser aux troupes françaises les honneurs de la guerre.

Indigné de cet humiliant refus, le chevalier de Lévis voulait combattre jusqu'à la mort avec les 2000 hommes qu'il avait sous lui; mais, sur un ordre formel de M. de Vaudreuil, il posa les armes en protestant, toutefois, tant en son nom qu'en celui de son armée, et après avoir fait brûler les drapeaux, pour ne pas être obligé de les rendre à l'ennemi.

26. Par cette capitulation, dite de Montréal, il fut stipulé: 1o. que les Canadiens garderaient le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés; 2o. que toutes les places occupées par les Français seraient évacuées sans délai et livrées aux troupes de sa Majesté britannique; 3o. que les troupes françaises devaient être transportées en France et s'engager à ne point servir pendant la guerre; 4o. enfin, que le gouverneur, l'intendant et les employés du gouvernement devaient pareillement être transportés en France aux frais de l'Angleterre.

27. Ainsi passa de la domination de la France à celle de l'Angleterre, une colonie d'un siècle et demi d'existence, une région aussi vaste que l'Europe; et cela, par la faute du gouvernement de la métropole, qui ne vint point à son secours.

Elle dut alors lutter contre des forces quadruples, et l'on est très étonné qu'elle ait pu tenir si longtemps; mais ce qui suit résout la difficulté. "Avec ce beau et vaste pays, dit le marquis de Vaudreuil dans une lettre aux ministres de Louis XV, la France perd 70000 âmes dont l'espèce est d'autant plus rare que jamais peuple n'a été plus docile, plus brave et plus attaché à son prince. Les vexations qu'il a éprouvées depuis plusieurs années, et particulièrement depuis les cinq dernières avant la reddition de Québec sans murmurer ni oser faire parvenir ses justes plaintes au pied du trône, prouvent assez sa docilité."

26. Quelles furent les stipulations de la capitulation de Montréal?—27. Quelle peinture le marquis de Vaudreuil fit-il du peuple canadien, en le quittant?

## Causeries Economiques.

### LES DIVERSES FORMES DU SALAIRE.

Le père Dupont, après un moment de silence, s'adressant au voisin Bonnard: "Nous pourrions peut-être nous associer pour l'entreprise du terrassement, j'en parlerai à mon cousin, et s'il consent à se joindre à nous, nous aurons assez de capitaux. La question est de savoir comment vous voulez faire exécuter le travail?"

LE VOISIN BONNARD.—Le plus souvent on s'entend avec des ouvriers et on leur offre un salaire fixe, tant par jour, mettons 3 frs., et l'on paye à la fin de la semaine, ou de la quinzaine, selon l'usage.

L'INSTITUTEUR.—Il y a malheureusement des ouvriers qui ne travaillent pas avec zèle, de sorte qu'il ne se fait pas assez de besogne dans une journée.

LE VOISIN BONNARD.—C'est vrai. Aussi préférerais je le travail à la tâche (ou à la pièce). J'offrirai tant par mètre courant, quelquefois tant par mètre cube, et je payerai chacun selon la quantité de travail livré. Cela est plus avantageux.

LE PÈRE DUPONT.—Sans doute. Seulement, si le travail à la journée est un peu plus lent, il est aussi généralement mieux fait, tandis que le travail à la tâche est souvent bâclé.

L'INSTITUTEUR.—Les ingénieurs du chemin de fer examinent les terrassements, et ne les acceptent que s'ils sont bien faits.

LE VOISIN BONNARD.—Mais moi-même je ne considère pas la tâche comme remplie, si le travail n'est pas bien fait. En tout cas, le travail à la tâche est plus rapide que le travail à la journée, on peut s'engager à livrer à jour fixe.

PHILIPPE.—Les ingénieurs, sont-ils rétribués à la journée ou à la tâche.

L'INSTITUTEUR.—C'est selon. Il est tel ingénieur chez lequel on vient demander le plan d'une usine, le tracé d'un canal ou un projet quelconque; il fait son travail,

reçoit sa rémunération (on dit quelquefois ses honoraires), et tout est dit. Cet ingénieur est à ses pièces, ou à la tâche. D'autres sont payés à l'année (reçoivent un traitement), c'est comme s'ils étaient payés à la journée. Un traitement de 3,600 frs., par an est l'équivalent d'un salaire de 10 frs., par jour.

JOSEPH.—Et le médecin.

L'INSTITUTEUR.—Le médecin civil est généralement payé à la tâche, tant par visite (honoraires) ; le médecin militaire est à la journée, puisqu'il a un traitement.

LE PÈRE DUPONT.—Quand on demande une *rémunération fixe et certaine*, elle ne peut être qu'à la journée ou à la tâche (à la pièce).

PHILIPPE.—Il y a donc des rémunérations qui ne sont pas fixes et certaines.

L'INSTITUTEUR.—Il y a encore quelques professions où l'ouvrier reçoit une part du produit. Par exemple, dans les pêches en mer ; mais le marin (l'ouvrier pêcheur) ne trouve pas cette combinaison avantageuse. Il y a trop de mauvaises chances. Il y a aussi le métayage ; le cultivateur métayer partage le produit avec le propriétaire, celui-ci fournissant la ferme, celui-là le travail. Il existe encore d'autres combinaisons semblables.

PIERRE.—Par exemple, les moissonneurs ont une gerbe sur dix ou douze, je crois.

L'INSTITUTEUR.—Il n'y a pas là de produit bien incertain, ni de mauvaise chance. Le blé à couper est dans les champs il y en a peu ou beaucoup, mais on en voit la quantité, on peut en estimer la valeur ; s'il y en a peu, il faut aussi moins de travail. C'est donc un travail à la pièce (à la tâche) qu'on fait, on reçoit tant par cent gerbes récoltées. Seulement, au lieu de recevoir le salaire en argent, on le reçoit en nature.

LE PÈRE DUPONT.—C'est un usage qui se perd. Autrefois l'argent était rare, et l'on payait le plus possible en nature. C'était presque toujours un salaire proportionnel à la besogne faite (à la tâche).

L'INSTITUTEUR.—Quelle que soit la forme du salaire, le prix du travail est toujours convenu et accepté des deux côtés.

LE PÈRE DUPONT.—C'est une des raisons pourquoi les salaires sont tantôt un peu plus élevés, tantôt un peu plus bas que le patron ou les ouvriers ne le désireraient. Si le travail est pressé et que les ouvriers soient rares, les salaires s'élèvent ; quand les ouvriers manquent de travail, ils acceptent un salaire moindre.

L'INSTITUTEUR.—C'est vrai, mais les salaires exceptionnels (trop bas ou trop élevés) ne durent pas. Quand les salaires sont trop élevés, le patron ne trouve pas à vendre ses produits, qui sont trop chers ; quand les salaires sont trop bas, les ouvriers n'ont pas de quoi vivre et cherchent autant qu'ils peuvent d'autres occupations.

LES COALITIONS.—LES GRÈVES.

Philippe ne pouvait pas comprendre que les salaires pussent être tantôt élevés, tantôt bas ; il trouvait cela injuste, soit envers le patron, soit envers les ouvriers, et ne pût s'empêcher d'en faire la remarque.

L'INSTITUTEUR.—Voyons, Philippe, quand les toupies sont rares, est-ce qu'elles ne valent pas deux, trois ou quatre billes de plus que lorsqu'elles sont communes, et que tout le monde en a ?

PHILIPPE.—Mais ce n'est pas la même chose.

L'INSTITUTEUR.—Sans doute, une toupie n'est pas du travail, nous parlons du prix du travail et non du prix de la toupie. Mais supposons que chez un cordonnier qui n'a de travail que pour deux ouvriers, il s'en présente un troisième ; que dira son patron ?

PHILIPPE.—Il dira : je n'ai pas besoin de vous en ce moment j'ai mon monde.

L'INSTITUTEUR.—Je suppose maintenant que l'ouvrier cordonnier ait été chez un grand nombre de patrons, qui tous avaient leurs ateliers au complet ; que fera l'ouvrier sans travail ?

Philippe hésitant à répondre, le père Dupont ajouta : Que fera-t-il pour ne pas mourir de faim ?

PIERRE.—Il s'offrira pour faire un autre travail.

LE PÈRE DUPONT.—Et pouvoir ! Il se fera bijoutier, ou médecin, n'est-ce pas ?

Les enfants se mirent à rire, et l'instituteur expliqua en ces termes la plaisanterie du père Dupont. L'ouvrier qui est empêché d'exercer sa propre profession, ou son métier, ne peut faire immédiatement qu'un travail très simple, qu'on n'a pas besoin d'apprendre. Or, les travaux simples, que tout le monde sait faire, sont peu payés. De plus, les travaux auxquels on n'est pas habitué sont particulièrement fatigants. Enfin on perd du temps à chercher ce travail, qu'on ne sait où trouver. Par ces raisons, l'ouvrier aime mieux dire à un patron de sa profession : donnez-moi du travail, je le ferai à meilleur marché, du moins pour le moment.

ROBERT.—Le patron ne devrait pas profiter de la misère de l'ouvrier.

LE PÈRE DUPONT.—C'est-à-dire qu'il devra répondre à l'ouvrier : mon brave garçon, je ne peux pas vous payer votre travail à son prix ordinaire, par conséquent mourez de faim.

L'INSTITUTEUR.—Le patron ne profite pas de la misère de l'ouvrier—ce serait trop mal de sa part ;—tout au contraire, il lui rend service, quelquefois à ses dépens, en lui donnant du travail même à prix réduit, lorsqu'il dispose déjà de tous les bras qu'il peut occuper régulièrement.

ROBERT.—Comment cela ?

L'INSTITUTEUR.—Voici comment. Nous parlions du cordonnier, continuons cet exemple. Il vend des souliers, mettons pour 12 francs la boîte. Sur ces 12 francs, il y a tant pour le cuir, tant pour l'ouvrier, tant pour les autres dépenses, le reste est du bénéfice. Maintenant, il va sans dire que le cordonnier fabrique autant de souliers qu'il en peut vendre ; supposons qu'il puisse en vendre 1,000 paires. Vient un ouvrier qui lui dit : je veux vous en faire encore. Le cordonnier répond : mais je ne puis les vendre, je fabrique déjà les 1,000 paires que je puis placer. L'ouvrier réplique : j'ai besoin de travail pour vivre, je travaillerai à meilleur marché. Alors le cordonnier se dit : j'offrirai ces souliers supplémentaires à prix réduit, je trouverai peut-être des acheteurs supplémentaires ; et il accepte la proposition.

LE PÈRE DUPONT.—Il engage une partie de son capital (le cuir, le salaire qu'il débourse), et s'il ne parvient pas à vendre les souliers, son capital ne lui rapporte rien : il en perd les intérêts.

LE VOISIN BONNARD.—J'ai toujours vu que lorsqu'il y a beaucoup de travail, le salaire monte, et qu'il baisse quand il y en a peu ; ni la coalition ni la grève n'y peuvent rien.

JEAN.—Qu'est-ce que la coalition et la grève ?

LE VOISIN BONNARD.—Il y a coalition quand un certain nombre d'ouvriers d'une même profession s'entendent pour demander une augmentation de salaire, et il y a grève, quand ils refusent de travailler à d'autres conditions que les leurs. C'est la cessation effective du travail qu'on appelle *grève*.

ROBERT.—C'est notre droit.

LE PÈRE DUPONT.—Sans doute. C'est votre droit, mais ce n'est pas toujours votre avantage. Le plus souvent, l'ouvrier est obligé de céder après avoir fait grève pendant quelques semaines ou quelques mois. En attendant il ne gagne rien et mange ses économies, s'il en a. Et s'il obtient une petite augmentation, elle est chèrement achetée et il ne la garde pas toujours.

L'INSTITUTEUR.—Il ne faut pas oublier que le patron ne

travaille pas pour le plaisir de travailler, mais pour la vente. L'acheteur ou le consommateur, de son côté, n'achète pas pour faire plaisir au vendeur, mais parce qu'il désire se procurer la marchandise offerte. Seulement, il la prendra à tel prix, et la refusera à tel autre. S'il ne consent pas à payer un prix, le vendeur pourra rarement l'y contraindre, mais le consommateur arrive presque toujours à forcer le vendeur à baisser ses prix. Par conséquent, le patron ne pouvant pas élever à volonté le prix de la marchandise, il ne peut pas toujours non plus augmenter les salaires.

LE VOISIN BONNARD.—Il aimera mieux fermer boutique que de travailler à perte.

ROBERT.—Mais si l'ouvrier ne gagne pas assez pour vivre ?

LE VOISIN BONNARD.—Tous les ouvriers n'ont pas de salaires suffisants, cela est vrai ; mais souvent aussi des paresseux ne travaillent pas sous le prétexte de ne pas gagner assez.

LE PÈRE DUPONT.—Et les dépenses inutiles donc ?

L'INSTITUTEUR.—Il faut savoir vivre avec économie. Si l'on peut, on change de profession. En tout cas, c'est seulement au progrès dans la quantité et la qualité du travail fourni qu'on devra une amélioration sérieuse et durable.

#### L'ASSOCIATION OU LA COOPÉRATION.

ROBERT.—Vous ne croyez donc pas à la coopération.

L'INSTITUTEUR.—Je ne crois qu'en matière de religion ; pour tout le reste, mon ami, je désire savoir, j'observe les faits, je recueille des expériences.

Par exemple, quand je veux savoir s'il est vrai qu'on se brûle en touchant le feu, j'en approche le doigt ; si je veux savoir s'il vaut mieux planter des pommes de terre entières ou des morceaux, je plante des uns et des autres et je compare les produits.

De même pour la coopération. C'est d'après les résultats que je jugerai.

PIERRE.—Qu'est-ce que la coopération ?

L'INSTITUTEUR.—La coopération est un mot anglais qui veut dire association. Il est des personnes qui recommandent la coopération. Elles pensent que des ouvriers, en s'associant entre eux, au lieu d'aller chez un patron, gagneraient davantage et seraient tous heureux.

LE PÈRE DUPONT.—Si la pluie et le beau temps ne viennent pas à point, la coopération fera t elle croître et mûrir les fruits ? Et si la guerre venait, la coopération empêcherait-elle la maison de brûler ?

ROBERT.—Oh, je sais que vous êtes contre la coopération.

LE PÈRE DUPONT.—Et toi même est tu pour ? Tu ne fais qu'en parler, mais tu n'entres pas dans une société coopérative. Il y a beaucoup de gens qui recommandent ainsi aux autres ce qu'ils ne veulent pas faire eux-mêmes.

ROBERT.—C'est que je n'ai pas besoin de m'en mettre.

L'INSTITUTEUR.—Je suis de ceux qui suivent volontiers le précepte de l'Évangile : examinez tout et choisissez ce qu'il y a de mieux. Aussi ne voulais-je pas parler de la coopération avant qu'on ait fait bien des essais. Il en est peu qui aient réussi, et beaucoup ont échoué. Peut-être est-ce néanmoins trop tôt pour en juger ; mais si vous le voulez, je vous dirai quelles ont été mes réflexions à ce sujet ?

TOUS.—Oui, oui, dites.

L'INSTITUTEUR.—D'abord, ai-je pensé, on ne s'associe que pour les choses qu'on ne peut faire seul. Si je peux faire seul un travail qui me rapportera 5 fr., je ne m'associerai pas avec un autre pour partager avec lui.

On ne s'associe donc que lorsque l'on ne peut pas faire autrement : soit parce que l'on est pas assez riche, soit

parce qu'on n'est pas assez fort ou assez habile pour faire l'affaire ou le travail à soi tout seul.

On n'aime pas à avoir des intérêts en commun, les associés étant comme les maîtres les uns des autres.

Puis, quand on s'associe, souvent chacun veut diriger, on ne s'entend pas toujours ; or il faut que quelqu'un dirige, et celui qui dirige doit à la fois savoir fabriquer et savoir vendre.

Enfin, dans ces associations, on veut établir l'égalité des salaires, ce qui est une injustice. Il faut que chacun soit payé en raison de son travail.

PIERRE.—C'est comme si l'on donnait le même prix pour une grosse vache et pour une petite.

LE VOISIN BONNARD.—Quand les affaires vont mal pour tout le monde, elles vont mal aussi pour une société coopérative.

LE PÈRE DUPONT.—Mais si le patron peut souvent attendre des temps meilleurs et occuper ses ouvriers, les sociétés coopératives seront bientôt gênées.

LE VOISIN BONHOMME.—Et on ne leur payera pas les marchandises plus cher.

L'INSTITUTEUR.—Vous voyez, mon cher Robert, nos voisins ne pensent pas que les associations coopératives puissent à coup sûr faire le bonheur du genre humain. Il n'existe pas, et il n'existera jamais d'institution qui rende tout le monde heureux. Il faut, dans ce monde, que chacun devienne l'artisan de son bonheur, et il y a pour cela une recette infailible : prenez une bonne dose de travail, mêlez-y la quantité nécessaire d'économie, et usez-en tous les jours. Voilà le moyen le plus certain d'arriver à une bonne position.—*Magasin d'Éducation et de Récréation.*

## PÉDAGOGIE.

### Considérations générales sur l'enseignement de la langue française.

Conférence donnée au personnel enseignant de l'école moyenne communale d'Ixelles, par M. Saey, directeur de cet établissement.

« Messieurs,

La question que nous abordons ici est une des plus importantes qui puissent faire l'objet de nos discussions, dans ces réunions qui ont pour but de nous éclairer mutuellement sur les moyens les plus propres à assurer le succès d'un établissement auquel nous avons vu de notre affection et nos soins.

L'étude de la langue maternelle est la base de toutes les autres. C'est donc pour cette partie de notre programme que les matériaux doivent être choisis avec le plus de soins, et qu'il convient de procéder de manière à arriver à un résultat infailible.

Examinons quelle est la route à suivre et prenons l'enfant à son entrée dans la section préparatoire, première année d'étude. Suivons avec lui les sept classes qu'il doit parcourir pour que ses études moyennes soient complètes.

Il est âgé de 6 à 7 ans. Ce qu'il doit surtout apprendre, c'est le mécanisme de la lecture, affaire de quelques mois. Il faut dès le premier jour faire marcher de pair l'expression orale et l'expression écrite. Quand l'instituteur aura écrit une lettre au tableau, qu'il en aura dit le nom à l'élève, il faudra que, nommant cette lettre, l'enfant apprenne à la reproduire. Ainsi successivement pour toutes les lettres et les combinaisons de lettres ; tout ce que l'élève apprend à lire, il doit aussi apprendre à l'écrire sous la dictée. Les transcriptions ne seront à tolérer que dans les classes où l'instituteur a plusieurs sections à

occuper simultanément, et pour les petits devoirs à donner à domicile. A mesure que l'enfant avance dans la lecture, il rencontre dans son livre de petites phrases qui ont un sens auquel il faut le rendre attentif. Ce sont là les premiers exercices de langue française, mais ce ne sont évidemment pas les seuls, même avec ces enfants encore si jeunes.

Il faut leur donner des idées, grossir leur vocabulaire, les exercer à voir, à observer, à comparer et à s'exprimer. Les exercices d'intuition, auxquels notre programme accorde une large place, et des entretiens de toute nature contribueront à obtenir ce résultat. Et si ces entretiens sont dirigés, par l'instituteur, dans un langage simple, il n'est point à craindre que les enfants s'ennuient à l'école.

Ajoutons qu'il convient de varier les exercices et que rien n'empêche d'apprendre déjà aux enfants quelques fables ; ils les réciteront simultanément, imitant l'expression qu'y donnera leur instituteur ; et à mesure qu'ils apprendront la fable, on les amènera à la raconter ; par ce moyen, on les fera parler, et ils est incontestable qu'ils retireront les plus grands fruits de cette exercice.

Passons aux élèves qui composent la classe que nous appelons deuxième année d'études, moyenne d'âge : 7 à 8 ans.

Ces enfants connaissent le mécanisme de la lecture. Comment emploiera-t-on le plus utilement le temps qu'ils ont à consacrer à l'étude de leur langue maternelle, soit deux ou trois heures par jour ? Dieu nous garde de leur faire apprendre par cœur, comme on l'a essayé quelque fois, les premiers chapitres d'une grammaire, les règles de la formation du pluriel dans les substantifs, avec toutes les exceptions.

Il faut des exercices moins arides, allant directement au but, et de nature à occuper l'enfant aussi agréablement qu'utilement. Le livre de lecture est la première ressource. C'est bien à tort que l'on agit parfois comme si les exercices de lecture devaient se borner à ce qui est nécessaire pour que l'enfant apprenne à lire convenablement ; nous voudrions y consacrer un temps beaucoup plus considérable ; nous considérons la lecture comme le principal moyen d'enseignement ; plus l'enfant lira, plus il acquerra d'idées ; il prendra goût à la lecture et lira, même hors de l'école, tous les livres qu'il pourra trouver. Mais que ces lectures soient toujours accompagnées d'entretiens explicatifs intéressants et agréables.

Comme grammaire proprement dite, il faudra bien aussi faire déjà quelque chose. Pour peu que l'enfant soit dirigé dans cette voie, il ne tardera pas à faire la distinction du genre et du nombre et à trouver par lui-même les changements de forme que les mots subissent. On lui fera écrire sous la dictée les leçons du livre de lecture, faisant au préalable épeler tous les mots pour lesquels il pourrait se tromper, car il faut éviter soigneusement qu'il s'habitue à mal orthographier.

Quelques devoirs grammaticaux choisis dans les ouvrages spécialement écrits pour cet objet, comme ceux de MM. Mouzon et Van Hollebeke, pour autant qu'on éloigne toutes les phrases qui présentent un sens trop abstrait et celles qui se rapportent aux exceptions, seront utiles et se prêteront à des devoirs à faire à domicile. Les exercices d'intuition pourront être résumés dans quelques petites phrases, dont l'instituteur donnera les commencements ; mais il est absolument indispensable que ces devoirs soient préparés oralement, de telle sorte qu'ils n'offrent plus aucune difficulté, même pour les élèves les plus faibles.

Les enfants devront, dans le courant de cette année d'étude, apprendre une dizaine de fables. Ils pourraient sans doute en apprendre davantage, mais il vaut mieux s'en tenir à un petit nombre, les faire répéter fréquemment, de manière à les faire dire avec toute l'expression

convenable. Il y a là, d'ailleurs, une mine inépuisable d'entretiens aussi instructifs qu'intéressants, et à mesure que l'intelligence des enfants se développe, l'instituteur trouvera matière à de nouvelles réflexions ; les enfants feront l'application de la fable, ils chercheront quels sont les hommes que les animaux y représentent ; et, encore une fois, si ces entretiens sont dirigés par un instituteur habile, les élèves y prendront goût, et ces exercices seront même une source de plaisirs et de douces émotions pour celui qui y préside. Voilà, certes, de quoi occuper utilement le temps de toute une année scolaire ; lectures nombreuses, constamment expliquées, entretiens divers, exercices d'intuition, dictées et fables, et l'on voudra bien reconnaître qu'il n'y a dans tout ce que nous préconisons ici rien qui puisse être difficile ou rebutant pour l'enfant. Passons à la 3e année d'études, moyenne d'âge : 8 à 9 ans.

Préparés comme ils l'ont été dans les deux premières années, les élèves ont déjà une aptitude étonnante pour toutes sortes d'exercices de la langue française ; il n'y a qu'à persévérer dans la route toute tracée, évitant soigneusement ce qui peut être au-dessus de la portée de l'intelligence des élèves, abstrait ou de nature à les rebuter. Les enfants en sont arrivés à lire couramment, mais ce n'est pas une raison pour réduire le temps consacré aux exercices de lecture, qui doivent toujours occuper le premier rang et continuer à être traités comme ils l'ont été en deuxième année, faisant toutefois quelques pas en avant, dans ce qu'on peut appeler l'enseignement grammatical proprement dit. Il peut être permis de mettre entre les mains des élèves une grammaire très-élémentaire, mais il faut se borner à faire apprendre quelques règles capitales, laissant soigneusement de côté l'inépuisable série des exceptions de toutes sortes et quantité de définitions. Quel temps considérable ne nous a-t-on pas fait passer à apprendre par cœur ce qu'on appelle la première partie de la grammaire ? Nous voudrions n'en prendre que ce qui est indispensable pour les principales règles d'accord. Nous condamnons sans réserve ces longues analyses grammaticales où l'enfant passe son temps à écrire quantité de fois, par exemple : " L'apostrophe, article élidé, masculin singulier, annonce que.... est déterminé," ou à conjuguer des verbes, non pas que ces exercices soient absolument inutiles, mais parce que ceux que nous recommandons nous paraissent aller plus directement au but, et sont, en tout cas, infiniment moins ennuyeux pour l'enfant. Les analyses grammaticales ont été pendant longtemps et sont encore la principale ressource de quantité de professeurs. Rien n'est en effet plus facile que de dire aux enfants : Analysez pour demain telle ou telle phrase, mais si nous pouvions sortir un moment du but spécial qui nous réunit ici, et jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans l'enseignement primaire, nous dirions que c'est par ce déplorable système, et à cause du temps que l'on consacre aux subtilités de la grammaire, que l'enseignement produit si peu de résultats, que les écoles offrent si peu de charmes pour les enfants, et que ceux-ci en sortent sans avoir acquis le goût de la lecture, sans avoir meublé leur esprit des notions élémentaires qui le rendent capable de s'élever ensuite par lui-même. Nous ajouterions encore que si les instituteurs suivaient notre système, ils acquerraient insensiblement une certaine éloquence spéciale, si désirable pour le succès de leur mission, et qu'ils se fatigueraient moins, parce qu'ils seraient écoutés, et que l'ordre et la discipline règneraient alors en quelque sorte naturellement.

Nous voudrions pour cette 3e année d'études borner l'enseignement grammatical aux points suivants :

Exercer l'élève à reconnaître dans une phrase : 1o les substantifs et les pronoms qui en tiennent lieu ; 2o les

adjectifs qualificatifs ; 30 les verbes et leurs sujets. Ce ne serait qu'après des exercices très nombreux que l'on formulerait les règles pour les faire dire par cœur, adoptant toutefois une forme de définition qui puisse être conservée dans les classes plus avancées. C'est surtout en écrivant sous la dictée que les élèves seraient exercés ; ils échapperaient ainsi à l'ennui d'écouter pendant une demi-heure et plus longtemps parfois, des leçons purement théoriques ; la leçon de lecture aussi se prête à des observations grammaticales qui doivent toutefois être courtes et rapides.

Continuation des exercices d'intuition à utiliser de plus en plus comme exercices de langue. Fables de LaFontaine comme précédemment, une dizaine par année, conformément au choix que nous avons arrêté.

4<sup>e</sup> année d'études, moyenne d'âge : 9 à 10 ans.

L'horizon moral et intellectuel des enfants, élargi peu à peu par trois années de travail, embrasse déjà une assez vaste étendue : notre jeune élève lit non-seulement très-couramment, mais attache un sens à ce qu'il lit et a pris goût à la lecture. Profitons de cette heureuse disposition et continuons hardiment dans la voie suivie jusqu'ici. Qu'il lise beaucoup et qu'il s'habitue à rendre compte de ce qu'il a lu ; qu'il apprenne soigneusement la signification de tous les mots nouveaux qu'il rencontre, qu'il les souligne ou les copie ; rendons-le déjà attentif à la signification figurée des mots. Attachons une importance de plus en plus grande à l'étude des fables, qui offrent une ressource immense, comme morale d'abord, comme enseignement grammatical et littéraire ensuite. Continuons aussi les exercices d'intuition. Il importe de ne pas ajourner plus longtemps ce qu'on peut appeler les exercices préparatoires de style proprement dits. Une fable étant apprise, les enfants doivent la raconter, et lorsque plusieurs d'entre eux se seront tirés convenablement d'affaire, on pourra demander qu'ils le fassent par écrit.

Il reste à examiner ce que doit être l'enseignement grammatical dans cette classe. Si nous étions libres dans le choix de nos procédés, nous continuerions à borner cet enseignement aux principales règles d'accord, mais il nous faut ici compter avec notre programme et avec l'Inspection. Force nous est donc de remplacer souvent le livre de lecture par la grammaire et d'apprendre aux élèves la première partie de celle-ci. Faisons-leur grâce au moins des règles et des exceptions non indispensables ; notre conviction profonde est que la majeure partie du temps que nous y consacrerions serait employée plus utilement et plus agréablement en lectures augmentant la somme des idées ; soumettons nous : *Loi dure, mais c'est la loi.*

Bannissons au moins les analyses grammaticales écrites, les conjugaisons écrites ; bornons nous à expliquer la grammaire, chapitre par chapitre, et à l'appliquer à des dictées. Une chose importante au point de vue des études ultérieures, c'est que les élèves apprennent à connaître la fonction des mots et qu'ils trouvent avec facilité le sujet et le complément direct ; mots barbares avec lesquels il faut bien les familiariser.—*Le Progrès.*

(A continuer.)

## Leçons familières de langue française.

Introduction.

(Suite.)

Quand je vous dis, mes enfants : " Pierre et Jacques ne cessent de se battre," vous comprenez bien, n'est-il pas vrai ? ce que je veux vous dire, l'idée que je veux vous communiquer ; mon intention est que vous sachiez que deux de vos camarades, l'un qui se nomme Pierre, l'autre qui se nomme Jacques, sont

constamment occupés à se frapper l'un l'autre, à se donner mutuellement des coups.

Si je vous dis maintenant : " La bataille entre ces deux armées a été sanglante," vous comprendrez encore ma pensée. Deux corps de troupes ennemis, en guerre l'un contre l'autre, se sont rencontrés, se sont attaqués avec leurs armes, à coups de fusil, à coups de canon, en se frappant avec leurs sabres, avec leurs baïonnettes, et beaucoup de sang a été répandu, c'est-à-dire beaucoup d'hommes ont été tués ou blessés.

Si je vous dis enfin : " Les blanchisseuses frappent sur le linge avec leurs battoirs," cela veut dire que les femmes qui lavent et blanchissent le linge, se servent d'un instrument, d'une sorte de palette en bois que vous connaissez tous, j'imagine, pour frapper sur ce linge, après l'avoir lessivé et savonné, et en ôtent ainsi, au moyen de ces coups violents qu'elles lui donnent, les poussières fines, les taches ou les souillures dont le tissu peut être plus ou moins imprégné.

Pierre et Jacques s'acharnant l'un contre l'autre, la bataille avec ses morts et ses blessés, les blanchisseuses qui frappent sur leur linge, ce sont là assurément des ordres d'idées qui semblent bien différents ; cependant ne voyez-vous pas que ces idées ont un point commun, celui qu'exprime d'une façon générale le mot *battre*, celui de coups donnés à quelqu'un ou à quelque chose.

Pierre et Jean se donnent des coups, les deux armées se donnent des coups, les blanchisseuses donnent des coups à leur linge. Or, l'idée étant plus ou moins commune, puisque les mots dont nous servons sont la représentation de nos idées, vous ne devez pas être surpris de voir les mots *bataille*, *battoir*, qui exprime cette idée plus ou moins commune, se rapprocher, quant à leur forme, du mot *battre*, qui représente l'idée de frapper, de donner des coups dans sa simplicité et sa généralité. Une *bataille*, c'est un ensemble de gens qui se battent ; un *battoir*, c'est un instrument pour battre le linge. De là, par suite de la conformité et, comme on dit, de l'analogie de l'idée, la conformité, l'analogie (1) du mot. Les mots *bataille*, *battoir*, dit-on encore, *dérivent* (2) du mot *battre*, c'est-à-dire qu'ils en proviennent, qu'ils ont été formés sur lui et d'après lui. Le mot *primitif*, le mot type, qui est ici le mot *battre* est, en quelque sorte, la source dont ils découlent ; c'est de lui qu'ils tirent leur origine, et ils sont comme de sa famille.

Et, de même que vous reconnaissez à leur ressemblance, au rapport de leurs traits, de leur démarche, de leur son de voix, les gens qui sont parents, qui sont du même sang, de même vous reconnaissez, à pareils signes, les mots qui sont de même famille. Ainsi, je suppose que vous connaissiez les mots *battre*, *bataille*, *battoir*, et que vous ne connaissiez pas le mot *battement*, ne direz-vous pas, la première fois que vous le trouverez sous vos yeux ou qu'on le prononcera devant vous, qu'il appartient à la même famille que *battoir*, *bataille*, et qu'il dérive comme ces mots, de *battre* ? Et, en effet, leur ressemblant par la forme, il leur ressemble aussi pour le sens : on dit : le *battement* du pouls, le *battement* des ailes d'un oiseau, pour indiquer, dans le premier cas, l'effet produit par le sang qui, en s'élançant du cœur, frappe contre l'enveloppe des artères, et dans le second, le mouvement de l'oiseau, qui, pour se débattre, pour prendre son essor, ou dans le cours de son vol, frappe l'air en agitant ses ailes.

Il en serait de même de *batteur*, *batteuse*, *batterie*, (3) etc.

Mais ce n'est pas tout encore.

Quand vous voulez dire que Pierre et Jacques, après s'être battus une première fois, se sont de nouveau rués l'un contre l'autre, vous dites : " Les voilà qui se *rebattent*." Quand vous voyez des bûcherons qui frappent à grands coups de hache sur un arbre pour le faire tomber, vous dites : " Les bûcherons *abattent* cet arbre." Lorsque, l'autre jour, Henri et Guillaume, qui sont plus méchants qu'ils ne sont forts, s'étaient attaqués à Jean-Pierre, et que Jean-Pierre, les prenant tous deux à bras le corps, les a rossés d'importance, vous auriez pu vous écrier : " Les voyez-vous, comme ils se *débattent* ! " Enfin un comman-

1. D'un mot grec qui signifie rapport, conformité *logique*.

2. Du mot latin *derivare* ; de *de* et *rivus*, ruisseau ; les mots dérivés découlent, pour ainsi dire, des mots primitifs, comme un cours d'eau d'un autre cours d'eau.

3. Il faut, d'ailleurs, observer qu'une ressemblance purement fortuite peut quelquefois rapprocher des mots qui ne sont pas en réalité de la même famille. Ainsi, dans l'exemple que nous avons choisi, on pourrait croire que *bateau* et ses dérivés *batelet*, *batelier*, *batellerie*, dérivent de *battre*, ce qui n'est pas. Nous reviendrons plus tard sur ces points.

dant d'armée, attaquant une place forte, et creusant comme cela se faisait autrefois, des tranchées pour approcher des remparts, doit s'attendre à ce que les ennemis *contre-battent* ses ouvrages.

Tous ces mots, *rebattre*, *abattre*, *débattre*, *contre-battre*, contiennent, comme vous le voyez, le mot *battre*; ils ne sont autre chose que le mot *battre* devant lequel on a mis certains mots comme *contre*, ou certaines syllabes, *re*, *a*, *dé*, qui ne font pas disparaître le sens primitif du mot *battre*, mais qui y ajoutent quelque chose, ou qui le changent, le modifient (4) comme nous disons, d'une certaine manière. *Rebattre*, c'est battre de nouveau; *abattre*, c'est battre pour faire tomber, et ainsi des autres.

On dit que les mots *rebattre*, *abattre*, *débattre*, *contre-battre*, sont des mots *composés*, sont les composés du mot *battre*. Et la famille d'un mot primitif est formée de ses dérivés et de ses composés

Eh bien ! mes chers enfants, il n'est, pour ainsi dire, pas de mot dans la langue française qui n'ait sa famille, ou qui ne fasse partie de la famille d'un autre mot. Et il y en a dont les familles sont fort nombreuses. En d'autres termes, les mots ne sont point isolés dans la langue, mais, en général, ceux qui représentent des idées analogues, venant d'une même origine, et pouvant être facilement produits les uns par les autres, ont aussi une forme analogue. Il y a, par exemple, des fruits que nous mangeons, et que nous mangeons avec plaisir, *pommes*, *poires*, *prunes*, etc. En général, nous désignerons l'arbre qui porte ces fruits par un mot dérivé du nom que nous donnons aux fruits eux-mêmes, et nous aurons ainsi : *pommier*, *poirier*, *prunier*, etc (5) La *cuisine* est l'art du *cuisinier*, et il faut être bon cuisinier pour bien *cuisiner*. Croiser et entrelacer des fils pour faire des étoffes servant à nous vêtir, c'est ce que l'on appelle *tisser*; l'action même de *tisser*, au moment où elle s'accomplit, nous l'appelons *tissage*; l'étoffe qui a été *tissée*, nous disons que c'est un *tissu*; l'ouvrier qui *tisse* est un *tisserand*, etc.

Plus tard, mes enfants, quand nous serons plus avancés dans l'étude des mots, quand nous saurons mieux ce qu'ils sont et le rôle qu'ils jouent dans notre langage, nous pourrions savoir mieux aussi comment ils se forment, et faire plus étroite connaissance avec leurs familles.

Je veux seulement aujourd'hui vous montrer, comme je vous l'avais promis, qu'il est moins difficile qu'on ne le croirait de s'initier au sens de ces vingt-cinq mille, trente-cinq mille mots, et même davantage, parce que ce ne sont pas vingt-cinq mille, trente-cinq mille, quarante-cinq mille mots, n'ayant aucun rapport les uns avec les autres et entièrement dissemblables qu'il faut se mettre dans la mémoire, mais des ensembles de mots, fort nombreux, si vous voulez, mais se rattachant les uns aux autres par des ressemblances de forme qui correspondent aux ressemblances d'idées, des familles de mots groupées autour d'un type primitif dont elles reproduisent plus ou moins la principale partie, le trait caractéristique. Sans compter qu'à part ce trait caractéristique qui constitue la famille, de famille à famille les mots se ressemblent aussi, au moins dans certaines de leurs parties, d'après le rang même qu'ils occupent, d'après l'idée particulière qu'ils représentent.

Ainsi, il est bien évident que les mots *prunier*, *poirier*, *pêcher*, n'appartiennent pas à la même famille, le premier ayant *prune* pour primitif, le second *poire*, le troisième *pêche*; vous voyez cependant que la partie *ier* ou *er* de ces trois mots est commune aux trois familles, et que c'est au moyen de cette partie commune, *ier* ou *er*, que nous désignons dans les uns et dans les autres, non plus le fruit qui sert de primitif à la famille, mais l'arbre qui porte le fruit. Et vous savez aussi que presque tous les mots désignant les arbres qui portent des fruits propres à notre nourriture sont dans le même rapport avec le nom du fruit qui leur sert de primitif: *abricot*, *abricotier*; *amande*, *amandier*; *noix*, *noyer*, etc. Toutes les fois donc que vous vous trouverez en présence d'un mot terminé en *ier* ou *er*, et dont la partie principale est le nom d'un fruit, vous conclurez que ce mot est le nom de l'arbre qui porte ce fruit, et, en général, vous ne vous tromperez pas. Et si, connaissant seulement le nom du fruit, vous ne connaissez point le nom de l'arbre, vous créerez de vous-même ce mot par analogie en ajoutant au nom du fruit *ier* ou *er*. De *groseille*, par exemple, vous ferez *groseiller*; de *café*, *caféier*; de *poivre*, *poivrier*, (6) etc.

4. Du mot latin *modus*, manière, modifier, changer la manière d'être.

5. Il y a des exceptions : ainsi le *raisin* est le fruit de la *vigne*.

6. Il y a pourtant des exceptions : on ne dit pas le *théier*, mais l'*arbre à thé*; coing ne donne pas *coingnier*, mais *cognassier*, etc.

Vous comprenez comme ces rapports sont commodes pour se renseigner, pour fixer son esprit sur le sens des mots, et aussi, selon le besoin, pour les écrire.

Mais ces rapports sont très-variés, et c'est plus tard seulement, je vous le répète, que nous entrerons dans le détail des règles de la dérivation et de la composition des mots. Attachez-vous seulement, dès à présent, toutes les fois que vous rencontrerez un mot, à considérer surtout dans ce mot cette partie qui est pour chaque mot comme un type de race, et qui le fait reconnaître pour ce qu'il est véritablement.

Les grammairiens appellent cette partie du mot le *radical* (7), d'un mot latin qui veut dire racine; le radical, c'est comme la racine du mot, quelque chose d'analogue à cette partie de la plante par laquelle elle tient au sol, et sans laquelle elle n'existerait pas. Ainsi, dans *battre*, *bataille*, *battoir*, etc., le radical est *bat'*, partie commune à tous les mots de la famille. Ils appellent *terminaison* la partie qui vient après le radical et qui termine, en effet, les mots en indiquant leurs différents caractères de dérivation, comme *tre* dans *battre*, *aile* dans *bataille*, *oir* dans *battoir*, etc. D'un mot latin qui veut dire *attaché*, *fixé devant*, ils appellent *préfixe* (8) les mots ou parties de mots placés avant le radical dans les mots composés. *A* est le préfixe de *abattre*; *re*, le préfixe de *rebattre*; *dé*, celui de *débattre*, etc. Retenez, je vous prie, ces dénominations.

7. *Radix*, racine.

8. Du mot latin *præfixus*. De même on emploie aussi le mot de *suffice*, placé après (*suffixus*) pour désigner la terminaison.

—(Manuel général de l'instruction primaire.)

### Exercice de langue française.

DICTÉE.

Après avoir parlé de l'hiver, de la neige et des glaces, il faut maintenant dire quelques mots de la saison qui nous arrive : chaque chose en son temps. Le printemps est, cette année, extraordinairement tardif : le huit mai, seulement, la glace du fleuve s'est brisée en face de Québec. Tout le monde souffre de ces retards. Les cultivateurs, surtout, s'en plaignent beaucoup. A l'époque où, d'ordinaire, les travaux des semailles sont en grande partie faits, ils avaient à peine commencé leurs premiers labours. Cela est dû, paraît-il, à l'influence de la lune rousse d'avril. Pourvu que ce déplacement de saison se fasse aussi sentir à l'automne, et que les gelées viennent plus tard que d'habitude, on peut encore conserver l'espoir d'une assez bonne récolte : car la végétation, une fois en marche, avance avec une rapidité surprenante.

Le printemps est une des plus belles saisons de l'année, la plus belle même, au sentiment du plus grand nombre. La nature longtemps endormie, ou plutôt engourdie sous son manteau de neige, revient à elle-même, se réveille et se pare des plus fraîches couleurs. Un arôme de vie se répand dans l'air ; on sent que tout fermente, que tout travaille. La sève monte et circule partout. Les arbres commencent à pousser leurs feuilles ; l'herbe reverdit dans les champs ; les fleurs les moins frileuses ouvrent leurs corolles aux rayons du soleil. Le bosquet désert se repeuple de tous ses chanteurs ailés. Tout un monde d'insectes surgit, sillonne les airs ou bruit dans l'herbe. Le printemps est la véritable jeunesse de l'année, comme la jeunesse est le printemps de la vie :

O primavera, gioventù del anno !

O gioventù, primavera della vita !

*Explications.*—*Neige* : eau congelée qui tombe en flocons blancs et légers.—*Maintenant* : à présent : pendant qu'on tient en main.—*Temps* : mesure de la durée des choses périssables, par opposition à l'éternité ; époque déterminée.—*Tardif* : qui vient tard.—*Mai* : cinquième mois de l'année ; mois des fleurs (cela est peu applicable au Canada) : mois de Marie.—*Québec* : ancienne capitale des Canadas, maintenant capitale de la province de Québec ; ville-forte, 50,000 âmes ; fondée par Samuel de Champlain en 1608, prise par les Anglais (Kertek), en 1629, et rendue en 1632 à la France ; reprise en 1759 et cédée finale-

ment à l'Angleterre, avec toute la colonie en 1763.—*Retards* : effet résultant de ce qu'une chose ne s'est pas faite en son temps ; retardement, délai.—*Cultivateurs* : ceux qui cultivent le sol ; c'est la profession la plus belle et surtout la plus naturelle. Même étymologie : *cultiver*, *culture*, *cultivable*, *culte* (*colere*, lat).—*Plaignent* (s'en) : font entendre des plaintes à ce sujet ; trouvent la chose dure.—*Semailles* : Ensemble des travaux que l'on fait pour ensemer les terres ; temps où se fait l'ensemencement. On dit aussi, dans ce dernier sens, *semaison*. Pendant les *semences*, faire les *semences*, etc., sont des manières impropres de parler ; il faut dire *semailles*.—*Labours* : travaux du labourage. Donner à une pièce de terre, un ou deux *labours*.—*Influence* : Pouvoir auprès de quelqu'un, ou sur quelqu'un ou quelque chose ; ascendant. De *influer*, couler sur ; parce que les anciens supposaient que les astres émettaient un certain fluide qui coulait, pour ainsi dire sur les hommes et les influençait.—*Lune* : Satellite qui tourne autour de la terre et l'éclaire pendant la nuit. Elle accomplit sa révolution en 27 jours 7 heures et quarante-trois minutes. Elle est quarante-neuf fois plus petite que la terre et en est éloignée d'environ 86,000 lieues.—*Rousse* : On appelle ainsi la lune d'avril, parce que, dit-on, sous l'influence de cette lune, les nouvelles feuilles ou bourgeons sont *roussis* par le froid.—*Avril* : quatrième mois de l'année ; du verbe *aperire*, ouvrir, parce que dans ce mois les feuilles commencent à s'ouvrir.—*Déplacement* : action de mettre dans un autre lieu ou dans un autre temps ; résultat de cette action.—*Récolte* : action de recueillir les produits de la terre ; ces produits eux-mêmes.—*Rapidité* : vitesse d'action, de mouvement ; qualité de ce qui parcourt beaucoup d'espace en peu de temps. On fait venir ce mot de *rapere*, ravir.—*Sentiment* : il veut dire ici opinion, manière de voir.—*Engourdie*.—auquel le froid donne une sorte de rigidité.—*Manteau* : se dit de la couche de neige qui couvre la terre, parce qu'elle l'enveloppe comme d'un manteau.—*Se pare* : revêt des parures, s'orne, s'embellit.—*Arôme* : principe odorant qui réside dans certaines plantes ou autres objets ; ce qui produit la bonne odeur.—*Fermente* : la fermentation est un mouvement qui se manifeste dans un liquide et en décompose les parties ; ce mot indique le travail qui se produit dans les plantes pendant la végétation, travail qui peut s'assimiler, jusqu'à un certain point, à la fermentation.—*Sève* : humeur nutritive qui se répand dans les arbres et les plantes.—*Monte* : se dirige de bas en haut.—*Circule* : va çà et là, passe d'un endroit dans un autre.—*Pousser* : croître, se développer.—*Reverdît* : reprend la couleur verte que le froid lui avait ôtée.—*Frileuses* : qui sont sensibles au froid.—*Corolle* : l'ensemble des pétales d'une fleur ; les pétales sont les *feuilles* intérieures qui forment le calice de la fleur, par opposition aux feuilles vertes et extérieures qui ont enveloppé le bouton.—*Chanteurs ailés* : les oiseaux chanteurs.—*Surgit* : sort de, s'élève de quelque lieu.—*Sillonner* : laisser des traces de son passage ; parcourir en tous sens.—*Bruit* : 3 pers. sing. indicat. présent de *Bruire* : rendre un son confus, produire un léger bourdonnement.

## AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

### Avis.

Nous avons déjà averti, à plusieurs reprises, ceux qui correspondent avec ce département, qu'ils aient à payer leurs lettres, attendu que le coût du port est presque double pour le destinataire. Il arrive tous les jours, cependant, un grand nombre de lettres non affranchies ; à l'avenir, le département ne les fera pas réclamer.

Nous croyons devoir en même temps informer ceux que cela concerne, que les rapports semi-annuels et les rapports d'écoles modèles ou autres institutions supérieures sont transmis au taux de un cent l'once, si on a la précaution de laisser légèrement ouverte l'une des

extrémités de l'enveloppe, et qu'on n'y joigne pas de lettre. Si une lettre accompagne le rapport on doit la mettre dans une enveloppe à part et l'affranchir comme une lettre ordinaire. Tout paquet manuscrit—dès qu'il ne contient pas de lettre, et qu'une des extrémités est laissée ouverte,—est aussi transmis au taux de un cent l'once.

### NOMINATIONS.

#### INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 5 juin dernier, nommer :

1o. Adolphe Fontaine, éc., avocat, inspecteur des écoles des comtés de Joliette et Berthier distraits du district d'inspection de A. D. Dorval, éc., moins toutefois les municipalités de Lanoiraie et Lavaltrie qui continueront à être comprises dans le dit district.

2o. Edouard Savard, éc., inspecteur des écoles du comté de Chicoutimi en remplacement de M. V. Martin décédé.

3o. Anthime Pilon, éc., avocat, inspecteur des écoles des comtés de Laval, Terrebonne, Deux Montagnes et partie du comté d'Argenteuil, en remplacement de Césaire Germain décédé.

#### COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 16 juin dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Cité de Montréal—catholiques—P. S. Murphy, ec.

“ “ protestants—Rev. M. Charles Bancroft.

Et par un autre ordre en conseil en date du 17 juin dernier, le lieutenant-gouverneur a bien voulu nommer :

1o. Pour la corporation catholique de la cité de Montréal, Aldric Oumet, éc., M. P., en remplacement de l'hon. Louis Belanger.

2o. Pour la corporation catholique de la cité de Québec, le Rév. Joseph Auclair, continué dans ses fonctions.

3o. Pour la corporation protestante de la cité de Québec, Wm. Walker, éc., continué dans ses fonctions.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil sous la date du 27 mai dernier et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 48e clause du chap. 15 des statuts refondus du Bas-Canada, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Lotbinière, Saint-Narcisse de Beauvillage—M. Etienne Marcoux en remplacement de M. Xavier Demers.

Comté de Portneuf, Sainte-Catherine—M. Augustin Cantin, en remplacement de M. Antoine Blondeau.

#### MEMBRES DE BUREAU D'EXAMINATEURS.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 mai dernier, nommer Edouard René Darche, éc., M. D., membre de la commission catholique établie à l'effet d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire dans les comtés de Richmond, Drummond et Wolfe, en remplacement de J. T. Béique, éc., démissionnaire.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 103e clause du chap. 15 des Statuts du Bas-Canada, nommer les messieurs dont les noms suivent membre du Jury protestant établi à Montréal, à l'effet d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité pour l'enseignement primaire, savoir :

1o. Le rév. R. Thornton M. A. remplacement de T. A. Gibson, éc.

2o. Le rév. J. Labley en remplacement du rév. Wm. Bond, L.L.D. démissionnaire.

### MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

#### ÉRÉCTIONS ET DÉLIMITATION.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 17 juin dernier, faire les érections suivantes de municipalités scolaires, savoir :

1o. Distraire le village de Waterloo, du canton de Shefford, (comté du même nom) et l'ériger en municipalité scolaire distincte avec les mêmes limites qu'il a comme municipalité rurale.

2o. Ériger en municipalité scolaire distincte la nouvelle paroisse de Saint-Vincent (dans le comté de Missisquoi) avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du lieutenant-gouverneur, en date du sept février dernier.

3o. Distraire de la municipalité scolaire de Sainte-Perpetue (dans le comté de l'Islet) la nouvelle paroisse de Saint-Pamphile qui en a été distraite pour les fins religieuses, et l'ériger en municipalité

scolaire distincte, avec les mêmes limites qu'elle a comme paroisse susdite.

Et par un autre ordre en conseil du 10 juillet courant, le lieutenant-gouverneur a bien voulu ordonner que le canton de Hampden, dans le comté de Compton, soit séparé de celui de Whitton, dans le même comté, comme il l'est actuellement pour les fins rurales, et qu'il soit érigé en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qu'il a comme canton susdit.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 27 mai dernier et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la 30e classe du chap. 15 des Statuts réformés du Bas-Canada décréter que le canton de Clifton, dans le comté de Compton, soit divisé pour les fins scolaires, ainsi qu'il l'est déjà pour les fins municipales.

**DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.**

**ÉLÈVES-INSTITUTEURS.**

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE—MM. Louis-Napoléon Dufresne, Louis-Thomas-Tancrède Dubé, Joseph-Edouard Savard et Georges Gagnon.

POUR ÉCOLE MODÈLE—MM. David-Odilon Dufresne, Elzéar Boivin, Michel-Edmond Turgeon, Pierre Dutil, Olivier-Émile Plante, Gilbert Sirois, Napoléon-Victor Leclerc, Louis-Abdon Guay, Téléphore Dick et Joseph-Alphonse Belleau.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—MM. Pierre-Calixte Gosselin, Alfred Bergeron, Joseph-Edouard Lévêque, Pierre Beaupré, François Gravel, Joseph-Téléphore Germain, Lucien-Philéas Laehance, Albert Arsenault, Joseph-Clovis Pagé, Calixte Dick et Ambroise Alphonse Godbout.

**ÉLÈVES-INSTITUTRICES.**

POUR ÉCOLE MODÈLE—Melles. Fridoline Létourneau, Caroline Couillard, Emma Chaperon-Young, Caroline Lévêque, Cécile Alvine Rousseau, Lætitia Rousseau, Amanda Tanguay, M. Thivierge, Dorilda Marquis, Aurélie Sirois, Clara Joséphine Lévêque, Éléonore Chabot, Des-Anges Paré, Céline Talbot, Esther Cloutier, Anne Scholastique Larue, Céline Gingras, Marguerite O'Reilly, M. Euphémie Morisset, Alida DeGuise, Symphorose Bernier, Julie Hériette Crêteau, Joséphine Pérusse, M. Mercier, Philomène Hélène Béchard et Exilda Barbeau.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—Melles. Malvina Dussault, Thais Gagne, Virginie Naud, Anna Ratté, Adélaïde Voyer, Florida Chasse, Anne Philomène Mercier, Célestine Pilote, Maivina Doré, Madame Isaïe Lajeunesse, Aurélie Marceau, Emma Blais, Hélène Ernestine Beau-lieu, Joséphine Héloïse Alphonsine Rousseau, Philomène-Péllisson, Ellen Phelin, Thais Dulcine Bernier, Angèle Lacasse, Philomène Gravel et Margaret Jane Milne.

PRIX DU PRINCE DE GALLES—Melle. Fridoline Létourneau.

**DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE MCGILL.**

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE—Lucinda Lawless, Suzan Rodger, Robert Varner, Charles McCorkill, Zadoc Lefebvre.

POUR ÉCOLE MODÈLE—Anne McFee, Mary A. Baillie, Catherine McFee, Jane Reason, Sarah Hurst, Jessie Rodger, Alice M. Christie, Abner Kneeland, Louisa Vessot, Mary Fergusson, Jeremiah Elliot, Florence Hilton, Andrew Stewart, Edouard Cornie, Alexander Scott, Jane Campbell, Elliott Henderson, Mary McLean, Sarah Nightingale, Kate A. Graham, Mary C. Brown, Amelia Groome, Jane McNab, Elizabeth Fraser, Marguerita Lucas, Callista Burnham.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—Georgiana Hunter, Martha Warcup, Marguerita Francis, Grace Hendrie, Fanny Edwards, Beatrice D. Graham, Louisa Woods, Blanche Smith, Lydia Tees, Mary N. Stewart, Selina J. Robinson, Mary A. Dawson, Margaret Maguire, Alice O. Chapman, Emily Sutton, Margaret Williams, Elizabeth McNab, Lizzie Barrett, Daisy Richardson, Mary Marshal, Isabella Woods, Agnes Smith, Mary H. Sutherland, Elizabeth Ballantyne, Mary E. Scroggie, Henrietta Douglas, Harriet Hodge, Charlotte V. Currie, Fanny L. Ewing, Agnes Forgrave, Jeanie Condie, Alma Taylor, Jessie W. Neill, Hannah J. Kendall, Elizabeth Brethour, Annie Thompson, Sarah E. McCombe, Philias A. Blouin, Elizabeth A. Loring.

PRIX DU PRINCE DE GALLES—Anne McFee, Mary A. Baillie.

ERRATUM.—Dans notre numéro de juin, nous avons omis le nom de Mlle. Bertha E. Moe de la liste des institutrices portant un diplôme d'école modèle de 1ère classe (A) ; deux autres noms avaient aussi été mal orthographiés ; on doit les lire comme suit : Mary E. Steere, Clara J. Varney.

**Instituteur demandé.**

On demande pour la municipalité scolaire de la Rivière-du-Loup No. 1 (Village) un instituteur pour l'école modèle.

S'adresser au soussigné,

CHARLES L. AUGER, S. T.

Rivière-du-Loup (En haut), 22 juin 1874.

**Instituteur disponible.**

Un ancien instituteur, diplômé en 1854, pouvant enseigner parfaitement le français et l'anglais, et muni de bonnes recommandations, offre ses services comme tel. S'adresser, (franco), spécifiant salaire et autres conditions, à Alexandre Bourgeau, Aylmer, comté d'Ottawa, P. Q.

**Institutrice disponible.**

La soussignée est prête à prendre de l'engagement comme institutrice. Son diplôme est pour école modèle. S'adresser par lettre affranchie à elle-même, à St. Grégoire, comté de Nicolet P. Q.

PHILOMÈNE BOURK.

**Distribution des prix et collation des diplômes dans les écoles normales.**

**ÉCOLE NORMALE LAVAL.**

La distribution des prix aux élèves-maitres a eu lieu le 25 juin. Une absence de la ville nous a empêché d'assister à cette soirée ; nous en empruntons le compte rendu au *Courrier du Canada* :

« L'intérêt particulier qui s'attache à cette institution, dont l'action sur le peuple de nos campagnes est si importante, attirait une foule considérable, jeudi soir, à la cérémonie de la distribution des prix et des diplômes qui a terminée l'année scolaire. L'école normale Laval est une de nos maisons d'éducation les mieux conduites, et partant, les plus estimées. Le bien qu'elle est appelée à faire est immense, et ceux qui la dirigent savent s'acquitter de leur devoir de manière à s'attirer l'estime et la reconnaissance de leurs compatriotes. 4 diplômes pour écoles académique, 10 pour école modèle et 11 pour école élémentaire ont été accordés, cette année, à des jeunes gens rangés et studieux qui vont aller grossir la phalange des instituteurs chargés d'enseigner, de former aux vertus religieuses et sociales, la génération en qui reposent nos espérances pour l'avenir.

Nous ne pouvons nommer tous ces lauréats, mais nous devons faire une mention spéciale de l'un d'eux, M. David Dufresne, qui a remporté le prix du prince de Galles, ainsi que de MM. Savard, Gagnon, Dubé et Louis Dufresne, qui ont reçu leur diplôme pour *académie*.

La soirée de jeudi a été réhaussée par la présence des artistes du septuor instrumental Haydn, qui ont bien voulu prêter leur concours. Les élèves de l'école ont aussi contribué à la partie artistique du programme par la récitation de quelques pages de littérature et par l'exécution de morceaux de musique vocale et instrumentale.

Dans tout le cours de la séance, nous avons remarqué avec plaisir la prononciation relativement correcte, l'articulation nette, distincte, des élèves qui ont eu à prendre la parole. Il y a là une amélioration importante qui mérite d'être notée. Une prononciation défectueuse et surtout la mollesse d'articulation sont des défauts trop communs parmi nous. Nous engageons fortement les élèves de l'école normale à ne pas oublier les conseils qu'ils ont reçus à ce sujet. Il importe que nous parlions bien notre langue. Le talent de la parole est l'un des premiers talents. L'homme à l'esprit le plus droit, mais dont la prononciation et l'articulation laissent à désirer, se sentira toujours placé dans une position désavantageuse lorsqu'il aura à soutenir les luttes de la parole contre un homme qui n'aura pas ces défauts, ce dernier fût-il, d'ailleurs, d'un moindre talent. Nous savons donc gré à l'école normale des efforts qu'à la suite du séminaire de Québec, elle sait faire pour opérer une réforme dont on a tant besoin.

Après la distribution des prix et des diplômes et l'exécution du programme de la soirée, M. le G. Vicaire Gazeau a bien voulu adresser la parole aux élèves. Comme toujours, il s'est exprimé avec le plus grand bonheur. Parmi l'auditoire d'élite qui assistait à la cérémonie, nous avons remarqué les dames de la famille de S. E. le Lieutenant Gouverneur, M. Chevalier, consul-général de France, MM. Garneau et Langelier, députés, M. Giard, du département de l'instruction publique, MM. Lepage, Laliberté, Côté et Gingras, prêtres.

Les séances de l'école normale sont toujours préparées avec soin. Le programme de la fête de jeudi était varié, et, comme d'habitude d'un bon goût parfait. Comme d'habitude aussi, le public s'est retiré enchanté et ne s'est pas fait faute d'exprimer hautement sa satisfaction.

Chez les élèves-maîtresses, les distributions des prix et la collation des diplômes se sont faites le 30 juin, au monastère des Ursulines.

Si l'école normale des garçons a son importance et son utilité, nous croyons que celle des filles est plus importante et plus utile encore. La part que prennent les femmes dans l'instruction et surtout dans l'éducation de l'enfance, est plus considérable qu'on ne le croit généralement ; et ce n'est que justice, car ce sont là leurs véritables attributions. Elles savent beaucoup mieux que les hommes émouvoir, façonner, conduire le cœur des enfants, et les impressions qu'elles laissent dans ces jeunes âmes, étant gravées plus profondément, ne s'effacent que bien plus tard. Il est donc important que celles qui sont appelées à prendre l'enfant presque sur les genoux de sa mère et à jeter dans son esprit et son cœur les premières notions de la science, de la morale et de la religion, soient, par une préparation intelligente et consciencieuse, parfaitement à la hauteur de cette tâche si pleine de responsabilités.

C'est dans le but d'assurer cette préparation si nécessaire que l'école normale des filles a été fondée par le bureau de l'éducation ; et depuis ce temps, chaque année fait constater un nouveau progrès réel, important, qui console des sacrifices passés et donne les meilleures espérances pour l'avenir. Le terme scolaire a été clos, cette année par une petite fête littéraire et musicale de nature à donner une excellente idée des résultats de l'enseignement.

La déclamation, ou plutôt la récitation des morceaux de littérature a fait beaucoup d'honneur aux professeurs de cette branche. Les élèves parlent et racontent avec une aisance et un bon goût qu'on ne rencontre que bien rarement. La prononciation est excellente, le geste naturel, et tout le maintien plein de cette grâce de bonne aloi aussi éloignée des extravagantes poses du salon que du guindé ordinaire des pensionnats. Nous avons fait la même remarque dans les morceaux de chant où, même les paroles des chœurs étaient articulées franchement et parvenaient dans toutes les parties de l'auditoire. Nous savons quelle part ont les dames Ursulines dans cet excellent résultat, mais nous ne devons pas non plus oublier les leçons de M. le principal qui s'est chargée lui-même de la partie du débit oral, ni les enseignements intelligents du professeur de musique de l'école, qui est en même temps un de nos littérateurs distingués.

Il nous serait difficile de nous prononcer sur le mérite respectif des élèves ; nous croyons cependant que Mlles. Hélène Bécharde et Marie Voyer ont droit à une mention spéciale pour la manière distinguée avec laquelle elles ont récité, la première, *Les dix francs d'Alfred* et la seconde, *Les petits enfants*. Quoi qu'on dise de nos écoles normales, nous voyons aujourd'hui tout le bien qu'elles font et qu'elles sont appelées à faire. Leurs détracteurs ne les connaissent pas : voilà tout le secret ; et plus d'un qui les juge aujourd'hui sans miséricorde s'apercevrait peut-être,

en y regardant d'un peu plus près, que l'infériorité n'est pas du côté qu'ils pensent et qu'il parle d'en bas au lieu de prononcer d'en haut.

Un fait remarquable et qui dénote beaucoup de travail avec des aptitudes excellentes, c'est que, cette année, toutes les élèves-maîtresses, sans exception, ont reçu leur diplôme.

À l'école normale Jacques Cartier, la distribution des prix s'est faite le deux juillet. Nous en empruntons le compte-rendu à la *Minerve* :

“C'est dans la cour de récréation, sous les grands saules qui en font l'ornement, que la séance a eu lieu. Tout avait été préparé pour l'occasion : drapeaux, banderoles, oriflammes, etc., l'on n'avait rien oublié. Il y avait beaucoup de monde et, au nombre des assistants, sur les premiers sièges, nous avons remarqué le rév. M. Bayle, supérieur du séminaire de St. Sulpice ; les Rév. MM. Lonergan, Thérien, Sentenne, Bédard, Godin, Chabert, etc., les frères des écoles chrétiennes Flamien et Olivier ; l'hon. M. Ouimet, ministre de l'instruction publique et premier ministre de la province ; l'hon. M. P. J. O. Chauveau et M. C. S. Cherrier.

La séance a été ouverte par “La noce du village,” morceau habilement chanté par le chœur des élèves de l'école, sous la direction de M. Ethier. Ensuite a eu lieu la distribution des prix aux élèves de l'école modèle, première partie, puis a été joué le premier acte du “Misanthrope” de Molière. Les rôles de cette pièce étaient répartis comme suit : *Alceste*, le misanthrope, M. David Dupuis ; *Philinte*, M. Hormidas Prud'homme ; *Oronte*, M. André Hébert. Nous n'entreprendrons pas d'apprécier la manière dont ces trois jeunes messieurs ont rempli leur tâche ; les fréquents applaudissements que l'assemblée leur a prodigués disent assez que cette pièce difficile a été bien jouée.

Deux autres morceaux, “La Sainte Ligue” et “Le Chant d'Allégresse,” ont suivi le “Misanthrope,” puis les prix mérités par les élèves-maîtres de l'école normale leur ont été décernés. Parmi les heureux couronnés, nous avons remarqué MM. Onésime Boisvert et Albert Laurendeau, qui ont reçu un grand nombre de prix.

Immédiatement après, l'hon. ministre de l'instruction publique a distribué les diplômes aux élèves-maîtres de l'école normale. Voici les noms de ces derniers :

*Diplômes académiques* :—MM. David Dupuis et Hormidas Prud'homme.

*Diplôme d'école modèle* :—MM. Albert Laurendeau, Jos. Brassard, André Hébert, Forté, Simon Aubin, Arsène Godin et Napoléon Millette.

*Diplôme pour école élémentaire* :—MM. P. Derôme, J. B. Demers, Moïse Guérin, Gaspard Caisse, Onésime Boisvert, Joseph Cardinal, Jos. Baril, Cyprien Dupuis, J. B. Turcotte, Napoléon Dubeau et Guillaume Aubin.

Le prix du Prince de Galles a été divisé entre MM. Albert Laurendeau et Jos. Brassard.

Après la séance, M. l'abbé Godin, principal de l'école normale en l'absence de M. l'abbé Verreau, s'est levé et a adressé à l'auditoire quelques paroles éloquentes.

Le rév. M. Bayle fit ensuite quelques remarques très intéressantes, félicita les élèves des brillants succès qu'ils avaient obtenus, et les encouragea à travailler avec persévérance.

L'hon. M. Chauveau rappela, avec émotion, les premiers temps de l'école normale Jacques-Cartier. “Je vois encore devant moi, dit-il, deux des premiers professeurs, MM. Boudrias et Archambault) et quelques uns des premiers élèves de cette institution.” L'hon. M. Chauveau loua M. l'abbé Verreau et parla de son énergie et de son assiduité au travail. Il touche la question relative au salaire des instituteurs, regrette qu'il ne soit pas plus élevé et fait des vœux pour qu'à l'avenir il soit augmenté.

M. Cherrier, invité à prendre la parole par l'hon. M. Ouimet, vante le système des écoles normales. Il dit un mot de l'école commerciale de M. E. U. Archambault, à propos de l'excellent programme d'études que cette maison a lancé il y a quelque temps.

L'hon. M. Ouimet succède à M. Cherrier. Il remercie de leurs bonnes paroles ceux qui ont parlé avant lui. L'école normale Jacques-Cartier, dit-il, est l'œuvre de l'hon. M. Chauveau, et il doit être heureux, aujourd'hui, de la voir assise sur des bases solides. L'hon. Ministre de l'instruction publique vante l'état d'instituteur, et lui aussi, fait des vœux pour que le salaire de ces hommes d'abnégation soit augmenté. Il félicite les élèves de leurs succès et les encourage à persévérer.

La foule s'est ensuite dispersée au chant du "Dieu Sauve la Reine."

A l'école normale McGill, l'année scolaire s'est terminée le 26 juin. Après la lecture du rapport de l'année courante, par le professeur Hicks, les prix et les diplômes furent distribués aux élèves. Nous donnons dans une autre colonne la liste de ces diplômes. M. Elliott prononça ensuite un discours d'adieux très bien écrit, puis, après un morceau de musique instrumentale, M. McGregor, professeur de l'école adressa aux élèves une harangue toute pleine de faits intéressants et d'excellents enseignements pédagogiques. "Vous vous sentez, dit-il, plus forts maintenant que lorsque vous êtes venus il y a un an ou deux. Vous êtes non seulement plus avancés et plus sages sous le rapport de l'âge, mais vous êtes, au point de vue de l'intelligence, plus développés, et plus complets. Vous avez été formés, dans un double sens, c'est-à-dire que vous avez été éloignés des mauvais sentiers et dirigés vers les bonnes routes; vous avez encore reçu cet entraînement des athlètes qui donne du nerf pour faire le bien et supporter le mal."

Nous voudrions avoir assez d'espace pour reproduire en entier ce discours qui contient tant de bons conseils et de vérités pratiques. Nous le publierons dans notre prochaine feuille.

Quelques jolies morceaux de musique, entre les remarques fort appropriées de M. Jenkins, de M. le juge Torrance et du principal, M. Dawson, puis l'intéressant programme se termina par le *God save the Queen*, chanté en chœur par tous les élèves.

## PALMARE.

### Distribution des prix aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

#### ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Joseph Lévêque; 1<sup>er</sup> acc. Pierre Beaupré, 2<sup>e</sup> François Gravel. Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Pierre Beaupré, 2<sup>e</sup> Alfred Bergeron; 1<sup>er</sup> acc. Albert Arsenault, 2<sup>e</sup> François Gravel. Enseignement, (théorique et pratique)—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> François Gravel; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Lévêque, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain. Dictée française—1<sup>er</sup> pr. Pierre Beaupré, 2<sup>e</sup> Louis Généreux; 1<sup>er</sup> acc. Philéas Lachance, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain. Analyse grammaticale—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Pierre Beaupré; 1<sup>er</sup> acc. Alf. Bergeron, 2<sup>e</sup> François Gravel. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Joseph Lévêque, 2<sup>e</sup> Pierre Beaupré; 1<sup>er</sup> acc. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> François Gravel. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Joseph Lévêque, 2<sup>e</sup> François Gravel; 1<sup>er</sup> acc. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Pierre Beaupré. Calcul mental—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Louis Généreux; 1<sup>er</sup> acc. Pierre Fortin, 2<sup>e</sup> Elzéar Jobin. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Louis Généreux; 1<sup>er</sup> acc. Elie Jobin, 2<sup>e</sup> François Gravel. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. Elie Jobin, 2<sup>e</sup> Joseph Lévêque; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Pagé, 2<sup>e</sup> Alfred Bergeron. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Calixte Dick; 1<sup>er</sup> acc. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Joseph Lévêque. Physique—1<sup>er</sup> pr. Joseph Lévêque, 2<sup>e</sup> Alfred Bergeron et Pierre Beaupré; 1<sup>er</sup> acc. François Gravel, 2<sup>e</sup> Albert Arsenault. Agriculture—1<sup>er</sup> pr.

Pierre Beaupré, 2<sup>e</sup> Alfred Bergeron; 1<sup>er</sup> acc. François Gravel, 2<sup>e</sup> Joseph Lévêque. Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. Téléphore Germain et Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Achille Desjardins et Alfred Bergeron; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Pagé, 2<sup>e</sup> Napoléon Gourdeau. Lecture à haute voix—Prix, Alfred Bergeron, Acc. Calixte Dick. Progrès remarquables—1<sup>er</sup> pr. Alfred Bergeron, 2<sup>e</sup> Albert Arsenault.

#### ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1<sup>er</sup> David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil. Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Damase Bélanger; 1<sup>er</sup> acc. Emile Plante, 2<sup>e</sup> Ludger Miville. Enseignement, (théorique et pratique)—1<sup>er</sup> pr. Elzéar Boivin, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil et Abdon Castonguay; 1<sup>er</sup> acc. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon. Dictée française—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon; 1<sup>er</sup> acc. Abdon Castonguay, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois. Analyse grammaticale—1<sup>er</sup> pr. Abdon Castonguay, 2<sup>e</sup> David Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Elzéar Boivin, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon. Analyse logique—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne et Elzéar Boivin, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon; 1<sup>er</sup> pr. Calixte Gosselin, 2<sup>e</sup> Abdon Castonguay. Littérature—1<sup>er</sup> pr. Gilbert Sirois et Victor Leclerc, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon; 1<sup>er</sup> acc. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil. Mythologie—1<sup>er</sup> pr. Gilbert Sirois et Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Jean Bte. Morisset et Victor Leclerc, 2<sup>e</sup> Téléphore Dick et Emile Plante. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois et Victor Leclerc; 1<sup>er</sup> acc. Amédée Tanguay, 2<sup>e</sup> Emile Plante et Téléphore Dick. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Jean Bte. Morissette, 2<sup>e</sup> Téléphore Dick; 1<sup>er</sup> acc. Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Damase Bélanger. Histoire de France—1<sup>er</sup> pr. Edmond Turgeon et Jean Bte. Morisset, 2<sup>e</sup> Téléphore Dick; 1<sup>er</sup> acc. David Dufresne et Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil. Histoire d'Angleterre—1<sup>er</sup> pr. Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Edmond Turgeon; 1<sup>er</sup> acc. Elzéar Boivin, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Morisset. Calcul mental—1<sup>er</sup> pr. Amédée Tanguay, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Damase Bélanger, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Morisset. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> David Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Amédée Tanguay, 2<sup>e</sup> Damase Bélanger. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois; 1<sup>er</sup> acc. Elzéar Boivin, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Morisset. Algèbre—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> Alphonse Belleau. Géométrie—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Turgeon et Jean Bte. Morisset, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois. Astronomie—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil. Physique—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Pierre Dutil, 2<sup>e</sup> Emile Plante. Chimie—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Elzéar Boivin; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois. Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Joseph Belleau et Jean Bte. Morisset; 1<sup>er</sup> acc. Téléphore Dick, 2<sup>e</sup> Pierre Dutil. Lecture à haute voix—prix, Pierre Dutil; acc. Elzéar Boivin.

#### LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

##### Première classe anglaise.

Lecture et prononciation—1<sup>er</sup> pr. Victor Leclerc, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois et David Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Alphonse Belleau, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Morisset. Grammaire anglaise—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois; 1<sup>er</sup> acc. Victor Leclerc, 2<sup>e</sup> Pierre Beaupré. Dictée anglaise—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Victor Leclerc et Emile Plante; 1<sup>er</sup> acc. Alphonse Belleau, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois. Analyse grammaticale, (anglaise)—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois; 1<sup>er</sup> acc. Emile Plante, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Morisset. Traduction (du français en anglais)—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Alphonse Belleau; 1<sup>er</sup> acc. Emile Plante, 2<sup>e</sup> Gilbert Sirois. Traduction (de l'anglais en français)—1<sup>er</sup> pr. Gilbert Sirois, 2<sup>e</sup> Victor Leclerc; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Turgeon, 2<sup>e</sup> David Dufresne.

##### Deuxième classe anglaise.

Lecture et prononciation—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain; 1<sup>er</sup> acc. Achille Desjardins, 2<sup>e</sup> Philéas Lachance. Grammaire anglaise—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Alphonse Godbout; 1<sup>er</sup> acc. Achille Desjardins, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain. Dictée anglaise—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain; 1<sup>er</sup> acc. Achille Desjardins, 2<sup>e</sup> Alphonse Godbout. Traduction (de l'anglais en français)—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Philéas Lachance; 1<sup>er</sup> acc. Achille Desjardins, 2<sup>e</sup> Téléphore Germain. Traduction (du français en anglais)—1<sup>er</sup> pr. Louis Généreux, 2<sup>e</sup> Elie Jobin; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Pagé et Téléphore Germain, 2<sup>e</sup> Achille Desjardins.

#### MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

Solfège—1<sup>er</sup> pr. George Gagnon, 2<sup>e</sup> Louis Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Amédée Tanguay, 3<sup>e</sup> Victor Leclerc et Alfred Bergeron. Piano—1<sup>er</sup> pr. David Dufresne, 2<sup>e</sup> Louis Dufresne et Emile Plante; 1<sup>er</sup> acc. Amédée Tanguay, 2<sup>e</sup> Elie Jobin, 3<sup>e</sup> Alfred Bergeron et Alphonse Godbout. Exercices militaires—1<sup>er</sup> pr. Victor Leclerc, 2<sup>e</sup> Amédée Tanguay; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Belleau et Pierre Dutil, 2<sup>e</sup> Alfred Bergeron.

#### ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

1<sup>er</sup> pr. de philosophie, de grammaire latine, de versions latines, d'analyse latine, de thèmes latins, d'algèbre et de trigonométrie;

2<sup>e</sup> pr. de dictée française, de littérature et d'histoire générale accordés à Louis-Napoléon Dufresne. 1<sup>er</sup> pr. de dictée française et de thèmes latins ; 2<sup>e</sup> pr. de littérature, d'analyse latine, d'algèbre et de trigonométrie accordés à Tancrède Dubé. 1<sup>er</sup> prix d'histoire générale, d'algèbre et d'enseignement théorique et pratique ; 2<sup>e</sup> pr. de philosophie, de grammaire latine et de trigonométrie accordés à Edouard Savard. 1<sup>er</sup> pr. de littérature, de philosophie et de lecture à haute voix ; 2<sup>e</sup> pr. de versions latine et d'enseignement théorique et pratique accordés à George Gagnon.

### Distribution des prix aux élèves-institutrices de l'école normale Laval.

#### ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Thais Gagné ; 1<sup>er</sup> acc. Virginie Naud, 2<sup>e</sup> Anna Ratté. Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Virginie Naud et Anna Ratté, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault ; 1<sup>er</sup> acc. Thais Gagné, 2<sup>e</sup> Marie-Anne Mercier. Histoire de l'église—1<sup>er</sup> pr. Thais Gagné, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault et Marie A. Mercier ; 1<sup>er</sup> acc. Célestine Pilote, Virginie Naud. Enseignement (théorique et pratique)—1<sup>er</sup> pr. Marie Voyer, 2<sup>e</sup> Virginie Naud ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Pélisson, 2<sup>e</sup> Emma Blais. Dictée française—1<sup>er</sup> pr. Marie Mercier, 2<sup>e</sup> Anna Ratté ; 1<sup>er</sup> acc. Marie-Louise Cummings, 2<sup>e</sup> Thais Gagné. Analyse grammaticale—1<sup>er</sup> pr. Anna Ratté, 2<sup>e</sup> Thais Gagné ; 1<sup>er</sup> acc. Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Virginie Naud. Littérature—1<sup>er</sup> pr. Marie Mercier, 2<sup>e</sup> Marie Voyer ; 1<sup>er</sup> acc. Blanche Passage et Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Thais Gagné et Anna Ratté. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Marie Voyer ; 1<sup>er</sup> acc. Thais Gagné, 2<sup>e</sup> Marie Mercier. Calcul mental—1<sup>er</sup> pr. Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Anna Ratté ; 1<sup>er</sup> acc. Emilie Trudel, 2<sup>e</sup> Virginie Naud. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Malvina Dussault, 2<sup>e</sup> Virginie Naud ; 1<sup>er</sup> acc. Célestine Pilote, 2<sup>e</sup> Ellen Phelin. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. Thais Gagné, 2<sup>e</sup> Hélène Beaulieu ; 1<sup>er</sup> acc. Célestine Pilote, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Virginie Naud, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault ; 1<sup>er</sup> acc. Hélène Beaulieu, 2<sup>e</sup> Célestine Pilote. Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. Blanche Passage, 2<sup>e</sup> Marie-Louise Cummings et Aurélie Marceau ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Mercier, 2<sup>e</sup> Alphonsine Rousseau. Lecture à haute voix—1<sup>er</sup> pr. Marie Voyer, 2<sup>e</sup> Célestine Pilote ; 1<sup>er</sup> acc. Blanche Passage, 2<sup>e</sup> Hélène Beaulieu. Agriculture—1<sup>er</sup> pr. Marie Dussault ; 2<sup>e</sup> Thais Gagné ; 1<sup>er</sup> acc. Virginie Naud, 2<sup>e</sup> Anna Ratté. Progrès remarquables—1<sup>er</sup> pr. Hélène Beaulieu, 2<sup>e</sup> Ellen Phelin.

#### ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Caroline Couillard ; 1<sup>er</sup> acc. Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Caroline Lévêque. Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Céline Gingras, 2<sup>e</sup> Alvine Rousseau ; 1<sup>er</sup> acc. Marguerite O'Reilly, 2<sup>e</sup> Fridoline Létourneau. Histoire de l'église—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon et Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Marguerite O'Reilly ; 1<sup>er</sup> acc. Lætitia Rousseau et Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Henriette Crôteau. Enseignement (théorique et pratique)—1<sup>er</sup> pr. Marie Tanguay et Des-Anges Paré, 2<sup>e</sup> Marguerite O'Reilly et Marie Larue ; 1<sup>er</sup> acc. Alvine Rousseau et Symphorose Bernier, 2<sup>e</sup> Lætitia Rousseau et Fridoline Létourneau. Dictée française—1<sup>er</sup> pr. Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Caroline Couillard ; 1<sup>er</sup> acc. Fridoline Létourneau et Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Marie Tanguay. Analyse grammaticale—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon et Caroline Couillard, 2<sup>e</sup> Marie Tanguay ; 1<sup>er</sup> acc. Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Caroline Lévêque. Analyse logique—1<sup>er</sup> pr. Caroline Couillard, 2<sup>e</sup> Fridoline Létourneau ; 1<sup>er</sup> acc. Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Lætitia Rousseau. Littérature—1<sup>er</sup> pr. Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Caroline Lévêque ; 1<sup>er</sup> acc. Euphémie Morisset, 2<sup>e</sup> Marie Mercier et Marie Tanguay. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Alvine Rousseau, 2<sup>e</sup> Marguerite O'Reilly ; 1<sup>er</sup> acc. Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Marie Thivierge. Histoire de France—1<sup>er</sup> pr. Alvine Rousseau, Darilda Marquis, Caroline Lévêque et Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Éléonore Chabot et Emma Chaperon ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Larue, 2<sup>e</sup> Caroline Couillard. Histoire d'Angleterre—1<sup>er</sup> pr. Marguerite O'Reilly, 2<sup>e</sup> Alvine Rousseau ; 1<sup>er</sup> acc. Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Fridoline Létourneau. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Céline Gingras, 2<sup>e</sup> Marie Thivierge ; 1<sup>er</sup> acc. Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Céline Talbot. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon, Alvine Rousseau, Caroline Lévêque, Fridoline Létourneau et Caroline Couillard, 2<sup>e</sup> Marguerite O'Reilly ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Thivierge, 2<sup>e</sup> Lætitia Rousseau. Toisé—1<sup>er</sup> pr. Alvine Rousseau, 2<sup>e</sup> Joséphine Pérusse, 1<sup>er</sup> acc. Marie Thivierge, 2<sup>e</sup> Darilda Marquis, Caroline Lévêque et Fridoline Létourneau. Algèbre—1<sup>er</sup> pr. Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Emma Chaperon et Alvine Rousseau ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Thivierge et Clara Lévêque, 2<sup>e</sup> Céline Talbot. Géographie et usages des globes—1<sup>er</sup> pr. Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Alvine Rousseau ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Cloutier, Caroline Couillard, Marguerite O'Reilly et Marie Tanguay, 2<sup>e</sup> Emma Chaperon. Agriculture—1<sup>er</sup> pr. Alvine Rousseau et Caroline Lévêque, 2<sup>e</sup> Fridoline Létourneau ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Tanguay, 2<sup>e</sup> Carline Couillard. Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon et Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Caroline Couillard et Caroline Lévêque ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Thivierge et Alida DeGuise, 2<sup>e</sup> Lætitia Rousseau et Joséphine Pérusse. Lecture à haute voix—1<sup>er</sup> pr. Hélène Béchard, 2<sup>e</sup> Darilda Marquis ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Prusse, 2<sup>e</sup> Lætitia Rousseau.

#### LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

##### Première classe anglaise.

Grammaire—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon et Marguerite O'Reilly, 2<sup>e</sup> Marguerite Warren ; 1<sup>er</sup> acc. Lætitia Rousseau et Jane Milne, 2<sup>e</sup> Henriette Crôteau et Blanche Passage. Analyse et Dictée—1<sup>er</sup> pr. Ellen Phelin et Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Jane Milne ; 1<sup>er</sup> acc. Marguerite O'Reilly et Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Blanche Passage et Marguerite Warren. Lecture et traduction—1<sup>er</sup> pr. Fridoline Létourneau et Alvine Rousseau, 2<sup>e</sup> Anna Ratté ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Pérusse et Caroline Couillard, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault et Clara Lévêque.

##### Deuxième classe anglaise.

Grammaire—1<sup>er</sup> pr. Darilda Marquis, 2<sup>e</sup> Marie-Anne Mercier ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Cloutier, 2<sup>e</sup> Emma Blais. Lecture et traduction—1<sup>er</sup> pr. Symphorose Bernier et Marie Tanguay, 2<sup>e</sup> Marie Paré ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Larue, 2<sup>e</sup> Marie Thivierge. Application à parler l'anglais—1<sup>er</sup> pr. Exilda Barbeau, 2<sup>e</sup> Marie Voyer ; 1<sup>er</sup> acc. Alvine Rousseau, 2<sup>e</sup> Joséphine Pérusse.

#### MUSIQUE INSTRUMENTALE.

##### Première classe.

Piano et Harmonium—Prix : Fridoline Létourneau. Piano—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Caroline Lévêque ; 1<sup>er</sup> acc. Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Marie Mercier et Alida DeGuise.

##### Deuxième classe.

Piano—1<sup>er</sup> pr. Marie Larue, 2<sup>e</sup> Clara Lévêque ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonsine Rousseau, 2<sup>e</sup> Philomène Gravel.

##### Troisième classe.

Piano—Prix : Caroline Couillard et Anna Ratté ; acc. Jane Milne. Harmonium—Prix : Hélène Béchard et Lætitia Rousseau ; acc. Emma Chaperon. Dessin—1<sup>er</sup> pr. Fridoline Létourneau, 2<sup>e</sup> Marie Cloutier ; 1<sup>er</sup> acc. Alvine Poitras, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault. Dessin, (paysages)—1<sup>er</sup> pr. Joséphine Pérusse et Symphorose Bernier, 2<sup>e</sup> Virginie Naud ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Thivierge, 2<sup>e</sup> Alvine Rousseau. Dessin, (figures)—1<sup>er</sup> pr. Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Henriette Crôteau ; acc. Éléonore Chabot. Dessin (cartes géographiques)—Prix : Marie Thivierge et Joséphine Pérusse. Ouvrages, Couture—1<sup>er</sup> pr. Marie Cloutier et Clara Lévêque, 2<sup>e</sup> Joséphine Pérusse ; 1<sup>er</sup> acc. Alvine Poitras, 2<sup>e</sup> acc. Marie Paré. Ouvrages en laine—1<sup>er</sup> pr. Euphémie Morisset et Marie Thivierge, 2<sup>e</sup> Malvina Dussault et Caroline Lévêque ; 1<sup>er</sup> acc. Jane Milne, 2<sup>e</sup> Marie Larue. Tricot—1<sup>er</sup> pr. Emma Chaperon, 2<sup>e</sup> Angèle Lacasse ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Pérusse, 2<sup>e</sup> Euphémie Morisset. Fleurs artificielles—1<sup>er</sup> pr. Célestine Pilote, 2<sup>e</sup> Henriette Crôteau et Alvine Poitras ; 1<sup>er</sup> acc. Jane Milne, 2<sup>e</sup> Clara Lévêque.

#### MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

##### Première division.

Solfège—1<sup>er</sup> pr. Fridoline Létourneau et Lætitia Rousseau, 2<sup>e</sup> Hélène Béchard et Marie Mercier ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Pérusse, 2<sup>e</sup> Henriette Crôteau.

##### Deuxième division.

Solfège—1<sup>er</sup> pr. Atala Rousseau, 2<sup>e</sup> Blanche Passage ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonsine Rousseau et Philomène Gravel, 2<sup>e</sup> Célestine Pilote.

### Ecole modèle Laval.

#### GRANDE CLASSE FRANÇAISE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Charles Maguire ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonse Généreux, 2<sup>e</sup> Ernest Cloutier. Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Guillaume Michaud, 2<sup>e</sup> Pierre Binet ; 1<sup>er</sup> acc. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Auguste Dufresne. Bonne Conduite—1<sup>er</sup> pr. Alphonse Latouche, 2<sup>e</sup> Raphaël Hocheday ; 1<sup>er</sup> acc. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Onésiphore Trudel. Grammaire française et dictée—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> Régis Valois ; 1<sup>er</sup> acc. Charles Maguire, 2<sup>e</sup> Alfred Masse. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alphonse Généreux, 2<sup>e</sup> Raphaël Hocheday et Ernest Cloutier ; 1<sup>er</sup> acc. M. Onésiphore Trudel, 2<sup>e</sup> Omer Bédard. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Joseph Alary ; 1<sup>er</sup> acc. Pierre Binet, 2<sup>e</sup> Jean Baptiste Berthelot. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Philippe Paradis et Joseph Marcoux, 1<sup>er</sup> acc. M. Joseph Drapeau, 2<sup>e</sup> acc. Alfred Fages. Cinquième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alfred Richard, 2<sup>e</sup> George Workman ; 1<sup>er</sup> acc. Rodolphe Lyonnais, 2<sup>e</sup> Jean-Baptiste Guillemet. Analyse grammaticale—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire ; 1<sup>er</sup> acc. Louis Matte, 2<sup>e</sup> Auguste Dufresne. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alphonse Généreux, 2<sup>e</sup> Guillaume Michaud ; 1<sup>er</sup> acc. Lucien Lacroix, 2<sup>e</sup> Onésiphore Trudel. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Jean-Baptiste Berthelot, 2<sup>e</sup> Pierre Binet et Octave Poitras ; 1<sup>er</sup> acc. M. Joseph Alary, 2<sup>e</sup> Siméon Fortin. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alfred Fages, 2<sup>e</sup> Joseph Drapeau ; 1<sup>er</sup> acc. Philippe Jolicœur, 2<sup>e</sup> Philippe Paradis. Cinquième groupe

1<sup>er</sup> pr. M. Alfred Richard, 2<sup>e</sup> Elzéar Petitclerc; 1<sup>er</sup> acc. Rodolphe Lyonais, 2<sup>e</sup> William Walsh. Arithmétique et calcul mental—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Charles Maguire et Mark McSweeney; 1<sup>er</sup> acc. Jean Baptiste Berthelot, 2<sup>e</sup> William Walsh. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. Ernest Cloutier, 2<sup>e</sup> Eugène Gilbert. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Onésiphore Trudel, 2<sup>e</sup> Alphonse Latouche; 1<sup>er</sup> acc. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> Cyrille Laberge. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Guillaume Michaud, 2<sup>e</sup> Joseph Siméon; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Drapeau, 2<sup>e</sup> Siméon Fortin. Cinquième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Pierre Binet, 2<sup>e</sup> Alfred Fages; 1<sup>er</sup> acc. Arthur Fortin, 2<sup>e</sup> William Hudson. Sixième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Rodolphe Lyonais, 2<sup>e</sup> Philippe Jolicœur; 1<sup>er</sup> acc. Jean-Baptiste Guillemet, 2<sup>e</sup> Joseph Alary. Calcul écrit—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Charles Maguire et Jean-Bte. Berthelot; 1<sup>er</sup> acc. M. William Walsh, 2<sup>e</sup> Auguste Dufresne. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alphonse Gèneveux et Lucien Lacroix, 2<sup>e</sup> M. Ernest Cloutier; 1<sup>er</sup> acc. Omer Matte, 2<sup>e</sup> Eugène Gilbert. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Onésiphore Trudel, 2<sup>e</sup> Alphonse Latouche; 1<sup>er</sup> acc. Omer Bedard, 2<sup>e</sup> Eugène Renaud. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Guillaume Michaud, 2<sup>e</sup> Joseph Côté; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Drapeau, 2<sup>e</sup> Siméon Fortin. Cinquième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Pierre Binet; 2<sup>e</sup> Alfred Fages; 1<sup>er</sup> acc. Raphaël Hocheday, 2<sup>e</sup> Arthur Fortin. Sixième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Jean-Bte. Guillemet, 2<sup>e</sup> Napoléon Martineau, 1<sup>er</sup> acc. Joseph Alary, 2<sup>e</sup> Tancrède Trudel. Géographie—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Alphonse Gèneveux, 2<sup>e</sup> Alphonse Latouche; 1<sup>er</sup> acc. Auguste Dufresne, 2<sup>e</sup> Louis Matte et Ernest Cloutier. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Guillaume Michaud; 1<sup>er</sup> acc. Siméon Fortin, 2<sup>e</sup> Raphaël Hocheday. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Charles Maguire, 2<sup>e</sup> Mark Henry McSweeney; 1<sup>er</sup> acc. William Walsh, 2<sup>e</sup> George Workman. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Pierre Binet, 2<sup>e</sup> Philippe Paradis et Jean-Bte. Berthelot; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Marcoux, 2<sup>e</sup> Alfred Fages. Cinquième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. M. Jean-Bte. Guillemet, 2<sup>e</sup> Alfred Richard; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Martineau, 2<sup>e</sup> Arthur Fortin. Histoire du Canada—Groupe français, 1<sup>er</sup> pr. M. Ernest Cloutier, 2<sup>e</sup> Joseph Côté et Alphonse Gèneveux; 1<sup>er</sup> acc. M. Auguste Gilbert. Groupe anglais, 1<sup>er</sup> pr. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire; 1<sup>er</sup> acc. William Walsh, 2<sup>e</sup> Thomas Walsh. Histoire sainte—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Guillaume Michaud et Raphaël Hocheday; 1<sup>er</sup> acc. M. Lucien Lacroix, 2<sup>e</sup> Siméon Fortin. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Pierre Binet, 2<sup>e</sup> Philippe Jolicœur; 1<sup>er</sup> acc. Alfred Richard, 2<sup>e</sup> Joseph Marcoux. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Jean-Bte. Berthelot, 2<sup>e</sup> Jean-Bte. Guillemet; 1<sup>er</sup> acc. Elzéar Petitclerc, 2<sup>e</sup> Alfred Fages. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Napoléon Martineau, 2<sup>e</sup> Siméon Fortin; 1<sup>er</sup> acc. Jean-Bte. Dupéré, 2<sup>e</sup> Tancrède Trudel. Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. M. Octave Poitras, 2<sup>e</sup> Henry McSweeney et Alfred Fages; 1<sup>er</sup> acc. M. Auguste Dufresne, 2<sup>e</sup> Alfred Masse et Alphonse Latouche. Lecture et prononciation—1<sup>er</sup> pr. M. Raphaël Hocheday, 2<sup>e</sup> Ernest Cloutier, 3<sup>e</sup> Pierre Binet; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Drapeau, 2<sup>e</sup> Alphonse Gèneveux.

PETITE CLASSE FRANÇAISE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. M. Adolphe Langelier et Joseph Lemieux, 2<sup>e</sup> Arthur Blouin et Hubert Larue; 1<sup>er</sup> acc. Gaspard Huot, 2<sup>e</sup> Louis Delsart. Instruction religieuse—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Jean-Bte. Dufresne, 2<sup>e</sup> Thomas Hill; 1<sup>er</sup> acc. Ernest Vézina, 2<sup>e</sup> Hubert Larue. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Adolphe Langelier et Joseph Lemieux, 2<sup>e</sup> Arthur Blouin et Thomas Grenier; 1<sup>er</sup> acc. Louis Delsart, 2<sup>e</sup> Eugène Trudel. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Edmond Poitevin, 2<sup>e</sup> Philippe Robitaille; 1<sup>er</sup> acc. Philippe Tessier, 2<sup>e</sup> Joseph Bélanger. Lecture française et prononciation. Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Gaspard Huot, 2<sup>e</sup> Arthur Blouin; 1<sup>er</sup> acc. Adolphe Langelier et Hubert Larue, 2<sup>e</sup> Thomas Grenier. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Edmond Poitevin, 2<sup>e</sup> Auguste Bourbon; 1<sup>er</sup> acc. Ernest Vézina, 2<sup>e</sup> Joseph Bélanger. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Abdon Bergeron, 2<sup>e</sup> Charles Gingras; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Rouillard, 2<sup>e</sup> Paul Rouillard. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Lord, 2<sup>e</sup> Alfred Evart; 1<sup>er</sup> acc. Arthur Trudel, 2<sup>e</sup> Patrick Walsh. Dictée française—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Joseph Lemieux et Adolphe Langelier, 2<sup>e</sup> M. Hubert Larue et Jean Bte. Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Arthur Blouin, 2<sup>e</sup> Gaspard Huot. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Edmond Poitevin, 2<sup>e</sup> Wilbrod Grenier; 1<sup>er</sup> acc. Auguste Bourbon. 2<sup>e</sup> Philippe Tessier. Calcul mental—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Joseph Lemieux, 2<sup>e</sup> Gaspard Huot; 1<sup>er</sup> acc. Jean-Bte. Dufresne, 2<sup>e</sup> Edmond Marcoux. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Louis Delsart, 2<sup>e</sup> Edmond Poitevin; 1<sup>er</sup> acc. Auguste Marcoux, 2<sup>e</sup> Alfred Tessier. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Auguste Bourbon, 2<sup>e</sup> Wilbrod Grenier; 1<sup>er</sup> acc. Wilfred Beaudoin, 2<sup>e</sup> Alfred Evart. Arithmétique écrite—Premier groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Joseph Lemieux, 2<sup>e</sup> Jean Bte. Dufresne et Philippe Robitaille; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Marcoux, 2<sup>e</sup> Arthur Blouin. Deuxième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Langelier, 2<sup>e</sup> Hubert Larue; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Poitevin, 2<sup>e</sup> Thomas Hill. Troisième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Eugène Tardivel, 2<sup>e</sup> Patrick Walsh; 1<sup>er</sup> acc. Abdon Bergeron, 2<sup>e</sup> Joseph Rouillard. Quatrième groupe, 1<sup>er</sup> pr. M. Wilbrod Grenier, 2<sup>e</sup> Joseph Bélanger et Joseph Lord; 1<sup>er</sup> acc. Wilfred Beaudoin, 2<sup>e</sup> Auguste Bourbon.

DÉPARTEMENT DE L'ANGLAIS.

Première division.

Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire; 1<sup>er</sup> acc. Thomas Walsh, 2<sup>e</sup> George Workman.

LECTURE.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Charles Maguire, 2<sup>e</sup> Mark Henry McSweeney; 1<sup>er</sup> acc. Thomas Walsh, Prudent Marmen.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. William Walsh, 2<sup>e</sup> George Workman; 1<sup>er</sup> acc. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> Alfred Masse.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Ernest Cloutier, Octave Poitras; 1<sup>er</sup> acc. Auguste Dufresne, Régis Valois.  
4<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Pierre Duval, 2<sup>e</sup> Raphaël Hocheday et Onésiphore Trudel; 1<sup>er</sup> acc. Lucien Lacroix, 2<sup>e</sup> Louis Matte.  
5<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Arthur Fortin, 2<sup>e</sup> Guillaume Michaud; 1<sup>er</sup> acc. Rodolphe Lyonais, Joseph Marcoux.

TRADUCTION.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire; 1<sup>er</sup> acc. Prudent Marmen, 2<sup>e</sup> Thomas Walsh.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> William Walsh; 1<sup>er</sup> acc. George Workman, 2<sup>e</sup> Alfred Masse.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Alphonse Gèneveux, 2<sup>e</sup> Régis Valois; 1<sup>er</sup> acc. Cyrille Laberge, 2<sup>e</sup> Joseph Drapeau.  
4<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Raphaël Hocheday, 2<sup>e</sup> Louis Matte; 1<sup>er</sup> acc. Pierre Duval, 2<sup>e</sup> Onésiphore Trudel.  
5<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Guillaume Michaud, 2<sup>e</sup> Arthur Fortin et Pierre Binet; 1<sup>er</sup> acc. Rodolphe Lyonais, 2<sup>e</sup> Joseph Marcoux.

DICTÉE ET GRAMMAIRE ANGLAISE.

1<sup>ère</sup>—1<sup>er</sup> pr. Charles Maguire, 2<sup>e</sup> Mark Henry McSweeney; 1<sup>er</sup> acc. George Workman, 2<sup>e</sup> Prudent Marmen.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> William Walsh; 1<sup>er</sup> acc. Thomas Walsh, 2<sup>e</sup> Alfred Masse.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Alphonse Gèneveux et Régis Valois, 2<sup>e</sup> Ernest Cloutier, Octave Poitras et Auguste Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Cyrille Laberge, 2<sup>e</sup> Joseph Drapeau.  
4<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Raphaël Hocheday, 2<sup>e</sup> Louis Matte et Onésiphore Trudel; 1<sup>er</sup> acc. Lucien Lacroix, 2<sup>e</sup> Joseph Marcoux.  
5<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Arthur Fortin, 2<sup>e</sup> Guillaume Michaud; 1<sup>er</sup> acc. Rodolphe Lyonais, 2<sup>e</sup> Pierre Duval.

ANALYSE GRAMMATICALE.

1<sup>re</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire; 1<sup>er</sup> acc. George Workman, 2<sup>e</sup> Prudent Marmen.  
2<sup>me</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Walsh, 2<sup>e</sup> William Walsh; 1<sup>er</sup> acc. Achille Turcotte, 2<sup>e</sup> Alfred Masse.  
3<sup>me</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Alphonse Gèneveux, 2<sup>e</sup> Octave Poitras; 1<sup>er</sup> acc. Régis Valois, 2<sup>e</sup> Auguste Dufresne.

TENUE DES LIVRES.

1<sup>er</sup> pr. Mark Henry McSweeney, 2<sup>e</sup> Charles Maguire.

Deuxième Division.

Instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Patrick Walsh, 2<sup>e</sup> Thomas Ryan; 1<sup>er</sup> ac. Michael Walsh, 2<sup>e</sup> Thomas Quinn.

LECTURE.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Hill, 2<sup>e</sup> Adolphe Langelier; 1<sup>er</sup> acc. Patrick Walsh, 2<sup>e</sup> Hubert Larue.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Gaspard Huot, 2<sup>e</sup> Louis Delsart et J. Bte. Dufresne; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Lemieux, 2<sup>e</sup> Auguste Bourbon.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Grenier, 2<sup>e</sup> Philippe Tessier et Edmond Poitevin, 1<sup>er</sup> acc. Ernest Vézina, 2<sup>e</sup> Abdon Bergeron.

ÉPELLATION ET LECTURE.

4<sup>me</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Joseph Lord et Michael Walsh, 2<sup>e</sup> Thomas Ryan et Arthur Trudel; 1<sup>er</sup> acc. Charles Gingras, 2<sup>e</sup> Joseph Bélanger.

DICTÉE.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Hill, 2<sup>e</sup> Hubert Larue; 1<sup>er</sup> acc. Adolphe Langelier, 2<sup>e</sup> Patrick Walsh.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Grenier et Philippe Tessier, 2<sup>e</sup> Edmond Poitevin et Ernest Vézina; 1<sup>er</sup> acc. Wilfred Beaudoin, 2<sup>e</sup> Eugène Trudel.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Joseph Lemieux et Arthur Blouin, 2<sup>e</sup> Louis Delsart; 1<sup>er</sup> acc. Gaspard Huot, 2<sup>e</sup> Jean-Bte. Dufresne.

TRADUCTION.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Thomas Hill, 2<sup>e</sup> Adolphe Langelier; 1<sup>er</sup> acc. Patrick Walsh, 2<sup>e</sup> Hubert Larue.  
2<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Arthur Blouin, 2<sup>e</sup> Gaspard Huot et Joseph Lemieux; 1<sup>er</sup> acc. Auguste Bourbon, 2<sup>e</sup> Jean-Bte. Dufresne.  
3<sup>ème</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Philippe Tessier, 2<sup>e</sup> Thomas Grenier; 1<sup>er</sup> acc. Edmond Poitevin, 2<sup>e</sup> Ernest Vézina.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

1<sup>ère</sup> classe—1<sup>er</sup> pr. Hubert Larue, 2<sup>e</sup> Adolphe Langelier; 1<sup>er</sup> acc. Thomas Hill, 2<sup>e</sup> Patrick Walsh.

DÉPARTEMENT DES FILLES.

Première division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Maggie White, 2<sup>e</sup> Mary Brophrey; 1<sup>er</sup> acc. Kate Foley, 2<sup>e</sup> Ellen Staples. Grammaire

et analyse—1<sup>er</sup> pr. Charlot Hillier et L. O'Reilly, 2<sup>e</sup> Kate Foley ; 1<sup>er</sup> acc. Bridget Kelley, 2<sup>e</sup> Charlot Maguire. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Bridget Kelley, 2<sup>e</sup> Mina McNamara ; 1<sup>er</sup> acc. Ellen Staples, 2<sup>e</sup> Mary Brophy. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Maggy White et L. O'Reilly, 2<sup>e</sup> Bridget Kelly ; 1<sup>er</sup> acc. Mary Brophy, 2<sup>e</sup> Catherine McCormick. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Maria Maguire, 2<sup>e</sup> Delphine Hamel ; 1<sup>er</sup> acc. Bridget Kelly, 2<sup>e</sup> Lætitia Lacasse. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Charlot Hillier, 2<sup>e</sup> Mary Denery ; 1<sup>er</sup> acc. Lætitia Lacasse, 2<sup>e</sup> Kate Foley. Lecture française et traduction—1<sup>er</sup> pr. Kate Foley, 2<sup>e</sup> Charlot Hillier ; 1<sup>er</sup> acc. Mary Brophy, 2<sup>e</sup> Mathilda Bérubé. Lecture anglaise—1<sup>er</sup> pr. Charlot Hillier, 2<sup>e</sup> Mary Brophy ; 1<sup>er</sup> acc. Bridget Kelley, 2<sup>e</sup> Maggy White. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Lætitia Lacasse, 2<sup>e</sup> Eugénie Bédard ; 1<sup>er</sup> acc. Charlot Hillier, 2<sup>e</sup> Eugénie Daly.

#### Deuxième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Bridget Staples, 2<sup>e</sup> Anny Rogers ; 1<sup>er</sup> acc. Ellen Hannon, 2<sup>e</sup> Martha Courtney. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Lætitia Lacasse, 2<sup>e</sup> Eugénie Bédard ; acc. Agnes Carr et Bridget Staples. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Ellen Hannon, 2<sup>e</sup> Delphine Hamel ; 1<sup>er</sup> acc. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Clara Hillier. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Charlot Maguire, 2<sup>e</sup> Agnes Carr ; 1<sup>er</sup> acc. Bridget Staples, 2<sup>e</sup> Mary Denery. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Eugénie Daly, 2<sup>e</sup> Agnes Carr ; 1<sup>er</sup> acc. Ellen Staples, 2<sup>e</sup> Martha Courtney. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Agnes Carr, 2<sup>e</sup> Charlot Maguire ; 1<sup>er</sup> acc. Bridget Staples, 2<sup>e</sup> Ellen Hannon. Lecture anglaise—1<sup>er</sup> pr. Mary Denery, 2<sup>e</sup> Catherine McCormick ; 1<sup>er</sup> acc. Mina McNamara, 2<sup>e</sup> Agnes Carr. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Ellen Staples, 2<sup>e</sup> Anny Rogers ; 1<sup>er</sup> acc. Charlot Maguire, 2<sup>e</sup> Mathilda Bérubé.

#### Troisième division.

Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Lætitia Lacasse, 2<sup>e</sup> Martha Courtney ; 1<sup>er</sup> acc. Mathilda Bérubé, 2<sup>e</sup> Delphine Hamel. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Catherine Hickey, 2<sup>e</sup> Maggie Habley ; acc. Maggie Brell. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Catherine Hickey, 2<sup>e</sup> Alphonsine Constantin ; 1<sup>er</sup> acc. Clara Hillier, 2<sup>e</sup> Martha Courtney. Lecture anglaise—1<sup>er</sup> pr. Clara Hillier, 2<sup>e</sup> Alice Plamondon ; 1<sup>er</sup> acc. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Catherine Hickey. Récompenses pour les plus petites—Maggie Kelley, Maggie Moor, Agnes Meloney, Maggie Carr, Maggie Denery, Hermine Fournier. Assiduité—1<sup>er</sup> pr. Mathilda Bérubé, 2<sup>e</sup> Lætitia Lacasse ; 1<sup>er</sup> acc. Charlot Hillier, 2<sup>e</sup> Ellen Staples.

#### PETITE CLASSE FRANÇAISE.

##### Première division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Clara Julien ; 1<sup>er</sup> acc. Zoé Gingras, 2<sup>e</sup> Delima Castonguay. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Zoé Gingras, 2<sup>e</sup> Marie Picard ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Dubé, 2<sup>e</sup> Alma Côté. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Léa Gingras ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Lévesque, 2<sup>e</sup> Clara Julien. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Delima Castonguay, 2<sup>e</sup> Philomène Dubé ; 1<sup>er</sup> acc. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Zoé Gingras. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Miles. Léa Gingras, 2<sup>e</sup> Alma Côté ; 1<sup>er</sup> acc. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Zoé Gingras. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Alma Côté, 2<sup>e</sup> Hedwidge Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Clara Julien, 2<sup>e</sup> Zoé Gingras. Lecture—1<sup>er</sup> pr. Philomène Dubé, 2<sup>e</sup> Léopoldine Légaré ; 1<sup>er</sup> acc. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Alma Côté. Anglais—1<sup>er</sup> pr. Philomène Dubé, 2<sup>e</sup> Delima Castonguay ; 1<sup>er</sup> acc. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Alma Côté. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Zoé Gingras, 2<sup>e</sup> Agnes Marier ; 1<sup>er</sup> acc. Hedwidge Trudel, 2<sup>e</sup> Delima Castonguay.

##### Deuxième Division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Arthémise Langelier ; 1<sup>er</sup> acc. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Josephine Lamontagne. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Alice Plamondon, 2<sup>e</sup> Josephine Lamontagne ; accs. Belsémire Lafrance et Georgianna Briand. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Clorinde Plamondon ; 1<sup>er</sup> acc. Honorah Gingras, 2<sup>e</sup> Alice Plamondon. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Alice Plamondon ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Josephine Lamontagne. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Josephine Lamontagne ; 1<sup>er</sup> acc. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Alice Plamondon. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Clorinde Plamondon, 2<sup>e</sup> Delima Brousseau ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Alice Plamondon. Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Alice Plamondon, 2<sup>e</sup> Georgianna Briand ; 1<sup>er</sup> acc. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Léopoldine Légaré.

##### Troisième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Georgianna Jalbert, 2<sup>e</sup> Honorah Gingras ; 1<sup>er</sup> acc. Hermine Bernier, 2<sup>e</sup> Eudora Lambert. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Honorine Terriault, 2<sup>e</sup> Flore Dubé ; 1<sup>er</sup> acc. Hermine Bernier, 2<sup>e</sup> Eulalie Castonguay. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Honorine Terriault, 2<sup>e</sup> Flore Dubé ; 1<sup>er</sup> acc. Hermine Bernier, 2<sup>e</sup> Eulalie Castonguay. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Clara Julien, 2<sup>e</sup> Célanie Debéqué et Eulalie Castonguay ; 1<sup>er</sup> acc. Honorine Terriault, 2<sup>e</sup> Delphine Richard. Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Georgianna Jalbert, 2<sup>e</sup> Delphine Richard ; 1<sup>er</sup> acc. Honorine Terriault, 2<sup>e</sup> Georgianna Dubé. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Célestine Boisjoli, 2<sup>e</sup> Adeline Terriault, 1<sup>er</sup> acc. Mathilda Racine, 2<sup>e</sup> Joséphine Côté.

##### Quatrième division.

Bonne conduite et catéchisme—1<sup>er</sup> pr. Célestine Boisjoli, 2<sup>e</sup>

Almanda Lamontagne ; 1<sup>er</sup> acc. Zélia Moisan, 2<sup>e</sup> Alexandrine Boisjoli. Lecture—1<sup>er</sup> pr. Alexandrine Boisjoli, 2<sup>e</sup> Eugénie Beauchamp ; 1<sup>er</sup> acc. Clara Soucy, 2<sup>e</sup> Elmira Bédard. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Zélia Trudel, 2<sup>e</sup> Odile Bernier ; 1<sup>er</sup> acc. Julianna Castonguay, 2<sup>e</sup> Zélia Moisan. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Elmira Bédard, 2<sup>e</sup> Clara Soucy ; acc. Zélia et M. Louise Lamarre. Récompenses pour les plus petites—Marguerite-Anne Huot, Virginie Labrecque, Victoria Lizotte, Léda Binet, Georgianna Gauvin, Antoinette Remillard, Alma Dolbec, M. Louise Richard, Blanche Trudel, Emma Gingras, Caroline Hough. Assiduité—1<sup>er</sup> pr. Joséphine Cantin, 2<sup>e</sup> Hedwidge Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Honorah Gingras, 2<sup>e</sup> Georgianna Briand.

#### PREMIÈRE CLASSE FRANÇAISE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Valéda Lortie ; acc. Caroline Trudel. Assiduité—1<sup>er</sup> pr. Julie Wagner, 2<sup>e</sup> Valéda Lortie ; 1<sup>er</sup> acc. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Philomène Laperrière.

##### Première division

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Valéda Lortie ; 1<sup>er</sup> acc. Caroline Trudel, 2<sup>e</sup> Delima Trudel. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Caroline Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Delima Trudel. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Delphine Villeneuve ; 1<sup>er</sup> acc. Caroline Trudel, 2<sup>e</sup> Delima Trudel. Histoire ecclésiastique—1<sup>er</sup> pr. Julie Wagner, 2<sup>e</sup> Georgianna Trudelle ; 1<sup>er</sup> acc. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Delima Trudel. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Delima Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Caroline Trudel. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Delima Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Maggie White, 2<sup>e</sup> Mélima Langevin. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Delphine Villeneuve ; 1<sup>er</sup> acc. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Julie Wagner. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Caroline Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Julie Wagner. Grammaire anglaise et analyse—1<sup>er</sup> pr. Maggie White, 2<sup>e</sup> Célima Marticotte ; 1<sup>er</sup> acc. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> Georgianna Trudel. Dictée anglaise et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> M. Louise Pelletier ; 1<sup>er</sup> acc. Maggie White, 2<sup>e</sup> Julie Trudel. Lecture anglaise—1<sup>er</sup> pr. Julie Wagner, 2<sup>e</sup> Georgianna Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Caroline Trudel, 2<sup>e</sup> Delima Trudel. Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Julie Wagner, 2<sup>e</sup> Caroline Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Valéda Lortie, 2<sup>e</sup> Delphine Villeneuve. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Caroline Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Delphine Villeneuve, 2<sup>e</sup> M. Louise Pelletier.

##### Deuxième division

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Philomène Laperrière ; 1<sup>er</sup> acc. M. Louise Pelletier, 2<sup>e</sup> Mélima Langevin. Assiduité—1<sup>er</sup> pr. Georgianna Trudel, 2<sup>e</sup> Marie Bergeron ; 1<sup>er</sup> acc. Julie Noël, 2<sup>e</sup> Zélia Lacombe. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Maggie White (3ème division), 2<sup>e</sup> Julie Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Eugénie Bédard, 2<sup>e</sup> Ursule Lépine. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Maggie White (3ème division), 2<sup>e</sup> Julie Noël ; accs. Florestine Bédard et Amérilda Lamarre. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Julie Trudel, 2<sup>e</sup> Ursule Lépine ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Laperrière, 2<sup>e</sup> Marie Bergeron. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Julie Noël, 2<sup>e</sup> Philomène Deslauriers ; 1<sup>er</sup> acc. Julie Trudel, 2<sup>e</sup> Marie Bergeron. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Ursule Lépine, 2<sup>e</sup> Julie Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Laperrière, 2<sup>e</sup> Julie Noël. Lecture anglaise et traduction—1<sup>er</sup> pr. Valérie Déry, 2<sup>e</sup> Mélima Langevin ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Bergeron, 2<sup>e</sup> Philomène Lafrance. Vocabulaire—pr. Adrienne Gagné et Emma Lemieux ; 1<sup>er</sup> acc. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Philomène Laperrière. Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Philomène Laperrière, 2<sup>e</sup> Valérie Déry ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Bergeron, 2<sup>e</sup> Julie Noël. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. M. Louise Pelletier, Marie Debéqué ; 1<sup>er</sup> acc. Ursule Lépine, 2<sup>e</sup> Adrienne Gagné.

##### Troisième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Emma Lemieux, 2<sup>e</sup> Ursule Lépine ; 1<sup>er</sup> acc. Florestine Bédard, 2<sup>e</sup> Julie Trudel. Grammaire et analyse (2ème division) 1<sup>er</sup> pr. Philomène Laperrière, 2<sup>e</sup> Georgianna Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Georgianna Trudel ; 1<sup>er</sup> acc. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Lætitia Lacasse. Dictée et devoirs (2ème division)—1<sup>er</sup> pr. Mélima Langevin, 2<sup>e</sup> Célima Marticotte ; 1<sup>er</sup> acc. Georgianna Trudel, 2<sup>e</sup> Philomène Laperrière. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. Florestine Bédard, 2<sup>e</sup> Marie Debéqué ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Deslauriers, 2<sup>e</sup> Valérie Déry. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Marie Drolet, 2<sup>e</sup> Florestine Bédard ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Lafrance, 2<sup>e</sup> Adrienne Gagné et Georgianna Girard. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Florestine Bédard, 2<sup>e</sup> Emma Lemieux ; 1<sup>er</sup> acc. Marie Debéqué, 2<sup>e</sup> Adrienne Gagné. Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Zélia Lacombe, 2<sup>e</sup> M. Louise Huard ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonsine Côté, 2<sup>e</sup> Palmyre Briand. Lecture anglaise et traduction—1<sup>er</sup> pr. Alphonsine Côté, 2<sup>e</sup> Clara Brindamour ; 1<sup>er</sup> acc. Philomène Deslauriers, 2<sup>e</sup> Eugénie Lemieux. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Philomène Deslauriers, 2<sup>e</sup> Amérilda Lamarre ; 1<sup>er</sup> acc. Emma Lemieux, 2<sup>e</sup> M. Louise Huard.

##### Quatrième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1<sup>er</sup> pr. Eugénie Lemieux, 2<sup>e</sup> Alphonsine Côté ; 1<sup>er</sup> acc. Asélie Boilard, 2<sup>e</sup> Clara Brindamour. Grammaire et analyse—1<sup>er</sup> pr. Asélie Boilard, 2<sup>e</sup> Alphonsine Côté ; 1<sup>er</sup> acc. Valérie Déry, 2<sup>e</sup> Philomène Lafrance. Dictée et devoirs—1<sup>er</sup> pr. Philomène Lafrance, 2<sup>e</sup> Clara Brindamour ; 1<sup>er</sup> acc. Maria Maguire, 2<sup>e</sup> Zélia Lacombe. Histoire sainte—1<sup>er</sup> pr. Léda Lamontagne, 2<sup>e</sup> Florisca Lamarre ; accs. Marie Drolet et Zélia Lacombe. Arithmétique

—1<sup>er</sup> pr. Eugénie Lemieux, 2 Palmyre Briand ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonsine Côté, 2 Clara Brind'amour. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Asélie Boilard, 2 Marie Drolet ; 1<sup>er</sup> acc. Eugénie Lemieux, 2 Alphonsine Côté. Ecriture—1<sup>er</sup> pr. Maria Maguire, 2 Céline Guenet ; 1<sup>er</sup> acc. Céline Bowen, 2 Amanda Thivierge.

**Ecole normale Jacques-Cartier pour 1873-74.**

*Prix du Prince de Galles.*

Exæquo : Joseph Brassard et Albert Laurendeau.

*Classe académique.*

Prix : Hormidas Prud'homme, David Dupuis, Louis A. Olivier.

CLASSE POUR DIPLOME D'ÉCOLE MODÈLE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. exæquo : Joseph Brassard et Albert Laurendeau, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. exæquo : Napoléon Mallette et Roch Forté, 2 Simon Aubin. Pédagogie et enseignement—1<sup>er</sup> pr. Joseph Brassard, 2 Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. Simon Aubin, 2 Napoléon Mallette. Langue française—1<sup>er</sup> pr. Joseph Brassard, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. Roch Forté, 2 Simon Aubin. Thème anglais—1<sup>er</sup> pr. Roch Forté, 2 Joseph Brassard ; 1<sup>er</sup> acc. exæquo : Napoléon Mallette et Simon Aubin, 2 Albert Laurendeau. Version anglaise—1<sup>er</sup> pr. exæquo : Joseph Brassard et Roch Forté, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. Albert Laurendeau, 2 Simon Aubin. Vocabulaire anglais—1<sup>er</sup> acc. exæquo : Napoléon Mallette et Albert Laurendeau, 2 Joseph Brassard ; 1<sup>er</sup> acc. André Hébert, 2 Roch Forté. Orthographe anglaise—1<sup>er</sup> pr. Albert Laurendeau, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. Roch Forté, 2 Napoléon Mallette. Prononciation anglaise—1<sup>er</sup> pr. Napoléon Mallette, 2 Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Brassard, 2 exæquo : André Hébert et Roch Forté. Algèbre—1<sup>er</sup> pr. Albert Laurendeau, 2 Roch Forté ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Mallette, 2 André Hébert. Géométrie—1<sup>er</sup> pr. exæquo : Joseph Brassard et André Hébert, 2 Simon Aubin ; 1<sup>er</sup> acc. Albert Laurendeau, 2 Roch Forté. Histoire Générale—1<sup>er</sup> pr. Albert Laurendeau, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. Arsène Godin, 2 Joseph Brassard.

CLASSE POUR DIPLOME D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Cardinal ; 1<sup>er</sup> acc. Cyprien Dupuis, 2 Joseph Baril. Pédagogie d'enseignement—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Napoléon Dubeau ; 1<sup>er</sup> acc. Cyprien Dupuis, 2 Joseph Cardinal. Langue française—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Jean-Baptiste E. Turcotte ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Baril, 2 Joseph Cardinal. Thème anglais—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Cardinal ; 1<sup>er</sup> acc. Cyprien Dupuis, 2 Octave Godin. Version anglaise—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Cardinal, 1<sup>er</sup> acc. ex æquo : Octave Godin et Jean B. Turcotte, 2 Cyprien Dupuis. Vocabulaire anglais—1<sup>er</sup> pr. Guillaume Aubin, 2 Onésime Boisvert ; 1<sup>er</sup> acc. Cyprien Dupuis, 2 Jean B. Turcotte. Orthographe anglaise—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Guillaume Aubin ; 1<sup>er</sup> acc. Jean-Baptiste Turcotte, 2 Joseph Cardinal. Prononciation anglaise—1<sup>er</sup> pr. Guillaume Aubin, 2 Onésime Boisvert ; 1<sup>er</sup> acc. Jean B. Turcotte, 2 Cyprien Dupuis. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 ex æquo : Napoléon Dubeau et Joseph Cardinal ; 1<sup>er</sup> acc. Elzéar L'Écuyer, 2 acc. ex æquo : Joseph Baril et Joseph Goyette. Tenue des livres—1<sup>er</sup> pr. ex æquo : Onésime Boisvert et Joseph Cardinal, 2 Cyprien Dupuis ; 1<sup>er</sup> acc. ex æquo : Joseph Baril et Guillaume Aubin, 2 Joseph Goyette. Géographie—1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Baril ; 1<sup>er</sup> acc. ex æquo : Napoléon Dubeau et Guillaume Aubin. 2 Joseph Cardinal. Histoire du Canada—1<sup>er</sup> pr. ex æquo : Onésime Boisvert et Joseph Baril, 2 Cyprien Dupuis ; 1<sup>er</sup> acc. ex æquo : Joseph Gibouveau et Joseph Cardinal, 2 Napoléon Dubeau.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Excellence—Prix : Louis Honoré Sylvestre ; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Châtel, 2 Joseph Desrosiers. Langue française—Prix : Joseph Desrosiers ; 1<sup>er</sup> acc. Louis H. Sylvestre, 2 Samuel Desrochers. Thème anglais—Prix : Louis H. Sylvestre ; Joseph Desrosiers, 2 Samuel Desrochers. Version anglaise—Prix : Louis H. Sylvestre ; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Châtel, 2 Joseph Desrosiers. Vocabulaire anglais—Prix : Pierre Monast ; 1<sup>er</sup> acc. L. H. Sylvestre, 2 Clovis Châtel. Orthographe—Prix : Pierre Monast ; 1<sup>er</sup> acc. L. H. Sylvestre, 2 Clovis Châtel. Prononciation anglaise—Prix : Pierre Monast ; 1<sup>er</sup> acc. Louis H. Sylvestre, 2 Clovis Châtel. Arithmétique—Prix : Pierre Monast, Joseph Desrosiers, 2 Clovis Châtel. Géographie—Prix : Pierre Monast ; 1<sup>er</sup> acc. Louis H. Sylvestre, 2 Samuel Desrochers. Histoire Sainte—Prix : Joseph Desrosiers ; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Châtel, 2 Pierre Monast.

CLASSES RÉUNIES.

Calligraphie—1<sup>er</sup> pr. Hormidas Prud'homme, 2<sup>e</sup> pr. Joseph Brassard ; 1<sup>er</sup> acc. exæquo : Napoléon Mallette et Roch Forté, 2 acc. exæquo : André Hébert et D. Dupuis. 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Octave Godin, 2 Guillaume Aubin ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Cardinal, 2 Onésime Boisvert. Classe préparatoire—prix : Pierre Monast ; acc. : Joseph Desrosiers. Dessin au crayon—1<sup>re</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Arsène Godin,

2 Hormidas Prud'homme ; 1<sup>er</sup> acc. Simon Aubin, 2 David Dupuis. 2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Goyette ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Baril, 2 Joseph Cardinal. 3<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Desrosiers, 2 Samuel Desrochers ; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Châtel, 2 Guillaume Routhier. Dessin linéaire—1<sup>re</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Jean Bte. Demers, 2 Joseph Goyette ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Brassard, 2 Onésime Boisvert. 2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Baril, 2 Emery Roy ; 1<sup>er</sup> acc. Clovis Châtel, 2 Joseph Cardinal. Instruction religieuse—2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Arsène Godin, 2 pr. exæquo : André Hébert et Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. Hormidas Prud'homme, 2 David Dupuis. 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Gibouveau, 2 Onésime Boisvert ; 1<sup>er</sup> acc. Cyprien Dupuis, 2 Joseph Baril. Classe préparatoire—prix : Joseph Desrosiers, 1<sup>er</sup> acc. Samuel Desrochers, 2 Clovis Châtel. Physique—1<sup>er</sup> pr. Albert Laurendeau, 2 Louis A. Olivie ; 1<sup>er</sup> acc. Hormidas Prud'homme, 2 exæquo : Joseph Brassard et Roch Forté. Chimie—1<sup>er</sup> pr. Louis A. Olivier, 2 Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. David Dupuis, 2 André Hébert. Histoire naturelle—3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Arsène Godin, 2<sup>e</sup> David Dupuis. 1<sup>er</sup> acc. Albert Laurendeau, 2 Hormid'homme Prud'homme. 1<sup>re</sup> Joseph Gibouveau, 2 Onésime Boisvert ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Baril ; 2 Joseph Cardinal. Classe préparatoire—1<sup>er</sup> pr. Joseph Desrosiers ; 1<sup>er</sup> acc. Samuel Desrochers, 2 Louis H. Sylvestre. Botanique—2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Brassard, 2 pr. André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Mallette, 2 Albert Laurendeau. 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Cardinal, 2 Onésime Boisvert ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Baril, 2 Napoléon Dubeau. Agriculture—2<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Albert Laurendeau, 2 André Hébert ; 1<sup>er</sup> acc. exæquo : Joseph Brassard et Arsène Godin, 2 Napoléon Mallette. 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Gibouveau ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Dubeau, Emery Roy. Musique vocale—1<sup>re</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. exæquo : Hormidas Prud'homme et Simon Aubin, Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. exæquo : Napoléon Mallette et Pierre Dérôme, André Hébert. 2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Jean Baptiste Turcotte, 2 exæquo : Onésime Boisvert et Guillaume Aubin ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Dubeau, 2 Octave Godin. 3<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Cardinal, 2 Louis H. Sylvestre ; 1<sup>er</sup> acc. Emery Roy, 2 Clovis Châtel. Elocution et déclamation—1<sup>re</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Hormidas Prud'homme, 2 exæquo : David Dupuis et Albert Laurendeau ; 1<sup>er</sup> acc. André Hébert, 2 Napoléon Mallette. 2<sup>e</sup> division, 1<sup>er</sup> pr. Joseph Gibouveau, 2 Octave Godin ; 1<sup>er</sup> acc. Jean B. Turcotte, 2 Guillaume Aubin.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Pour académie—Joseph Lefebvre, Hormidas Prud'homme, David Dupuis. Pour école modèle. Joseph Brassard, Albert Laurendeau, André Hébert, Roch Forté, Napoléon Mallette, Simon Aubin, Arsène Godin. Pour école élémentaire—Moïse Guérin, Pierre Dérôme, Jean-Baptiste Demers, Gaspard Caisse, Onésime Boisvert, Joseph Cardinal, Napoléon Dubeau, Cyprien Dupuis, Joseph Baril, Jean-Baptiste Turcotte, Guillaume Aubin.

**Ecole modèle Jacques-Cartier.**

TOUTES LES CLASSES RÉUNIES.

Bonne conduite—1<sup>er</sup> pr. George Johnston, 2 Edgar Lefebvre, 3 Hector Paquette ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Fournier, 2 Césaire Despatie, 3 Oscar Mercier, 4 Arthur Cadieux. Musique vocale—7<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Léandre menard, 2 Henry Mayrand, 3 Edouard Houle, 4 Gustave Laurin ; 1<sup>er</sup> acc. Alphonse Lortie, 2 Wilbrod Pagnuelo, 3 Arthur Lesieur, 4 Tancrède Mayrand, 5 Adolphe Lemieux. Musique vocale—6<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. Ernest Félay, 2 Alphonse Lemieux, 3 Alfred Dubord ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Faford, 2 Alphonse Michaud, 3 Arthur Lemieux, 4 Siméon Fréchette. Musique vocale—5<sup>e</sup> classe, 1<sup>er</sup> pr. William Lyman, 2 Ephrem Brosseau ; 1<sup>er</sup> acc. Arthur Cadieux, 2 Charles Plante, 3<sup>e</sup> Ernest Houle. Musique vocale—4<sup>e</sup> classe, pr. Edgar Lefebvre ; 1<sup>er</sup> acc. Napoléon Vallière, 2 Pierre Zotique Ste. Marie. Musique vocale—3<sup>e</sup> classe, pr. Joseph Sénécal ; 1<sup>er</sup> acc. Bte. Sincennes, 2 Alphonse Prud'homme. Musique vocale—2<sup>e</sup> classe, pr. Napoléon Arthur Beaudry ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Thérien, 2 Arthur Melancon, Musique vocale—1<sup>re</sup> classe, pr. Alsworth Duquette ; 1<sup>er</sup> acc. Théophile Lortie, 2 Alfred Barbeau.

3<sup>ÈME</sup> DIVISION, 6<sup>ÈME</sup> DEGRÉ.

Lecture française—1<sup>er</sup> pr. Zéphirin Pilon, 2 Arthur Lesieur ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Perrin, 2 George Albert Archambault, 3 Joseph Duhamel. Lecture anglaise—1<sup>er</sup> pr. Zéphirin Pilon, 2 Arthur Lesieur ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Perrin, 2 G. Alb. Archambault, 3 Joseph Duhamel. Arithmétique—1<sup>er</sup> pr. Arthur Lesieur, 2 Joseph Perrin ; 1<sup>er</sup> acc. Zéphirin Pilon, 2 Joseph Duhamel, 3 G. Alb. Archambault. Vocabulaire anglais—1<sup>er</sup> pr. Arthur Lesieur, 2 Zéphirin Pilon ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Perrin, 2 Joseph Duhamel, 3 G. Alb. Archambault. Leçons de choses—1<sup>er</sup> pr. Joseph Perrin, 2 James Connelley ; 1<sup>er</sup> acc. Arthur Lesieur, 2 G. Alb. Archambault, 3 Zéphirin Pilon. Gymnastique—1<sup>er</sup> pr. Arthur Lesieur, 2 Joseph Perrin ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Fournier, 2 Joseph Duhamel, 3 Zéphirin Pilon. Bienséances—1<sup>er</sup> pr. Raoul Charbonneau, 2 Thomas Nelson ; 1<sup>er</sup> acc. Alec Filion, 2 G. Alb. Archambault, 3 Joseph Fournier. Religion—1<sup>er</sup> pr. Arthur Lesieur, 2 Zéphirin Pilon ; 1<sup>er</sup> acc. Joseph Perrin, 2 Joseph Duhamel, 3 G. Alb. Archambault.

## 3ÈME DIVISION, 5ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Oscar Mercier, 2 Louis Lambert ; 1er acc. Gustave Laurin, 2 Edouard Houle, 3 Henri Lionais. Lecture anglaise. 1er pr. Louis Lambert, 2 Oscar Mercier ; 1er acc. Alphonse Lortie, 2 Ovide Ricard, 3 Edouard Houle. Arithmétique—1er pr. Oscar Mercier, 2 Louis Lambert ; 1er acc. Gustave Laurin, 2 Xavier Brunet, 3 Henri Lionais. Vocabulaire anglais—1er pr. Louis Lambert, 2 Oscar Mercier ; 1er acc. Henri Lionais, 2 Gustave Laurin, 3 Edouard Houle. Leçons de choses—1er pr. Philéas Trudeau, 2 Oscar Mercier ; 1er acc. Louis Lambert, 2 Gustave Laurin, 3 Xavier Brunet. Gynastique—1er pr. Willbrod Pagnuelo, 2 Ovide Ricard ; 1er acc. Tancredé Mayrand, 2 Oscar Mercier, 3 acc. Henri Lionais. Bien-séances—1er pr. Oscar Mercier, 2 Henri Lionais ; 1er acc. Edouard Houle, 2 Tancredé Mayrand, 3 Willbrod Pagnuelo. Religion—1er pr. Gustave Laurin, 2 Henri Lionais ; 1er acc. Xavier Brunet, 2 Oscar Mercier, 3 Edouard Houle.

## 3ÈME DIVISION, 4ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Joseph Paradis, 2 Joseph Perreault ; 1er acc. Eusèbe Sénécal, 2 Jacques O'Regan, 3 Ephrem Brosseau. Lecture anglaise—1er pr. Joseph Perreault, 2 Eusèbe Sénécal ; 1er acc. Joseph Paradis, 2 Jacques O'Regan, 3 Joseph Roc. Arithmétique—1er pr. Joseph Perreault, 2 Joseph Paradis ; 1er acc. Jacques O'Regan, 2 Eusèbe Sénécal, 3 Joseph Roc. Vocabulaire anglais—1er pr. Eusèbe Sénécal, 2 Joseph Perreault ; 1er acc. Joseph Paradis, 2 Ephrem Brosseau, 3 Jacques O'Regan. Leçons de choses—1er pr. Zéphirin Martin, 2 George Leblanc ; 1er acc. Joseph Perreault, 2 Eusèbe Sénécal, 3 Napoléon Picard. Géographie (locale)—1er pr. Zéphirin Martin, 2 Joseph Roc ; 1er acc. Jacques O'Regan, 2 Joseph Perreault, 3 Joseph Paradis. Ecriture—1er pr. Joseph Paradis, 2 Joseph Perreault ; 1er acc. Eusèbe Sénécal, 2 Zéphirin Martin, 3 Ephrem Brosseau. Religion—1er pr. Joseph Paradis, 2 Napoléon Picard ; 1er acc. Joseph Roc, 2 Eusèbe Sénécal, 3 Zéphirin Martin.

## 3ÈME DIVISION, 3ÈME DEGRÉ.

Epellation française—1er pr. Ernest Fellay, 2 Edmond Duckette, 3 Alphonse Robillard ; 1er acc. William Lyman, 2 Narcisse Ménard, 3 Eugène Lapière, 4 Arthur Cadieux. Lecture française—1er pr. Edmond Duckette, 2 Ernest Fellay, 3 Narcisse Ménard ; 1er acc. Alphonse Robillard, 2 Eugène Lapière, 3 William Lyman, 4 Charles Plante. Epellation anglaise—1er pr. Alphonse Robillard, 2 William Lyman, 3 Joseph Brière ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 Edgar Lefebvre, 3 Ernest Fellay, 4 Edmond Duckette. Lecture anglaise—1er pr. William Lyman, 2 Alphonse Robillard, 3 Joseph Brière ; 1er acc. Eugène Lapière, 2 Narcisse Ménard, 3 Edmond Duckette, 4 Ferdinand Desroches. Arithmétique—1er pr. Edmond Duckette, 2 Ernest Fellay, 3 Alphonse Michaud ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 William Lyman, 3 Alphonse Robillard, 4 Charles Plante. Vocabulaire anglais—1er pr. William Lyman, 2 Eugène Lapière, 3 Edmond Duckette ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 Arthur Cadieux, 3 Charles Plante, 4 Edgar Lefebvre. Leçons de choses—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Edmond Duckette, 3 Emile Constant ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 Eugène Lapière, 3 William Lyman, 4 Alphonse Robillard. Ecriture—1er pr. Francis Despatie, 2 Charles Plante, 3 Ernest Fellay ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 Edmond Duckette, 3 William Lyman, 4 Eugène Lapière. Géographie française (locale)—1er pr. Ernest Fellay, 2 Edgar Lefebvre, 3 Edmond Duckette ; 1er acc. Narcisse Ménard, 2 Eugène Lapière, 3 William Lyman, 4 Emile Constant. Religion—1er pr. Edmond Duckette, 2 Narcisse Ménard, 3 Arthur Cadieux ; 1er acc. Alphonse Michaud, 2 William Lyman, 3 Alphonse Robillard, 4 Ernest Fellay.

## 3ÈME DIVISION, 2ÈME DEGRÉ.

Epellation française—1er pr. Camille Gariépy, 2 Emile Beaudry ; 1er acc. Ernest Houle, 2 J. Bte. Allard, 3 Victor Neaglé. Lecture française—1er pr. Camille Gariépy, 2 Ernest Houle ; 1er acc. Adolphe Lemieux, 2 Emile Beaudry, 3 J. Bte. Allard. Epellation anglaise—1er pr. Amédée Beaudette, 2 Camille Gariépy ; 1er acc. Joseph Avila Boudrias, 2 J. Bte. Allard, 3 Ernest Houle. Lecture anglaise—1er pr. Camille Gariépy, 2 Amédée Beaudette ; 1er acc. Adolphe Lemieux, 2 J. Bte. Allard, 3 Ernest Houle. Arithmétique et calcul mental—1er pr. Camille Gariépy, 2 Amédée Beaudette ; 1er acc. J. Bte. Allard, 2 Victor Neaglé, 3 Arthur Lemieux. Vocabulaire anglais—1er pr. Camille Gariépy, 2 Amédée Beaudette ; 1er acc. Emile Beaudry, 2 J. Bte. Allard, 3 Octave Lescarbeau. Leçons de choses—1er pr. Ernest Houle, 2 J. Bte. Allard ; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Emile Beaudry, 3 Victor Neaglé. Ecriture—1er pr. J. Bte. Allard, 2 Camille Gariépy ; 1er acc. Ernest Houle, 2 Napoléon Faford, 3 Victor Neaglé. Religion—1er pr. Joseph Bte. Avila Boudrias, 2 Camille Gariépy ; 1er acc. Bte. Allard, 2 Octave Lescarbeau, 3 Amédée Beaudette.

## 3ÈME DIVISION, 1ER DEGRÉ.

Epellation française—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Avila Laurin, 2 Henry Mayrand. Epellation anglaise—Pr. Henry Mayrand ; 1er acc. Ovide Curotte, 2 Arthur Lefebvre. Lecture française—Pr. Avila Laurin ; 1er acc. Arthur Lefebvre, 2 Hector Perrin. Lecture anglaise—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Ovide Curotte, 2 Hector Perrin. Arithmétique et calcul mental—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Napo-

légion Fournier, 2 Paul Drouin. Vocabulaire anglais—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Hector Perrin, 2 Avila Laurin. Leçons de choses—Pr. Napoléon Fournier ; 1er acc. Arthur Lefebvre, 2 Hector Perrin. Ecriture—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Avila Laurin, 2 Napoléon Fournier. Géographie—Pr. Henri Mayrand ; 1er acc. Arthur Lefebvre, 2 Avila Laurin. Dessin à vue—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Henri Mayrand, 2 Hector Perrin. Langue française—Pr. Arthur Lefebvre ; 1er acc. Henri Mayrand, 2 Avila Laurin. Religion—Pr. Henri Mayrand ; 1er acc. Ovide Curotte, 2 Arthur Lefebvre.

## 2ÈME DIVISION, 6ÈME DEGRÉ.

Epellation française—Pr. Adolphe Brosseau ; 1er acc. Gustave Vallée, 2 Donatien Rolland. Epellation anglaise—Pr. Gustave Vallée ; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Donatien Rolland. Lecture française—Pr. Donatien Rolland ; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Gustave Vallée. Lecture anglaise—Pr. Donatien Rolland ; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Gustave Vallée. Arithmétique et calcul mental—Pr. Gustave Vallée ; 1er acc. Albert Lamontagne, 2 Donatien Rolland. Vocabulaire anglais—Pr. Albert Lamontagne ; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Gustave Vallée. Leçons de choses—Pr. Donatien Rolland ; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Gustave Vallée. Ecriture—Pr. Victor Perrin ; 1er acc. Albert Lamontagne, 2 Adolphe Brosseau. Géographie anglaise—Pr. Adolphe Brosseau ; 1er acc. Donatien Rolland, 2 Albert Lamontagne. Langue française—Pr. Donatien Rolland ; 1er acc. Gustave Vallée, 2 Adolphe Brosseau. Religion—Pr. Donatien Rolland ; 1er acc. Siméon Fréchette, 2 Gustave Vallée.

## 2ÈME DIVISION, 5ÈME DEGRÉ.

Epellation, formation et définition des mots français—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Napoléon Vallière, 2 Alphonse Prud'homme. Epellation, formation et définition des mots anglais—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Arthur Melançon—Lecture française—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Liguori Thibault, 2 Césaire Despatie. Lecture anglaise—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Liguori Thibault, 2 Alphonse Prud'homme. Arithmétique et calcul mental—Pr. Alphonse Prud'homme ; 1er acc. Damase Bertrand, 2 Napoléon Vallière. Vocabulaire anglais—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Alphonse Prud'homme. Ecriture—Pr. Arthur Melançon ; 1er acc. Damase Bertrand, 2 Liguori Thibault. Langue française—Pr. Napoléon Vallière ; 1er acc. Henri Beau, 2 Alphonse Prud'homme. Langue anglaise—Pr. Henri Beau ; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Napoléon Vallière. Géographie anglaise—Pr. Napoléon Vallière ; 1er acc. Henri Beau, 2 Damase Bertrand. Mémoire—Pr. Napoléon Vallière ; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Henri Beau. Dessin—Pr. Arthur Melançon ; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Damase Bertrand. Religion—Pr. Alfred Dubord ; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Henri Beau.

## 2ÈME DIVISION, 4ÈME DEGRÉ.

Epellation, formation et définition des mots français—Pr. Napoléon Arthur Beaudry ; 1er acc. Wilfrid Scotte, 2 J. Bte. Sincennes. Epellation, formation et définition des mots anglais—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 Alsworth Duquette. Lecture française—Pr. Napoléon Arthur Beaudry ; 1er acc. J. Bte. Sincennes, 2 Alphonse Lemieux. Lecture anglaise—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 Alsworth Duquette. Arithmétique et calcul mental—Pr. Wilfrid Scotte ; 1er acc. John Connelley, 2 George Johnston. Vocabulaire anglais—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 J. Bte. Sincennes. Langue française—Pr. Nap. Arthur Beaudry ; 1er acc. J. Bte. Sincennes, 2 Alsworth Duquette. Langue anglaise—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 J. Bte. Sincennes. Géographie anglaise—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 Wilfrid Scotte. Ecriture—Pr. George Johnston ; 1er acc. Alsworth Duquette, 2 Alphonse Lemieux. Mémoire—Pr. George Johnston ; 1er acc. John Connelley, 2 J. Bte. Sincennes. Traduction anglaise—Pr. J. Bte. Sincennes ; 1er acc. George Johnston, 2 Wilfrid Scotte. Histoire du Canada—Pr. Wilfrid Scotte ; 1er acc. John Connelley, 2 J. Bte. Sincennes. Religion—Pr. Wilfrid Scotte ; 1er acc. George Johnston, 2 Napoléon Arthur Beaudry.

## 2ÈME DIVISION, 3ÈME DEGRÉ.

Epellation, formation, définition et étymologie des mots français—Pr. Hector Paquette ; 1er acc. Joseph Allard, 2 Alfred Barbeau. Epellation, formation, définition et étymologie des mots anglais.—Pr. Daniel McNamara ; 1er acc. Joseph Allard, 2 Alfred Barbeau. Lecture française—Pr. Joseph Sénécal ; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Hector Paquette. Lecture anglaise—Pr. Daniel McNamara ; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Allard. Arithmétique et calcul mental—Pr. Adolphe Dumaine ; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Hector Paquette. Langue française—Pr. Joseph Allard ; 1er acc. Adolphe Dumaine, 2 Hector Paquette. Langue anglaise—Pr. Adolphe Dumaine. 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Daniel McNamara. Leçons de choses—Pr. Alfred Barbeau ; 1er acc. Joseph Allard, 2 Adolphe Dumaine. Vocabulaire anglais—Pr. Daniel McNamara ; 1er acc. Joseph Allard, 2 Adolphe Dumaine. Mémoire—Pr. Joseph Thérien ; 1er acc. Hector Paquette, 2 Joseph Allard. Ecriture—Pr. Pierre Zotiug Ste. Marie ; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Alfred Barbeau. Géographie anglaise—Pr. Alfred Barbeau ; 1er acc. Joseph Allard, 2 Joseph Thérien. Dessin linéaire

—pr. Alfred Barbeau ; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Joseph Sénécal. Histoire du Canada—pr. Joseph Allard ; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Daniel McNamara. Religion—pr. Pierre Zotique Ste. Marie ; 1er acc. Hector Paquette, 2 Alfred Barbeau.

2ÈME DIVISION, 2ÈME DEGRÉ.

Epellation, définition, formation, étymologie des mots français et lecture française—pr. Théophile Lortie ; acc. Thomas Brennan. Epellation, définition, formation, étymologie des mots anglais et lecture anglaise—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Arithmétique et calcul mental—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Ecriture—pr. Théophile Lortie ; acc. Thomas Brennan. Mémoire—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Langue française et versions anglaises—pr. Théophile Lortie ; acc. Thomas Brennan. Langue anglaise et thèmes anglais—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Leçons de choses—pr. Théophile Lortie ; acc. Thomas Brennan. Tenué des livres—pr. Thomas Brennan, acc. Théophile Lortie. Géographie anglaise—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Dessin linéaire—pr. Théophile Lortie ; acc. Thomas Brennan. Histoire du Canada—pr. Thomas Brennan ; acc. Théophile Lortie. Religion—pr. Théophile Lortie ; Thomas Brennan. Prix d'accessits—J. Bte. Sincennes, John Connelley, Alfred Barbeau, Théophile Lortie, Gustave Vallée, Narcisse Ménard, Alphonse Prud'homme, Joseph Allard, J. Bte. Allard, William Lyman, George Albert Archambault, Thomas Brennan, Adolphe Brosseau, Joseph Duhamel, Eugène Lapière, Hector Paquette, Joseph Thérien, Arthur Lefebvre, Avila Laurin, Ernest Houle, Jacques O'Regan, Eusèbe Sénécal, Edouard Houle.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUILLET ET AOUT, 1874.

Convention des Canadiens-Français, à Montreal.

La grande convention canadienne que nous avons annoncée dans notre dernier numéro, a eu lieu à Montréal, le 24 juin et les deux jours suivants.

Quoiqu'il ne soit pas dans les habitudes de notre journal de rendre compte de ces démonstrations nationales, nous croyons devoir, cette année, déroger à la coutume, et inscrire dans nos colonnes un fait qui formera, plus tard, une page remarquable de notre histoire.

L'appel qu'avait fait la Société St. Jean-Baptiste de Montréal a été entendu par tout le Canada et les Etats Unis. De tous les endroits des deux pays, sont accourus des milliers de nos compatriotes qui ont saisi avec empressement cette occasion pour venir réchauffer leur cœur au foyer paternel et affirmer devant leurs frères, leur inébranlable attachement à leur religion et à leur patrie.

Nous avons rarement vu un concours aussi nombreux, un enthousiasme aussi franc, un élan aussi spontané. Dès le matin du 24, les rues de la ville étaient remplies d'une foule innombrable en habits de fête ; partout des figures éclairées, souriantes. Les rues étaient ornées avec une richesse admirable. Sur tout le parcours de la procession les devantures des boutiques, de quelque nationalité que fût le propriétaire, étaient fermées et décorées comme aux plus grands jours. C'est une attention, de la part de nos concitoyens d'origines étrangères, que nous avons appréciée et que nous ne voulons pas oublier.

Dès six heures et demie, les différentes sections, musique en tête, ont commencé à affluer sur le Champ-de-Mars ; et, vers sept heures et demie, la procession se mettait en marche dans l'ordre suivant, à peu près conforme au programme qui avait été arrêté à l'avance :

Le drapeau de la Confédération.

Les élèves des frères de la doctrine chrétienne, tous ; affûtément costumés et présentant un coup d'œil magnifique.

Les pompiers, précédés d'une pompe à vapeur et de tous les appareils du métier.

La société St. Jean-Baptiste d'Haverhill, Mass., avec corps de musique.

L'union St. Joseph de Lowell, Mass.

La section du cuir, avec un char allégorique suivi du corps de musique "National" de Montréal.

L'union St. Jean-Baptiste de Vergennes, Vt., avec corps de musique.

La section des tailleurs de pierre, subdivisée en sous-sections, avec trois chars allégoriques :

Char des tailleurs de pierre,

Char des marbriers,

Char des contracteurs, avec corps de musique.

La section des peintres avec char allégorique et corps de musique.

L'union St. Jean-Baptiste de St. Albans, avec corps de musique.

L'union St. Jean-Baptiste de Johnsbury, Vt.

La section des forgerons et autres travailleurs en fer, avec char allégorique.

L'union St. Jean-Baptiste de Keesville, N. Y.

L'union St. Jean-Baptiste de South-Bridge, Mass., avec corps de musique.

La section des carrossiers, avec char allégorique et corps de musique.

L'union St. Jean-Baptiste de Cambridge, Mass., avec corps de musique.

L'union St. Jean-Baptiste de Fitchburg, Mass.

La section des typographes, avec char allégorique.

La société St. Jean-Baptiste de Milborough, Mass., avec corps de musique.

La section des plombiers et ferblantiers, avec char allégorique.

L'union St. Jean-Baptiste de Milbury, Mass., avec corps de musique.

La section des briquetiers, avec char allégorique et corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Springfield, Mass., avec corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Lewiston, Me.

L'Institut Jules-Cartier de Lewiston, Me.

La section des menuisiers et charpentiers, avec char allégorique et corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste d'Holyoke, Mass., avec corps de musique.

La section des meubliers.

La société St. Jean-Baptiste de Grosvenordale, Conn., avec corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Putnam, Conn.

La section des brasseurs, avec char allégorique.

La société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass., avec corps de musique.

La section des bouchers, avec char allégorique.

La société St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass., avec corps de musique.

La section du commerce avec bannière.

L'association canadienne française de Troy, N. Y., avec corps de musique.

La société de tempérance et de bienfaisance de Baltic, Conn., avec corps de musique.

La section de la ferronnerie et de la faïence.

La société St. Jean-Baptiste de West-Meriden, Conn.

La section des commis-marchands.

La société St. Jean-Baptiste de Fall-River, Mass., avec corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Concord, N. H.

La société St. Jean-Baptiste de Manchester, N. H., avec corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Rochester, N. Y.

La section des nouveautés.

La section St. Jean-Baptiste de Woosockett, R. I., avec corps de musique.

Délégués des associations St. Jean-Baptiste du Canada, dans l'ordre suivant :

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| L Acadie,                                      | St. Césaire,          |
| Manitoba,                                      | Grenville,            |
| Ottawa,  | Hull,                 |
| St. Calixte de Somerset,                       | Coaticook,            |
| Rouville,                                      | St. Jean d'Iberville, |
| Arthabaska ville,                              | Victoriaville,        |
| St. Zotique,                                   | St. Ours,             |
| St. François, Rivière du Sud,                  | St. François, Ont.,   |
| St. Hiacinthe,                                 | Sorel,                |
| Anton-Ville,                                   | Les Trois-Rivières,   |
| Sherbrooke,                                    | Québec.               |
| Bassin de Chambly,                             |                       |
| La société St. Jean-Baptiste de Lebanon, N. H. |                       |

Les élèves de l'école normale, du collège Ste. Marie et du collège de Montréal, avec corps de musique.

La société St. Jean-Baptiste de Biddeford, Me., avec des représentants de son institut et un corps de musique.

Les zouaves pontificaux.

La société St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., avec corps de musique.

La section du barreau.

La section des notaires.

La section des médecins.

La section des instituteurs.

Le comité de régie.

Le comité d'organisation.

Les membres des deux législatures.

Le maire de Montréal.

La voiture du petit Jean-Baptiste (personnage allégorique).

La longueur du défilé était de près de 15,000 pieds, c'est-à-dire environ 83 arpents, presque une lieue. Il y avait en tout 131 drapeaux, 53 bannières, 15 chars allégoriques et 31 corps de musique.

La procession a parcouru un espace de près de trois lieues.

La messe a commencée vers onze heures et demie, au moment où la tête de la procession pénétrait dans l'église paroissiale dont l'intérieur présentait un coup d'œil féerique. Le sermon du jour a été prêché par le révd. M. Deschamps; il avait pris pour texte ces paroles du 49<sup>e</sup> livre d'Isaïe "*Leva in circuitu oculos tuos et vide, omnes isti venerunt tibi.*" (1)

Espace dont nous disposons ne nous permet pas de transcrire en entier ce beau discours, mais nous ne pouvons cependant résister au désir d'en reproduire la péroraison :

"Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait, pour attacher à jamais les deux couronnes de la Foi et du Patriotisme au front de la Patrie. Puisque la fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts; Oh! qu'un lieu de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien-aimée famille canadienne; qu'elle confonde dans un même sentiment tous les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union: Soyons tous frères, et que dans l'unité nous puissions à l'avenir une force invincible. Peut-être si quelque nuage a terni notre gloire il serait permis d'accuser le souffle de la discorde que nous avons laissé se glisser parmi nous.... Mais dites-vous, c'est de la politique. Pardon. Prédicateur de l'Évangile par la grâce de Dieu, je n'ai pas de politique—ma politique est de n'en avoir pas—ou plutôt, ou, j'ai une politique, et je ne crains pas de vous l'offrir comme base de toute vraie et saine politique: car si la vôtre n'est pas fondée sur elle, quelle qu'elle soit, elle ne produira que des ruines en attendant sa propre destruction.

Vous voulez savoir mon dogme politique? le voici:

"Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!! Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau? "Un jour, le S. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. "Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne, la croix de votre fils, témoignage de notre reconnaissance." Le flot s'arrêta et trois jours après, gravissant la montagne, monsieur De Maisonneuve portait au sommet du "Mont Réal" cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis, et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau? Le voici: et c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens de vous offrir de relever aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée? En éleveriez-vous un plus noble et plus digne de vous? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevé-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendus elle protège toujours le Canada et tous ses enfants; quelque soit le pays ou la terre qu'ils habitent. Cette pensée est vraiment religieuse et pleine de patriotisme, elle est toute canadienne et la meilleure preuve que je puisse en apporter, c'est que, monseigneur, elle a trouvé un écho tout favorable dans votre cœur de père; vous y avez souri avec

(1) Lève tes yeux, ô Sion, regarde autour de toi et vois ces peuples nombreux qui sont venus vers toi.

bonheur et nous vous prions de la consacrer de nouveau en répandant sur nous votre bénédiction, qui en assurant la réussite de ce projet, donnera pour jamais au Canada le plus beau symbole de foi religieuse et de patriotisme national."

Après le service divin la plupart des sociétés des États-Unis se retrouvèrent sur le Champ-de-Mars où la population se porta en grand nombre. Les hons. Ouimet et Chapleau; MM. Coursol, J. Loranger, O. Loranger, Taillon, J. Perrault, Gagnon et Houde, adressèrent tour à tour la parole à la foule avide de recueillir les expressions de patriotisme que ce grand jour devait provoquer.

Enfin, à huit heures du soir, un grand banquet de plus de mille couverts, à la grande salle du marché Bonsecours, terminait cette première journée de la fête.

Il nous est impossible de donner le détail des discours qui ont été prononcés à ce banquet; on a beaucoup remarqué, cependant les paroles éloquentes de l'hon. Chapleau, de MM. Fréchette et Ferdinand Gagnon et de M. l'abbé Primeau.

Le lendemain, à neuf heures, s'ouvrait, à la salle académique du Gesù, une assemblée de tous les délégués des différentes sociétés. Cette assemblée était l'objet le plus important de la fête; c'est là que devaient se discuter les graves questions de l'émigration et du rapatriement des Canadiens-Français. Cette assemblée a tenu deux séances, l'une le jeudi et la seconde le lendemain. Il nous a semblé qu'on s'est occupé, dans ces séances, de choses étrangères, beaucoup plus que du but de la convention; aussi s'est-on séparé sans en être venu à des conclusions véritablement pratiques. L'élan est donné, néanmoins, et ce qui n'a pu que s'ébaucher dans un premier jour de travail, s'achèvera par un autre effort et deviendra une œuvre utile en même temps que grande.

A part les discussions régulières de la convention plusieurs discours de circonstance ont été prononcés par l'hon. Chauveau, le révd. Lacombe, M. Landry, M. Houde et le révd. Lamarche. Nous reproduisons plus bas le discours de M. Chauveau, parce qu'il traite un sujet qui est de l'essence même de notre journal: l'éducation.

Enfin, le dernier trait de cette grande démonstration a été le grand concert donné à l'île Ste. Hélène sous la direction de J. B. Labelle.

Comme il nous a été impossible, avec la meilleure volonté du monde, de nous rendre dans l'île, à cause de la grande foule et de l'insuffisance des moyens de transport, nous empruntons le compte-rendu de cette partie de la fête à l'*Opinion Publique*.

#### LE GRAND JUBILÉ MUSICAL.

"Le grand concert de la St. Jean-Baptiste qui a eu lieu le jeudi après-midi a eu un succès immense, succès qui n'était pas inespéré, grâce à l'habileté reconnue de celui à qui la direction en avait été confiée, au zèle ardent déployé par tous ceux qui y ont pris part. Dès le matin de bonne heure il y avait une foule compacte sur les quais, et les vaisseaux purent à peine suffire à transporter les nombreux excursionnistes sur l'île. On calcule qu'il y avait plus de 15,000 personnes qui assistaient à cette belle manifestation artistique qui fait le plus grand honneur à notre nationalité. Bon nombre des corps de musique de cette ville et une quarantaine de ceux des États-Unis ont joué des morceaux choisis qui ont été fort goûtés des auditeurs.

Le concert a commencé à 3 heures.

Les musiciens au nombre de plus de 600 étaient placés dans une espèce de vallon qui paraissait avoir été préparé exprès pour la circonstance. M. Labelle, l'organiste de Notre-Dame et le directeur de la partie musicale de toute la fête St. Jean-Baptiste, était au milieu, entre les instruments et le chœur, dont la moitié environ n'avait pu se rendre à l'endroit qui leur avait été assigné, à cause de la trop grande foule.

Voici quel était le programme:

#### PREMIÈRE PARTIE.

No. 1. Traviata. Verdi.—Par tous les corps de musique.....No. 2. Vive la Canadienne. No. 3. A la Claire Fontaine.—No. 4. Par derrière chez mon Père.—No. 5. En roulant ma boule.—No. 6. A St. Malo.—Airs Canadiens arrangés sous le titre de *Quadrille National Canadien* par J. B. Labelle.—No. 7. Chœur "A nos compatriotes des

Etats-Unis.—Chant avec accompagnement des corps de musique.  
Paroles : E. Prud'homme, musique : J. B. Labelle.

## DEUXIÈME PARTIE.

No. 8. Martha. Flotow.—Corps de musique réunis.....No. 9. Cantate dédiée à nos compatriotes des Etats-Unis, chantée par le chœur, avec accompagnement d'orchestre et de cuivres. Paroles par un des membres de la St. Jean-Baptiste, musique : J. B. Labelle.—No. 10. God Save the Queen.

Tous les morceaux furent exécutés avec une harmonie d'ensemble admirable, étonnante, et même incroyable, lorsqu'on considère que, pour les morceaux exécutés par le chœur et les corps de musique réunis, il n'y a eu qu'une seule répétition. Nos félicitations aux musiciens instrumentistes et chanteurs qui ont montré tant d'habileté en cette circonstance et honneur à M. Labelle, l'habile organisateur qui a su mener à bonne fin une entreprise aussi gigantesque.

L'introduction de la Cantate dédiée à nos compatriotes des Etats-Unis, et dont la musique est l'œuvre de M. Labelle, a été surtout admirablement rendue, bien que l'exécution en fut excessivement difficile.

Comme nous l'avons dit plus haut, les musiciens étaient placés dans un vallon pendant que les visiteurs étaient sur le coteau descendant par une douce déclivité. Le temps magnifique qu'il faisait, la beauté de la musique et la splendeur du panorama que présentait cette immense assemblée ainsi distribuée, rendait ce spectacle digne de la fête qu'on célébrait, et pour laquelle il avait été préparé.

Après le concert, les corps de musique se dispersèrent dans divers endroits de l'île et firent entendre les airs nationaux canadiens et plusieurs autres morceaux.

La traversée pour revenir à la ville a commencé à 5 heures et demie, et le service des bateaux s'est prolongé jusqu'à une heure assez avancée de la soirée."

## Voici maintenant le discours de M. Chauveau.

*Monsieur le président et Messieurs,*

En plaçant au nombre des sujets qui devaient être traités dans cette convention—celui de l'éducation du peuple,—vous avez par là même, proclamé toute l'importance que vous attachez à ses progrès, toute la prééminence que vous lui donnez dans votre pensée sur une foule d'autres matières, toute l'anxiété que vos cœurs éprouvent à l'égard de cette grande cause, qui est à la fois celle de la religion, de la société, de la famille.

Le choix seul de ce sujet vaut à lui seul un discours ; et cependant un tel discours pour être complet, devrait être tout un traité. Vous avez montré en le plaçant, pour bien dire, au premier rang que vous savez apprécier, d'un côté tout ce que l'éducation a fait pour le Canada, de l'autre tout ce que le Canada a fait pour l'éducation ; et quant à vous Messieurs, qui de toutes les parties de l'Amérique vous êtes rendus à l'appel de la vieille patrie, vous nous avez déjà prouvé par des faits bien éloquents que vous comprenez tout ce que l'éducation pourra faire pour vos jeunes et florissantes populations ; et que par conséquent vous ne lui marchanderez jamais ce que vous devez faire pour elle.

Ce que l'éducation a fait pour nous, Messieurs, notre histoire est là pour le dire. En très-grand nombre, les premiers colons étaient instruits ; nos vieux registres en font preuve, le relevé qu'en ont fait M. Garneau, et les abbés Ferland et Tanguay constate qu'une très-forte proportion d'entr'eux savaient écrire. Mais ils avaient mieux que cela, c'était une génération forte et formée aux traditions religieuses et sociales du pays à cette époque le plus civilisé et le plus éclairé de l'Europe. L'éducation domestique la première, la plus essentielle, celle à laquelle l'instruction n'importe à quel degré ne supplée que difficilement, ne supplée même aucunement si elle n'est appuyée sur l'idée religieuse, l'éducation domestique de ces premiers colons était excellente, et c'est elle qui, transmise d'âge en âge, a valu à leurs descendants le titre de peuple gentilhomme, titre que si je ne me trompe pas, leur fut décerné pour la première fois par le célèbre Andrew Stuart. Permettez-moi de le dire en passant—il y a dans ce mot de quoi répondre à bien des dénigrements, de quoi nous consoler de bien des injustices ; il est à la fois un héritage à conserver et un glorieux trait d'union entre nous et la population britannique, s'il nous a été décerné comme je le pense, par un homme qui fut une des gloires de l'autre race, qui dans tous les cas fut le loyal et sympathique rival de nos tribuns de cette époque.

Ce que nous avons fait pour l'éducation, notre histoire est encore là pour le dire : soyons heureux si nous le voulons de ce qui s'est fait de nos jours, félicitons-nous des progrès que nous avons vu se réaliser dans un très court espace de temps ; aspirons généreusement à de plus grands progrès ; mais si nous nous intéressons au présent, si nous espérons beaucoup de l'avenir, soyons justes envers le passé, surtout lorsque ce passé est celui de nos héros, de nos missionnaires, de tous ces vaillants pionniers, braves enfants de la vieille France qui n'ont pas eu peur de ce rude et sauvage pays, où les Français d'aujourd'hui ne s'aventurent qu'en hésitant ; qui n'ont craint ni ses bivers, ni ses forêts, ni ses terribles indigènes, dans un siècle où les armes que l'homme avait pour lutter contre la nature étaient si faibles auprès de celles qu'il possède aujourd'hui.

La pensée qui portait le plus grand nombre d'entre eux vers ces rives en apparence inabornables était une pensée de civilisation et par conséquent d'éducation. C'était la conversion et l'éducation des peuples sauvages de ces contrées, populations dont la foi robuste de nos ancêtres comptait bien faire, suivant l'expression consacrée dans tous nos vieux récits, de bons enfants de l'Eglise et de fidèles sujets du Roi très-chrétien.

Admirons, Messieurs, la récompense de cette héroïque charité envers ces peuples barbares, car si les établissements fondés surtout pour eux n'ont pu accomplir que d'une manière très imparfaite cette partie de leur sublime mission, c'est de là que sont sortis, pour nous, la force, la lumière, la vie, le salut de notre race ! C'est là que s'est formé ce clergé nombreux, zélé, moral et instruit qui a été la pierre fondamentale de notre nationalité, qui se répand aujourd'hui comme notre race elle-même sur toute la surface de l'Amérique, portant avec lui partout la consolation, la suprême philosophie, la science de la vie en vue des véritables destinées de l'homme. [App.]

C'est de là qu'est sorti ce barreau, cette magistrature, intègre, éclairée, patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Moquin, les Papineau, les Vallières, les LaFontaine, les Morin, les Cartier, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus ; qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense de nos droits, pour la conquête de nos libertés.

De là est sorti tout le corps professionnel, hommes de science et de travail, médecins, notaires, arpenteurs, ingénieurs, fonctionnaires et employés publics de tout genre, si utiles à la société et remplissant quelquefois dans des conditions bien pénibles, de bien honorables fonctions et parfois s'élevant par leur seul mérite aux premières charges de l'Etat.

C'est là que se sont formés les premiers instituteurs laïques peu nombreux à cette époque, dont la tâche a été si difficile, si ingrate si on la considère au point de vue matériel, si grande et si belle, si on l'envisage d'un point de vue plus élevé.

De ces institutions viennent aussi nos littérateurs, nos écrivains, poètes, historiens, publicistes, journalistes, qui ont défendu et défendent si bien notre cause et commencent déjà à révéler à la France l'existence de sa fille aînée, la Nouvelle France si longtemps oubliée.

C'est de là qu'est sortie au moins en partie cette bourgeoisie active, industrielle, économe, persévérante, qui s'est fait peu à peu une place dans le commerce et l'industrie, malgré l'isolement auquel nous ont si longtemps condamnés notre brusque séparation de notre ancienne mère patrie et les préjugés mutuels qui nous éloignaient de ceux qui tenaient entre leurs mains le seul capital étranger accessible à notre pays.

C'est des premières institutions qui ont été fondées spécialement comme le disaient elles-mêmes ces femmes héroïques, la Mère Marie de l'Incarnation et la Sœur Bourgeois, pour la conversion et l'éducation des petites sauvagesses, que sont sorties ces femmes admirables qui ont béni et purifié le foyer de la famille canadienne, qui ont fait nos aïeules et nos mères ce qu'elles ont été, et à qui nous devons peut-être ce qu'il y a de mieux en nous. [Vifs applaudissements.]

Se multipliant avec une prodigieuse rapidité ces institutions répondent à tous les besoins, à toutes les aspirations, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, s'implantent et se propagent sur tous les points de l'Amérique suivant—que dis-je ?—précédant même les populations catholiques qui s'y groupent de toute part et renouant aux extrémités du monde, dans les régions polaires même, les traditions des premières héroïnes de notre histoire. Humbles, s'ignorant elles-mêmes, ces femmes dévouées marchent les premières à la conquête de ces pays lointains, et préparent les germes de la prospérité pour des sociétés nouvelles qui se demanderont peut-être un jour avec indifférence, comme d'autres l'on fait souvent, à quoi de pareilles choses peuvent être bonnes ?

Le génie de la nationalité et de la religion n'ignora rien de ce qui était nécessaire ou utile à cette époque éloignée : il prévint ce qui devait se développer plus tard, et l'immortel Laval dans son plan d'éducation, avait fait une place pour une école normale d'instituteurs et pour une école des arts et métiers qui existèrent même pendant quelque temps à St. Joachim.

Le peuple sut en général répondre à ces généreuses aspirations. Que de nobles sacrifices se sont imposés tant de nos bons cultivateurs pour faire instruire quelques-uns de leurs enfants ! Que d'efforts ont été faits dans ces temps reculés pour se procurer ce qui aujourd'hui est mis à la portée de tous !

En ce qui concerne l'instruction primaire il y eut sans doute comme une lacune, comme un temps d'épreuves ; mais comparé à l'étendue et à la durée de l'œuvre, cette période n'est pour bien dire qu'un moment d'hésitation causé par nos luttes politiques, par l'injustice des gouvernements, et ne saurait être mise au compte du clergé ni des populations.

Les Frères Charrons, les premiers instituteurs des écoles avaient été remplacés quelquefois par les franciscains, quelque fois par des instituteurs laïques subventionnés par les jésuites, les sulpiciens, les curés et les fabriques. Mais déjà les besoins dépassaient les ressources du clergé, des particuliers et des fondations. La question de l'instruction publique fut quelque temps à l'ordre du jour, mais le gouvernement

était aux mains d'une oligarchie locale peu scrupuleuse et il faut le dire peut intelligente. Si l'Angleterre sut être juste pour nous dans plusieurs grandes occasions, si elle fut souvent inspirée par une politique intelligente et libérale, l'oligarchie s'était décidée à nous débarrasser de ce qui cependant ne nous gênait aucunement, notre langue et notre religion, — elle essaya d'importer tout d'une pièce un système d'écoles ; elle fit venir des maîtres dont quelques-uns ignoraient la langue du pays pour enseigner dans des écoles où la religion du pays serait également ignorée : en un mot elle tenta d'établir ici le système que l'on veut imposer à nos frères les Acadiens du Nouveau-Brunswick et que nous avons repoussé comme ils le repoussent eux-mêmes. Avec une population homogène comme l'était alors celle de nos campagnes, la lutte fut bien courte : les prêtres défendirent aux familles d'envoyer leurs enfants à ces écoles et vous le voyez : point d'enfants, point d'écoles. (Rires et applaudissements.)

La législature s'alarma avec raison de cet état de choses ; elle fit diverses tentatives pour y remédier et elle eut des écoles assez nombreuses subventionnées en partie par elle et par les fabriques : c'était alors l'âge d'or de l'instruction publique, les membres du parlement étaient eux-mêmes inspecteurs d'école, gratuitement et distribuaient des récompenses aux élèves. (Rires et applaudissements.)

De grands efforts furent faits dans ces temps par des citoyens généreux et influents qui prodiguaient leurs soins et leur argent pour fonder des sociétés comme la société d'éducation des *Messieurs* et celle des *Dames* de Québec dont les écoles laïques ont été plus tard remplacées par celles des *Frères* et des *Sœurs de Charité*. Au premier rang parmi ces hommes zélés figurait M. Joseph François Perrault, dont nous voyons aujourd'hui le petit-fils au nombre des organisateurs de cette grande démonstration nationale. (Vifs applaudissements.)

Non content d'avoir publié un grand nombre de traités élémentaires sur la jurisprudence, l'agriculture, l'histoire du Canada et d'autres livres pédagogiques, M. Perrault, établit à ses frais, plusieurs écoles où il fit même des essais d'horticulture, d'enseignement pratique des arts et métiers, et où il introduisit le système lancastérien ou d'enseignement mutuel qui faisait alors fureur, mais qui est moins en vogue aujourd'hui. Je crois que ce système a fonctionné en Canada avant d'avoir été introduit aux États-Unis. Si c'est le cas, Messieurs de la république, c'est toujours quelque chose que d'avoir devancé vos concitoyens sur un point. (Rires.)

Il en est des systèmes d'enseignement comme de bien d'autres choses, comme des systèmes politiques qui passent ..... et repassent ; et vous vous souvenez de cet homme d'esprit qui disait en parlant d'un remède : surtout servez-vous-en pendant qu'il guérit. Si vous voulez me permettre de faire le savant, je vous dirai qu'il y a quatre systèmes d'enseignement : le premier, le système individuel n'est pas un système du tout, les autres sont le système mutuel, le simultané et le simultané-mutuel ; c'est ce dernier que l'on suit aujourd'hui chez les Frères des écoles chrétiennes et dans nos écoles normales.

Mais cette loi de l'instruction primaire qui tirait tout son appui de la législature, dans laquelle les municipalités n'avaient aucun intérêt pécuniaire, cette loi en vertu de laquelle, chaque école recevait une subvention du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants qui figuraient sur les rapports des instituteurs, était sujette à bien des abus. Toute imparfaite qu'elle fut, cependant elle faisait un grand bien ; mais il arriva ce qui se voyait souvent alors, dans ces temps de défiance mutuelle, les lois ne se passaient que temporairement et il y avait le système des *lois expirantes*. A la veille de nos troubles politiques, la vieille oligarchie représentée dans le Conseil Législatif, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui nous accusaient sans cesse d'ignorance dans les termes les plus insultants, refusa de renouveler la loi de l'éducation et elle *expira* ! Pour tout cela toutefois l'instruction publique ne mourut point ; elle eut seulement une subite défaillance.

Mais jamais à aucune époque les Canadiens-Français ne gémirent sous cette ignorance absolue que des touristes et des écrivains plus ou moins préjugés n'ont cessé de proclamer. Dans un excellent livre publié à Londres en 1830, M. Pierre de Laterrière a fait bonne justice de ces assertions et en particulier de celle qui a été si souvent répétée, que la majorité ou un très-grand nombre de nos représentants était tout à fait illettré. Malheureusement, il l'a traitée avec trop de dédain et n'est pas entré dans des détails qu'il serait très utile de constater maintenant. Cette vieille fable reparait de temps à autre dans les livres et les journaux ; mais j'ai entendu dire moi-même à l'hon. L. J. Papineau dont elle excitait justement l'indignation, que le nombre de ceux qui se trouvaient dans ce cas était en réalité très-minime.

Après l'union sous la constitution de 1841 l'instruction primaire a pris les plus grands développements. A quelque chose malheur est bon, et l'exemple du Haut-Canada dont la population récemment venue d'Europe avait apporté avec elle le goût des institutions libres et du régime municipal, mit bientôt au nombre des compensations à ce régime injuste au moins dans le principe, une excellente loi d'éducation d'après laquelle le gouvernement, les municipalités et les pères de famille étaient appelés à faire chacun leur part au moyen de l'octroi public, de la cotisation foncière et de la rétribution mensuelle. Toutefois un obstacle formidable se dressa tout d'abord à l'exécution de cette loi.

Ici, Messieurs, en vous disant ce que nous avons fait pour l'éducation et ce qu'elle a fait pour nous, si les bornes imposées à ce discours me le permettaient, j'aimerais à vous décrire cette lutte longue et opiniâtre d'un patriotisme plus éclairé contre les préjugés qu'un patriotisme véritable et relativement juste dans le principe avait implantés et développés au cœur même des populations. De l'ancien régime français et des exactions de l'Intendant Bigot l'habitant Canadien avait conservé une sainte et légitime horreur de toute espèce d'impôts, horreur que les patriotes de toutes les nuances avaient cultivée avec soin sous l'ancienne constitution pour en faire la base de la résistance à l'oligarchie. Il fallut un grand courage à ceux qui les premiers bravèrent le mécontentement public et tentèrent de vaincre cette résistance des populations agricoles si difficile à combattre dans tous les pays, et dont nos voisins des provinces maritimes nous ont donné tout dernièrement un notable exemple.

A ceux qui les premiers se lancèrent avec les nouvelles lois de l'instruction publique sur ces vagues populaires si facilement soulevées, si difficilement apaisées, peuvent s'appliquer avec une justesse peu commune, les vers si souvent cités qu'Horace a dédiés aux premiers et audacieux navigateurs

Illi robur et æs triplex  
Circâ pectus erat.

A. M. Morin et à M. Lafontaine qui firent voter les deux premières lois de l'instruction primaire, au Dr. Meilleur qui fut chargé de leur exécution, le pays doit une éternelle reconnaissance.

Mais de cette lutte même à laquelle prirent part et les curés et nombre de citoyens zélés dans toutes les parties du pays, sortit un résultat beaucoup plus grand que celui qu'on avait droit d'attendre. Rien ne réussit si bien que ce qui est contesté et discuté ; rien n'est apprécié comme ce qui est le prix des plus grands labeurs, des plus grandes contradictions. Un élan puissant fut imprimé et il ne se borna pas à l'instruction primaire et à l'action du gouvernement et des municipalités. Le clergé dont les ressources augmentaient et dont la sollicitude s'accroissait en proportion de sa tâche, multiplia les institutions de haute éducation et l'on en vint même à se demander si l'on n'avait point dépassé le but et à s'occuper sérieusement d'un genre d'institutions que l'on appelle en Belgique, l'enseignement moyen, et qui tient le milieu entre l'éducation classique et l'instruction primaire.

A mesure que l'œuvre s'étendait, à mesure qu'elle se développait, des besoins nouveaux se faisaient sentir, besoins qui rencontrèrent chaque fois et qui rencontrent encore aujourd'hui plus d'un formidable obstacle dans la concurrence que leur font d'autres nécessités publiques.

Remarquez-le bien, messieurs, tandis que tous les autres services qui émarginent au budget sont anciens et depuis longtemps jugés indispensables ou bien sont appuyés par de puissants intérêts locaux ou individuels, le chapitre de l'instruction publique se présente avec son seul mérite, et charge nouvelle et croissante, il a encore à lutter contre toutes les critiques plus ou moins fondées auxquelles son administration est nécessairement exposée. Il y a plus, les subventions des écoles communes et celle de l'éducation supérieure ont pour les protéger, la première l'intérêt des masses qu'elle soulage directement pour autant au moins en apparence ; la seconde, l'intérêt des corporations et des localités, tandis que les mesures administratives, les institutions spéciales du gouvernement, l'organisme même de l'instruction n'obtiennent et ne conservent que difficilement des allocations qui semblent être autant d'enlevé à des demandes qui jouissent d'une plus grande faveur.

Malgré ces grandes difficultés sans cesse renaissantes et quelquefois aggravées par les passions politiques, l'instruction publique a pu obtenir et conserver jusqu'ici quelques-uns des moyens d'action indispensables à son développement et qui existent sous diverses formes dans tous les autres pays. C'est ainsi que nous avons eu successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, la caisse d'économie des instituteurs, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de science appliquée aux arts. Par ces divers moyens d'action, une meilleure méthode pédagogique se répand graduellement, une classe d'instituteurs mieux préparés à leurs importantes fonctions se forme et lutte avec courage contre les difficultés de leur état, les branches les plus pratiques telles que les leçons de choses, le calcul mental, la tenue des livres recrutent un plus grand nombre d'élèves et le niveau de l'enseignement s'élève graduellement quoique pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste beaucoup à faire et des choses très importantes, urgentes même. L'enseignement du dessin, de l'algèbre et de la géométrie ont à se propager et à s'élever davantage dans nos écoles modèles ; celui de la lecture expressive et de la lecture raisonnée et les leçons de choses, dans nos écoles élémentaires ont à faire des progrès analogues à ceux que l'analyse grammaticale, les dictées orthographiques et la calligraphie ont faits depuis quelques années ; enfin l'enseignement moyen et l'enseignement spécial déjà

représentés jusqu'à un certain point dans notre système par les écoles normales, les académies commerciales de nos grandes villes, par un certain nombre de nos collèges industriels et de nos écoles modèles dans les campagnes, l'enseignement moyen et l'enseignement spécial ou professionnel ont un très grand besoin d'être développés.

La tendance des choses sur ce continent poussera nécessairement dans cette voie où l'on ne fait que d'entrer. Mais il ne faut point non plus rien exagérer et ne pas trop restreindre notre enseignement classique et supérieur auquel nous devons tant de succès. Nos rivaux des autres origines ont fait d'heureux efforts pour faire disparaître la supériorité qu'ils admettaient chez nous sur ce point et que Lord Durham lui-même a constatée dans son rapport; ne nous hâtons point de déposer une si belle couronne; parons-la de tous les accessoires utiles que nous voudrions; mais de grâce ne la laissons pas tomber du front de notre jeune nation.

C'est la culture des lettres qui élève les idées, qui fortifie les plus généreuses dispositions de l'honneur, c'est elle qui, combinée avec l'éducation domestique de nos pères et rayonnant de nos collèges dans nos familles a conservé la distinction et la véritable noblesse des sentiments et a été l'une des sources les plus vives du patriotisme et de l'honneur civique. Cet enseignement classique n'est pas non plus aussi dédaigné qu'on le suppose, même chez les peuples les plus mercantiles, les plus pratiques. Le Haut-Canada a ses écoles de grammaire préparatoires à ses collèges, les Etats-Unis ont leur *High Schools*, et vous seriez étonnés du nombre d'exemplaires auxquels se tirent les éditions des classiques que Harper et Appleton impriment à l'usage de ces institutions. L'Ecosse passe à bon droit pour contenir le peuple le plus apte au progrès moderne, le plus âpre aux choses de la vie; industriels et commerçants, les écossais sont répandus sur tous les points du globe et l'on a dit de cette race hardie et aventureuse que partout où un chardon pouvait pousser, un Ecossais pouvait prospérer; eh bien, dans un grand nombre d'écoles de paroisse en Ecosse on enseigne encore les rudiments des langues mortes comme préparation au collège. La Belgique est bien certainement le pays le plus industriel, le plus progressif de tous ceux où se parle la langue française; cependant ses écoles moyennes se divisent en deux classes, les athénées et les écoles moyennes proprement dites, et dans les premières on enseigne les littératures grecque, latine et française. Enfin la Prusse, le pays par excellence du positivisme, la Prusse a conservé l'enseignement classique jusque dans ses *real-shule* ou écoles pratiques. Permettez-moi à ce sujet une anecdote ou plutôt un souvenir qui vous montrera en même temps quels honneurs l'Allemagne sait rendre aux professeurs et aux instituteurs de la jeunesse.

En mars 1867, le vénérable M. Ranke, frère du célèbre Léopold Ranke qui a écrit cette remarquable histoire des Papes que vous connaissez; M. Ranke atteignait sa cinquantième année de professorat. On lui fit une grande célébration ou *jubilé*: j'étais présent à cette fête; des drapeaux et des banderoles ornaient comme ici aujourd'hui quelques rues de la ville et une foule émue et empressée contenant l'élite de la société se porta vers les trois institutions qu'avait dirigées l'heureux et noble vieillard, un collège, une école de demoiselles et une école pratique. Il y eut discours, musique, poésie, et tout ce qui peut se désirer en pareille solennité; malheureusement pour moi dans les deux premières institutions presque tout se fit en allemand; ce ne fut qu'au *real-shule* d'où il m'avait semblé que les langues mortes devaient être bannies que j'eus le plaisir d'entendre du grec et surtout du latin, car pour le grec je l'avoue à ma honte c'était encore un peu de l'allemand pour moi. (Rires.) Peut-être le personnel du *real-shule* était-il comme bien d'autres gens en ce monde, appréciait-il mieux ce qui n'est que facultatif que ce qui est obligatoire.

N'exagérons donc point un mouvement bien nécessaire sans doute; mais faisons les sans détruire ou amoindrir trop ce qui a fait notre gloire. Au sujet de l'éducation comme au sujet de la nationalité étendons, ne repoussons point, n'exaltons pas un moyen de succès aux dépens des autres; prenons-les tous et afin de donner la part large et juste à chacun, redoublons s'il le faut la somme totale de nos efforts et de nos sacrifices. Préparons-nous par les études pratiques, par les connaissances usuelles préparons-nous aux grandes destinées qui s'ouvrent pour les deux rives du St. Laurent, formons des marchands, des ingénieurs, des chimistes, des manufacturiers; mais soyons certains aussi qu'un peu de littérature est un lustre qui ne nuit pas à l'éclat de l'or, que Virgile et Racine ne contredisent rien de ce qu'enseignent Euclide et Barème, et que pour avoir commenté Homère, M. Gladstone n'en est pas moins un des plus grands économistes, un des plus grands financiers de l'Europe. Ne négligeons point non plus les beaux-arts qui au point de vue même de l'industrie ont une si grande portée et qui eux aussi élèvent les idées et les aspirations du peuple. Vous surtout, messieurs, qui vivez à l'étranger, prenez ce qu'il vous faut du progrès moderne, mais ne renoncez pas au glorieux héritage du passé; ne vous en laissez pas imposer par ceux qui vous représentent vos pères ou vos frères comme des ignorants. Sous ce rapport comme sous tous les autres vous pouvez suivant le mot d'Isidore Bédard : *marcher tête levée*.

Non, ils n'étaient pas, ils ne pouvaient être des ignorants ceux qui ont eu la suprême science; croire, espérer et attendre; ceux qui

n'ont point abandonné l'idée religieuse et nationale dans les plus rudes épreuves, ceux qui ont préparé ce que nous voyons! Cette magnifique démonstration, l'ordre, la décence, l'intelligence, les sentiments généreux, l'élégance qui y président nous ont fait voir que vous avez conservé sur tous les points de l'Amérique beaucoup plus intact qu'on ne le pensait le précieux dépôt de nos traditions et que vous rapportez ici avec vous et la langue que les orateurs choisis par vous ont si purement parlée et le titre glorieux de peuple gentilhomme dont vous savez vous montrer dignes. Soyez en fiers, revêtez-vous en comme d'un splendide vêtement afin que l'on dise de vous comme Virgile disait de ses compatriotes : *populum Romanum gentem que loqutam*.—(Applaudissements prolongés.)

Et tandis que j'y suis Messieurs, tout dernièrement encore on a voulu pour justifier la guerre impie que l'on fait à nos frères les Acadiens sur ce terrain même de l'Instruction Publique, on a voulu contraster le chiffre des élèves de nos écoles avec celui des écoles du Haut-Canada, aussi celui des personnes sachant lire et écrire dans chaque province. Disons de suite que ce recensement a fait justice du reproche d'exagération adressé à nos statistiques scolaires: le recensement publiant le nombre d'enfants fréquentant les écoles en un jour donné et la statistique scolaire celui de toute l'année, il doit nécessairement y avoir une différence. Or cette différence est proportionnellement la même pour Ontario que pour Québec; un rapport est donc confirmé par l'autre. Mais pour ce qui est de ce chiffre lui-même, ce n'est ni à l'enseignement religieux, ni au système scolaire qu'il faut s'en prendre. Qui ne connaît point les difficultés plus considérables qui existent dans notre pays, par le climat, par la richesse moins grande des populations dont on nous fait il est vrai également un crime, et surtout par la disposition des établissements qui sont plus compactes dans le Haut-Canada où il y a beaucoup plus de petites villes et de villages? Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur l'étrange manie de tout apprécier uniquement par les chiffres, c'est-à-dire par la quantité et non point par la qualité. Un calcul à faire ce serait de trouver le nombre d'hommes ne sachant que lire et écrire qu'il faudrait réunir pour égaler l'influence et la puissance réelles d'un homme véritablement instruit.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, que ces reproches vous animent et nous animent nous aussi à de plus grands, et s'il est possible à de plus généreux efforts.

Une chose surtout ressort de cette mémorable réunion: c'est la solidarité de toutes les populations franco-canadiennes de l'Amérique. Ne craignez pas dans vos besoins de vous adresser à nous. Déjà dans bien des endroits nos prêtres et nos religieuses sont allés vous trouver et quelques-uns des élèves de nos écoles normales ont accepté la même mission. Je ne saurais vous dire avec quel orgueil nous voyons ici un d'entr'eux, M. Lebœuf qui remplit maintenant aux Etats-Unis des fonctions judiciaires importantes. (Vifs applaudissements.)

Jusqu'à un certain point, notre rôle envers vous est celui que la France, notre vieille mère-patrie a joué envers nous, et ce rôle les communautés les plus nombreuses, les mieux installées parmi vous pourront bientôt le remplir à l'égard de celles où les groupes français sont encore isolés. Déjà vous avez vos journaux et vos écoles; bientôt vous aurez vos livres et la langue française se sera implantée en plus d'un endroit qu'on lui croyait fermée pour toujours.

Certes, messieurs, tout le monde ici sympathise avec le désir si énergiquement manifesté par plusieurs d'entre vous de repatrier en masse nos compatriotes; mais cette tâche ne pourra jamais s'accomplir que partiellement et graduellement et dans l'intérêt même de cette cause, il faut veiller à l'autonomie de ceux qui resteront. La manifestation d'aujourd'hui y contribuera puissamment; nous nous sommes comptés, et suivant le mot si vrai de M. Gaillardet qui eut, lui aussi, cette grande idée de l'union des populations franco-américaines, c'est déjà quelque chose de se compter car, disait-il, si le droit est la force aux yeux de Dieu, le nombre est la force aux yeux des hommes!

L'instruction dans la langue maternelle, la lecture des livres français, celle des livres canadiens après le lien plus puissant encore de la religion sont les meilleurs gages de votre autonomie. Faites connaître à vos enfants le mouvement littéraire et intellectuel de votre pays depuis le jour où les Viger, les Morin, les Parent ont jeté les semences de notre littérature et rendu à notre langue qui déjà commençait à s'altérer, sa pureté première, jusqu'à cette floraison si rapide qu'étaient aujourd'hui tant de jeunes et brillants écrivains. Faites leur lire nos poètes, nos historiens, nos publicistes, ce sera un des meilleurs moyens de leur faire aimer notre nationalité.

Je sais que comme nous, vous avez besoin d'une autre langue; mais rien ne vous empêche de conserver en même temps la vôtre. C'est une grande et belle chose que de parler les deux plus belles langues des temps modernes, celle des deux plus grandes nations. C'est même un immense avantage au point de vue du développement de l'intelligence; car là où double est la peine, double aussi est la récompense.

Messieurs, cette pensée de fraternité bien comprise qui vous a réunis de tous les coins de l'Amérique, elle sera utile aux plus grandes comme aux plus petites communautés de notre origine. Ce que l'une fera pour les autres lui sera rendu au centuple. Déjà dans les

limites de notre Confédération il n'est pas impossible que le salut de la plus grande province franco-canadienne, celle de Québec, ne soit dû un jour aux Acadiens des provinces maritimes ou aux Métis de Manitoba. Faites beaucoup pour les Acadiens, nous disait dans une conférence M. Rameau, faites beaucoup pour eux et soyez certains qu'un jour ils vous le rendront. Ce généreux Français, qui l'un des premiers s'est occupé sérieusement de nous, qui le premier nous a conseillé l'immigration française et belge comme moyen de réparer les pertes que nous ne pouvons pas entièrement empêcher,—car sur ce point encore je vous dirai : ne soyez pas exclusifs—ne repoussez pas un moyen de salut parce que vous en préférez un autre, employez-les tous et vous n'en aurez peut-être point trop.—M. Rameau donc nous disait que c'était la charité cosmopolite de la France qui sauverait un jour la France elle-même, et il nous donnait la même recette. Eh bien ! elle peut s'appliquer et elle s'est déjà appliquée à l'instruction publique et c'est une gloire pour le Bas-Canada de songer que les établissements d'éducation catholiques et français qui se développent sur tant de points en dehors de nos limites sont dus en grande partie aux sacrifices des habitants de la vieille province, permettez-moi de le dire, de la province mère !

Et même aujourd'hui la France sans presque le savoir continue sa glorieuse mission à notre égard : à nos prêtres et à nos religieuses cependant si nombreux viennent s'ajouter chaque jour ses prêtres et et ses religieuses et souvent prêtres français et prêtres canadiens, religieuses françaises et religieuses canadiennes partent ensemble pour les points les plus éloignés de ce continent.

Pour l'ignorer, messieurs, il ne faudrait connaître ni cette grande maison de St. Sulpice de Montréal, qui a fait et qui fait encore, et qui fera longtemps de si grandes choses dans notre pays, ni cette illustre Compagnie si connue dans notre histoire et qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité ; toutes deux, ainsi que tant d'autres ordres religieux, se recrutent encore plus en Europe que parmi nous. [App.]

Mais je m'oublie, messieurs, on ne m'avait donné que vingt minutes pour traiter ce grand sujet, pour vous dire ce que l'éducation a fait pour nous, ce que nous avons fait pour elle ; et j'ai dépassé ces limites : je demande quelques minutes de plus pour un acte de justice et de reconnaissance.

Je ne saurais laisser passer cette solennelle occasion de rendre témoignage à la mémoire d'un homme dont la mort a été un grand deuil public, à Sir George Cartier qui m'a si puissamment aidé, et souvent, je n'ai pas honte de le dire, si habilement dirigé, pendant mon administration scolaire. A son énergie, à sa persévérance sont dus la passation de plusieurs lois importantes sur l'instruction publique avant la Confédération ; à son aide actif celle qui, depuis, a réglé des questions importantes entre la majorité et la minorité religieuse. Dès le principe nous avons adopté une politique libérale qui a eu son contre coup dans le Haut-Canada tout en empêchant bien du mal chez nous : en allant plus loin encore nous aurons fait un grand bien à nos compatriotes des provinces maritimes ; si la majorité qui les froisse dans ce qu'ils ont de plus cher, peut apprendre quelque chose de notre exemple ne fût-ce que d'avoir la moitié de la justice et de la libéralité que nous avons montrées.

J'ai aussi à remercier mon honorable successeur M. Ouimet, qui s'est mis à l'œuvre avec tant de zèle et d'habileté, des paroles beaucoup trop bienveillantes qu'il a eues pour moi dans ses discours publics et dans ses rapports officiels.

Enfin, monsieur le président et messieurs, j'ai à vous remercier et à vous demander pardon : à vous remercier de votre indulgente attention, à vous demander pardon d'avoir osé traiter dans un cadre nécessairement si restreint un pareil sujet. Mon excuse est dans l'obligeante invitation de votre comité, dans l'enthousiasme du jour, dans cette atmosphère toute imprégnée d'un patriotisme tellement enivrant que ceux qui l'ont respirée ne doutent plus de rien.

Même dans les circonstances les plus défavorables il était impossible de refuser son concours à cette réunion fraternelle où sont accourus portés par l'électricité les félicitations, les sympathies de tous les groupes français de l'Amérique depuis Vancouver jusqu'aux rives de l'Atlantique, nobles témoignages qui ont été couronnés par la plus auguste et la plus émouvante de toutes les approbations, en un mot grande et belle journée dont le souvenir imposant sera lui-même une des pages de notre histoire.

## 52<sup>ème</sup> conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval.

Séance, du 30 mai 1874.

Présents : Les hons. G. Ouimet et P. J. O. Chauveau, le Révd. P. Lagacé et L. Giard, écrivains, M. D. ; F. E. Juneau, G. Tanguay et Ed. Carrier, écrivains, inspecteurs d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, président ; N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, F. X. R. Saucier, D. N. St. Cyr, Frs.

Fortin, G. Labonté, J. Piérard, Jos. Prémont, L. F. Tardif, W. O'Ryan, J. Blais, C. Bouchard, D. Potvin, J. Cloutier, C. Lacroix, Frs. Pagé, P. V. Vien, C. Angers, Ls. Tremblay, Alf. Lavigne, P. Gagnon, Aubé, F. Létourneau, J. Ahern, F. Turgeon, Alf. Blouin, J. Létourneau, MM. les abbés Corriveau et Huard et les élèves-maîtres de l'institution.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

M. le principal, après avoir résumé son dernier entretien sur la physiologie, parle de la circulation du sang et de la respiration, et suit, pendant plus d'une heure, intéresser vivement son auditoire.

M. N. Lacasse parle de l'enseignement de la grammaire française. Il indique, au moyen d'une phrase qu'il fait écrire par un élève sur le tableau, et par quelques questions qu'il lui pose, la méthode qu'il suit dans l'enseignement de cette branche importante.

M. F. X. Toussaint présente à l'association une histoire abrégée du Canada qu'il vient de publier. Il parle longuement de l'enseignement de l'histoire du Canada et indique la manière de l'enseigner avec succès.

Vu l'heure avancée, MM. J. B. Cloutier, J. Piérard et D. N. St. Cyr remettent à la prochaine séance les discours qu'ils avaient préparés pour celle-ci ; puis on aborde le sujet de discussion " l'enseignement de la lecture."

Le Révd. M. Lagacé parle sur le sujet et s'étend très au long sur la nécessité d'une bonne prononciation. Il parle aussi des différents livres de lecture en usage dans nos écoles et fait voir l'importance d'un livre de lecture bien gradué et à la portée des enfants de nos écoles.

Ce que M. le principal dit sur cette question peut résumer comme suit :

" Apprendre aux enfants à lire, c'est leur apprendre à bien parler. Or, pour atteindre ce but, il faut considérer trois choses dans l'enseignement de la lecture : 1<sup>o</sup>. les sons et les articulations ; 2<sup>o</sup>. la prononciation ; 3<sup>o</sup>. l'expression. Pour que l'élève apprenne à bien connaître la valeur des sons et des articulations, il faut les lui faire repasser tous les jours au moyen d'un petit tableau à cet effet ; car c'est là la base de la bonne lecture. Il faut exiger de plus que l'enfant articule énergiquement toutes les syllabes des mots. La mollesse d'articulation est ici un défaut presque général ; on laisse tomber, trop souvent, sans s'en apercevoir, la dernière syllabe des mots et l'on rend par là la lecture peu intelligible : on dira, par exemple, *capabe* au lieu de *capable*, *quate* au lieu de *quatre*, etc., etc. C'est surtout avec les petits enfants qu'on doit exercer plus de vigilance sur ce point, car il vaut mieux prévenir les défauts que d'avoir ensuite à les corriger plus tard.

Une chose indispensable à toute personne chargée d'enseigner la lecture, c'est un bon traité de prononciation ; celui de M. Morin, professeur de lecture à haute voix au Conservatoire de Paris, devrait avoir la préférence sur tous les autres.

Mais on ne saurait obtenir des enfants une émission claire, nette et distincte des dix-huit sons dont est composée notre langue, une articulation ferme et énergique des consonnes, une prononciation correcte des mots, une expression vraie, des phrases sans un bon livre de lecture, et je le dis avec regret, nous n'avons pas encore un tel livre au Canada.

Un livre pour apprendre à bien lire, devrait renfermer ; 1<sup>o</sup>. un tableau des sons et des articulations ; 2<sup>o</sup>. un traité de prononciation avec des exercices spéciaux, propres à corriger les défauts de langage de notre pays ; 3<sup>o</sup>. une série de morceaux dont le choix fût fait au point de vue de l'expression. Or, le livre dont le plan a été donné par le conseil de l'instruction publique, ne répond pas, selon moi, aux besoins du pays sous ce rapport, puisqu'il ne renferme rien sur les trois choses dont je viens de parler."

M. le président résume ensuite les débats, et ajoute qu'il serait désirable qu'une personne compétente se chargeât de faire un bon livre de lecture; que cette lacune regrettable rend très-difficile l'enseignement de l'une des branches les plus importantes; que lorsqu'il disait une personne compétente il entendait un homme de *métier*; car ce serait, dit-il, aussi absurde que ridicule de confier ce travail à un médecin, à un notaire ou à un avocat. Le malade ne va pas chercher un avocat pour se faire guérir, ni le plaideur un médecin pour défendre sa cause. Encore une fois, il faut être du *métier*; il faut avoir enseigné soi-même; avoir senti les difficultés qui se présentent tous les jours, les avoir pour ainsi dire, touchées du doigt pour faire un livre pratique et acceptable.

M. J. B. Cloutier présente un ouvrage intitulé: "*Devoirs grammaticaux en rapport avec sa grammaire*"; et M. N. Lacasse, un "*corrigé de ses exercices orthographiques, partie du maître*".

Le sujet de discussion pour la prochaine séance sera "*Utilité des leçons de choses*"; en outre MM. J. B. Cloutier, J. Piérard, D. N. St. Cyr, C. Lacroix et F. X. Bélanger traiteront chacun un sujet.

La séance est ensuite ajournée au dernier vendredi d'août prochain, à sept heures du soir.

F. X. TOUSSAINT,  
Président.  
J. LÉTOURNEAU,  
Secrétaire.

**Ecoles modèles.**

Nous désirons attirer l'attention des commissaires sur le fait que plusieurs des écoles qui portent le nom d'écoles modèles n'ont ni le caractère ni l'enseignement requis pour ces institutions. A peine peut-on les classer parmi les bonnes écoles élémentaires.

Pour qu'une école modèle soit considérée comme telle, il faut qu'on y enseigne à une classe suffisamment nombreuse "la grammaire, l'analyse des parties du discours, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres, la géographie, l'usage des globes, le dessin linéaire, le mesurage et la composition." Les cinq premières branches surtout, sont rigoureusement requises.

Plusieurs écoles modèles ont cinquante ou soixante élèves, et, sur ce nombre, quatre ou cinq, au plus, suivent une certaine partie du programme. Cet état de choses ne peut pas se tolérer et, à l'avenir, la subvention pour école modèle sera retranchée à toutes les institutions de cette catégorie qui ne se conformeront pas rigoureusement au programme d'enseignement établi par la loi. Il vaut mieux avoir une bonne école élémentaire qu'une école modèle médiocre.

Nous avons cru devoir faire ces remarques en réponse à plusieurs lettres reçues au département, et dans les quelles on se plaint que la subvention pour école modèle a été diminuée. Le département ne peut pas payer à une école élémentaire, une subvention destinée à soutenir des écoles modèles dignes de ce nom.

**Revue mensuelle.**

"Les jours se suivent et ne se ressemblent pas," dit le proverbe. En France, cependant, et malheureusement, c'est tout le contraire qui arrive: les jours se suivent et se ressemblent; c'est-à-dire que les incertitudes, les agitations, les crises se succèdent sans interruption comme les vagues d'un torrent qu'aucune digue ne peut arrêter. Cette digue,

ce serait peut-être l'assemblée nationale, si cette assemblée pouvait un jour avoir une volonté, c'est-à-dire recruter une véritable majorité qui lui permit de s'engager et surtout de persévérer dans une voie certaine et déterminée. Mais il n'en est pas ainsi, et le temps se passe en motions vaines, impossibles et souvent ridicules, qui s'entrecroisent, se coudoient et contribuent à miner de plus en plus l'autorité chancelante qui se laisse conduire plutôt qu'elle ne guide. Au milieu de toutes ces hésitations et ses commotions, un homme seul, cependant, et il nous fait plaisir de le reconnaître, se montre ferme et semble décidé à faire passer l'intérêt de la France avant le sien. Les faits qui se sont passés depuis quelque temps indiquent assez que nous voulons parler du maréchal McMahon. On lui a confié le pays pour sept ans; il prend ses attributions au sérieux et il prétend avoir le droit et le devoir de réprimer toute action, toute tendance factieuse et révolutionnaire, de quelque côté qu'elle se produise. Son énergie impartiale, sous ce rapport, s'est révélée dans l'acte ministériel qui a suspendu l'*Union* pour avoir publié le dernier manifeste du comte de Chambord. Aussi, une motion censurant la conduite du gouvernement, pour cet acte rigoureux mais juste, n'a-t-elle rencontré que que l'appui de 80 voix sur 379 votants.

Il est inutile de se dissimuler les choses et de vouloir que les mêmes paroles, les mêmes phrases aient constamment des acceptions et un sens différents, suivant la personne qui s'en sert. Dans les circonstances présentes, ce manifeste, tout honorable que soit son auteur, est clairement un appel à la guerre civile, et l'on voit les effets que produisent actuellement les mêmes causes en Espagne. Il n'y aurait qu'une chose qui pourrait terminer une situation impossible, ce serait le renouvellement complet d'une assemblée qui ne sait pas vouloir, par une assemblée énergique, représentant véritablement les volontés de la majorité et faisant respecter ses décisions, dans quelque sens qu'elles portent. Il est évident, aujourd'hui que la majorité de la France désire la paix et a confiance dans la présidence du maréchal McMahon. Laissons donc ce pauvre pays respirer un peu et se remettre de ses secousses. Donnons lui le temps de se recueillir et de se tourner un peu, en toute humilité, vers cette grande et suprême autorité, que les autorités de la terre lui ont trop fait oublier depuis quelque temps. Laissons-le s'adresser à Dieu et donnons à Dieu le temps d'intervenir. Il a trop aimé et il aime encore trop la France pour vouloir l'anéantir, et il saura bien, après lui avoir infligé cette garde et terrible leçon, cette flagellation douloureuse, trouver dans sa force suprême et son inépuisable bonté l'assistance qui relève et le baume qui guérit. Nous n'avons pas encore perdu l'espoir, et même quand tout sera fini, nous espérons encore pour ce pays qui fut le nôtre et que nous aimons tant.

Nous avons, tout à l'heure, mentionné incidemment l'Espagne, où la situation se complique et prend une tournure plus sombre encore, s'il est possible d'ajouter une couleur plus horrible au tableau effrayant que présente en ce moment ce malheureux pays. L'Allemagne, qui a déjà causé tant de bouleversements en Europe, intrigue encore et s'insinue peu à peu dans les affaires de l'Espagne. M. de Bismark a sans doute ses vues sur ce sujet et il peut en surgir des complications qui commencent à inquiéter les grandes puissances européennes et surtout les petites qui ont tout à craindre de la politique entortillée et des menées sourdes du trop fameux homme d'état. Il pourrait se faire, néanmoins, que ce bras qui va si loin nouer des intrigues eût, avant peu, à exercer son habileté pour se maintenir chez lui. La révolte qui a eu lieu dernièrement parmi les paysans du nord de la Prusse, n'est peut-être qu'un indice d'une fermentation plus considérable. D'un autre côté la tentative d'assassinat qui a été faite contre le chancelier, à Kessingen, par Hullmann, n'est peut-être pas le fait d'un cerveau monté, comme on a voulu le faire croire, et il est possible que le complot dont il a été parlé existe bien réellement et ait des ramifications plus étendues qu'on ne pense. M. de Bismark avait déjà été l'objet d'un semblable attentat, à Berlin, en 1866, de la part d'un jeune homme du nom de Blind. Nous donnons à ces faits toute la réprobation dont nous sommes capables, car ces vengeances criminelles sont inexcusables devant Dieu et devant les hommes; mais nous ne pouvons pas nous empêcher de les considérer comme des indices sérieux d'un mécontentement qui peut, à la fin, devenir une révolte ouverte et générale.

La ville de Chicago qui avait déjà été si éprouvée par le grand incendie de 1871, vient de subir encore un malheur semblable, quoique moins considérable. L'élément destructeur a rasé complètement une étendue de près d'un mille carré et contenant plus de six cents maisons et magasins. Les énergiques habitants de cette ville ne se découragent pas cependant, et dans deux mois, disent-ils, ils n'y paraîtra plus.

Nous avons en ce moment dans notre port deux vaisseaux de guerre français, la frégate *La Magicienne*, portant le pavillon du contre-amiral Thomasset, et l'avisos *L'Adonis*, commandé par le capitaine de frégate Human. Il nous est impossible de voir avec indifférence le drapeau français flotter au mât d'un vaisseau dans notre port, et ce n'est pas devant le vieux Québec, si plein de glorieux souvenirs, qu'un amiral de France peut venir jeter l'ancre sans que cette présence réveille les plus fortes émotions et fasse battre les fibres les plus sensibles de tout cœur canadien-français.

Voici comment le *Canadien* annonce l'arrivée du vaisseau amiral et de l'avis qui l'accompagne :

“ La frégate française la *Magicienne*, portant le pavillon de l'amiral Thomasset, et la corvette l'*Adonis*, commandée par M. le capitaine de frégate Human sont arrivées ici dimanche matin.

M. Thomasset est le premier amiral français que Québec a le plaisir de recevoir officiellement dans notre port—le Prince de Joinville ayant voyagé incognito—depuis la cession du Canada à l'Angleterre.

Nous nous empressons au nom de la population canadienne de lui souhaiter la bienvenue ainsi qu'à Messieurs les officiers de la *Magicienne* et de l'*Adonis*.

En 1854 la *Capricieuse*, commandée par M. de Belvèze, venait ici en mission commerciale. Tout le monde se rappelle encore l'heureuse coïncidence de la présence des marins français avec la pose de la première pierre du monument commémoratif des deux batailles des plaines d'Abraham (1759-1760). Plus tard, l'avis, le d'*Estrée*, commandée par M. L'Evesque des Varannes, vint se ravitailler à Québec. Notre société se rappelle les brillantes qualités de cet officier distingué de la marine française, qui était, à sa mort, aide-de-camp de l'Empereur. En quittant la croisière de Terre-Neuve pour faire celle des Antilles, l'équipage de ce vaisseau fut décimé par la fièvre jaune.

Il fut suivi par le d'*Estaing*, commandé par M. Human, aujourd'hui capitaine de l'*Adonis*. Durant le séjour du d'*Estaing*, l'équipage de cet aviso rendit de grands services à notre ville lors du désastreux incendie qui détruisit les ateliers de M. Drum. Nos archives civiles contiennent le texte des remerciements qui furent alors transmis au commandant Human, à ses officiers et à son équipage.

Nous aimons à croire que M. l'amiral Thomasset ainsi que MM. les officiers de son état-major trouveront ici un peu de la vieille France. Nos remparts moussus, nos traditions, nos mœurs, ce vieux langage que certains écrivains anglais persistent à croire un vieux patois français, notre vénération pour notre mère, la France, notre respect pour les lois que l'Angleterre nous a données, tout cela peut faire un sérieux sujet d'études pour ces messieurs.”

Nous nous associons, en toute sincérité, à ces paroles de bienvenue et nous ouvrons nos bras et nos cœurs à tous ces marins français qui, pour nous, personnifient la source du sang qui coule dans nos veines. Nous espérons que le séjour, dans ces vieux murs, leur sera agréable. Puissent-ils voir que, si la France semble quelquefois oublier les fils de l'exil, de notre côté, nous pensons toujours à elle, et que nous conservons précieusement l'héritage qu'elle nous a laissé, sa religion, sa langue, et le souvenir de sa glorieuse histoire.

## NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

### BULLETIN DES LETTRES ET DES ARTS.

*Université-Laval—Concours de poésie*—La faculté des arts, de l'Université-Laval, ouvrit, naguère, un concours de poésie française. Elle se proposait de donner aux jeunes talents une occasion d'essayer leurs forces. Accueilli avec une faveur marquée, par les amis des lettres, le concours de poésie produisit, à son début, d'heureux résultats. Des poètes, déjà avantageusement connus par leurs œuvres, n'ont pas dédaigné les lauriers académiques; d'autres ont révélé un véritable talent.

Aujourd'hui, la faculté des arts de l'Université-Laval, ouvre de nouveau le concours de poésie. Mais, rappelant le mot du poète romain :

Trahit sua quemque voluptas,

elle croit devoir laisser, au libre choix du poète, le sujet qu'il lui plaira de traiter. Tout en respectant les autres lois du concours, la Faculté couronnera celles des pièces de poésie qui lui paraîtront, quel'qu'en soit le sujet et quel'qu'en soit le genre, atteindre un degré voisin de la perfection. Le concours de poésie sera clos le 31 mai 1875.

### Règlement concernant le concours de poésie française.

Art I.—Le concours de poésie française a lieu tous les deux ans; il alterne avec le concours d'éloquence.

Art II.—Trois médailles, frappées aux armes de l'Université-Laval, sont proposées aux lauréats: l'une en or, la seconde en argent, la troisième en bronze.

Art III.—Ces prix sont donnés au mérite absolu, et proclamés en séance solennelle de l'Université.

Art IV.—L'œuvre des concurrents doit être adressée en double copie, et franco, au secrétaire de la Faculté des arts, avant le 31 mai, de l'année du concours, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté, contenant le nom et la demeure de l'auteur, avec la déclaration, signée, que l'ouvrage est inédit.

Art. V.—Toutes les pièces présentées au concours deviennent la propriété la faculté des arts, qui, seule peut permettre de les publier.

Art. VI.—Ces pièces sont soumises à l'approbation d'un jury, choisi à cette même faculté.

Art. VII.—Sont exclus du concours: 1o. les membres et les officiers de l'Université; 2o. les élèves des collèges et des écoles; 3o. tous ceux qui se font connaître, directement ou indirectement, avant la proclamation des lauréats.

L. BEAUDET, Ptre.,

Sec. Fac. des Arts.

Les journaux français de la province sont priés de reproduire.

*Académie de musique*—Les concours de l'académie de musique, contrairement à ce qui avait d'abord été annoncé, ont eu lieu à Québec le 7 juillet, Montréal n'ayant pas présenté de concurrents. La collation des diplômes, en conséquence n'a pas été publique.

Ont reçu leur brevet de membre de l'*Académie*: Mlle. Lætitia Rousseau, MM. George Gagnon, Louis Dufresne, David Dufresne et Octave Delisle, tous élèves de M. Ernest Gagnon et de l'école normale Laval.

### BULLETIN DE L'ARBORICULTURE.

*Les orangers*.—L'essai le plus curieux d'arbres servant d'abris aux orangers de l'île San Miguel, des Açores est celui du néflier du Japon *eriobotrya japonica*, qui a le double avantage de posséder d'amples feuilles largement étalées et de fournir un fruit comestible; malheureusement il ne souffre pas la taille. En attendant que les arbres destinés à former les haies arborescentes aient acquis une élévation suffisante, on sème le terrain avec une espèce de genêt qui croît rapidement et que l'on détruit au bout de trois ou quatre ans. L'usage des abris porte-t-il, comme on l'a soutenu, préjudice à la qualité des oranges? Enlève-t-il à l'arbre fruitier l'air et le soleil nécessaires à la complète maturation des produits? Rend-il l'écorce de l'orange plus épaisse et plus tendre, ce qui nuirait à la conservation du fruit? Ce sont là autant de questions dont la solution offre de grandes difficultés, et qu'une suite continue d'observations impartiales pourrait seule permettre de trancher.

Le terrain des plantations doit être labouré pendant quatre ou cinq ans. Ensuite, deux fois par an, on procède à un binage superficiel. Souvent on sème du lupin, que l'on enterre à la houe pour amender le sol. Dans les mauvais terrains, cette opération est indispensable tous les ans; rarement on emploie d'autre engrais. Chaque année on coupe le bois mort, on élague les rejetons armés de piquants, mais du reste on ne taille nullement les orangers. Dans les moments de sécheresse, on a soin d'arroser, si l'on peut avoir de l'eau à proximité. L'élagage des abris, qui se fait chaque année, fournit en moyenne 300 fagots par hectare, lesquels se vendent à raison de 7 francs le cent. Les orangers se plantent en quinconces; autrefois on laissait entre eux des intervalles de 15 mètres, mais depuis quelques années on a diminué les distances; on les plante généralement à 10 mètres les uns des autres. Dès la première année, le sujet donne quelquefois du fruit, cependant il n'entre pleinement en rapport qu'au bout de dix ans; alors, s'il est bon état et planté dans un bon terrain, il produit de 1,000 à 1,500 oranges. Un arbre plus âgé et vigoureux dont les branches sont larges et régulièrement étalées peut fournir une récolte de 7,000 à 8,000 oranges. Dans les *quintas* trop vastes, les orangers ne rapportent en moyenne que 600 fruits par pied, tandis qu'ils en rapportent généralement de 2,500 à 3,000 dans les petits enclos.

Les variétés d'oranges comestibles cultivées aux Açores sont au nombre de six principales. L'*orange commune* est de moyenne grosseur, légèrement acide et très-savoureuse. La peau en est fine et adhérente au fruit; elle devient un peu épaisse à la fin de la saison. Les lobes de la partie charnue se séparent difficilement les uns des autres; pour la déguster convenablement, on doit recourir à l'emploi d'un instrument tranchant. L'*orange allongée (comprida)* est plus aromatique que la précédente et plus acide, surtout pendant les premiers mois de l'hiver; l'arbre qui la donne est rarement très-chargé de fruits. On désigne sous le nom d'*orange d'argent (prata)* une variété plus petite dont la chair est très-ferme, la peau extrêmement fine et la couleur d'un jaune-verdâtre clair. L'*orange choisie (selecta)* est grosse, d'un goût excellent, très-peu acide; la peau en est de couleur jaune-foncé. Elle est dépourvue de pépins et ne mûrit guère qu'en avril, ce qui lui donne une grande valeur. L'*orange à ombilic (d'embigo)* est aplatie et très-douce; c'est la variété qui fournit les fruits les plus volumineux. Vient enfin la *mandarine (tangerina)*, qui n'a paru différer de la mandarine de Malte par une adhérence plus marquée de l'écorce à la partie charnue. Cette union plus intime de la zone corticale du fruit à la masse des

lobes intérieurs semble distinguer toutes les oranges des Açores des variétés correspondantes d'Espagne et d'Italie.

L'orange entre en maturité à la fin d'octobre ; ce n'est toutefois qu'en janvier que se recueillent les meilleures qualités. La saison se termine en mai. La multiplication de l'oranger s'opère par marcottes ou par boutures. Le premier procédé a été emprunté aux Chinois ; il est fort en usage depuis quelques années. On choisit une branche de 4 à 5 centimètres de diamètre, à laquelle on pratique une incision circulaire. Autour de la plaie, on dispose un paillason en forme d'entonnoir évasé par le haut et rempli de terre battue. L'opération se fait du 15 mai au 15 juin ; les racines adventives ne tardent pas à pousser, et dès l'hiver suivant la bouture est pourvue de racines suffisantes pour pouvoir être détachée de la plante-mère. La jeune plante ainsi obtenue rapporte souvent du fruit au bout de deux ou trois ans. Dans l'origine, on employait exclusivement la multiplication par greffe sur des sujets obtenus par semis. Aujourd'hui cette méthode est encore usitée en concurrence avec la précédente ; cependant elle est un peu délaissée à cause de la lenteur relative avec laquelle les arbres qui en proviennent entrent en rapport. On assure néanmoins que les sujets auxquels elle a été appliquée donnent de meilleurs fruits et durent plus longtemps que les autres.

L'orange douce se reproduit aussi de graine. C'est là un fait digne de réflexion, car il y a des botanistes qui considèrent l'orange à fruit doux comme une simple variété de l'oranger épineux à fruit amer. Si cette hypothèse était vraie, quand on sème un pépin d'orange douce, on devrait s'attendre à voir naître, conformément à la loi générale, un individu appartenant au type primitif. Or, au moins aux Açores, les choses ne se passent pas ainsi. Le sujet qui provient d'un tel semis possède, il est vrai, le port, le feuillage, les piquants épineux du brigadier, mais les fruits qu'il porte, bien qu'ils n'aient jamais entièrement la saveur des fruits de la plante-mère, n'ont jamais non plus l'amertume de ceux de l'espèce sauvage. On devrait au moins, par un grand nombre de semis successifs, obtenir des plantes se rapprochant de plus en plus du type fondamental de l'espèce, c'est-à-dire de l'oranger à fruits amers ; jusqu'à présent, l'expérience ne semble pas confirmer cette possibilité. Il faut donc admettre, ou que l'orange douce provient réellement d'une espèce particulière qui ne diffère du brigadier que par les qualités de son fruit, ou que la variété formée possède une bien étonnante stabilité.

—Meschacébé.

F. FOUQUÉ.

#### BULLETIN DE L'AGRICULTURE.

*Nécessité des bois pour la conservation du sol.*—On a osé nier l'influence des bois pour la conservation du sol et du climat : cependant l'observation des faits et les conséquences naturelles que l'on peut raisonnablement en tirer démontrent la nécessité de les conserver dans une certaine limite là où ils existent encore, et de les rétablir dans les pays où ils ont été entièrement abattus.

Que l'on veuille bien nous permettre quelques simples explications sur un sujet d'un si haut intérêt.

Les arbres qui couvraient autrefois les sommets des coteaux et les pieds des montagnes n'y avaient pas été placés par le Créateur uniquement pour l'ornement d'un pays, mais bien plutôt pour soustraire de l'atmosphère et les transmettre à la terre tous les fluides nécessaires à sa fertilisation. Les arbres sont les conservateurs naturels de la fertilité du sol : ils produisent des masses incalculables de carbone et d'humus indispensables à la végétation de toutes les plantes cultivées, et ils vivent principalement des éléments contenus dans le sous-sol et dans l'air, où ils puisent la plus grande partie de leur nourriture ; ils enrichissent le sol par leurs débris, tandis que le plus grand nombre des plantes l'épuisent, surtout les céréales et les légumineuses, qui se lassent bien vite de prospérer sur le même terrain.

La surface incommensurable de feuilles des arbres que le moindre vent agite sans cesse augmente considérablement l'évaporation, et régularise l'eau qui tombe sur la terre ; il pleut en effet plus souvent sur un pays boisé, et par cela même il y tombe plus rarement de ces pluies diluviennes qui dégradent le sol en l'entraînant des hauteurs dans les vallées, qu'elles couvrent quelquefois de débris de rochers et de cailloux roulés.

Il est de fait que les terrains couverts de bois sont plus frais que ceux qui sont entièrement découverts. Les arbres attirent donc l'humidité de l'atmosphère et l'évaporent sans cesse, tout en retenant une grande quantité d'eau dans les tissus de leurs organes et dans les terrains où ils végètent. Les forêts augmentent considérablement l'hydrocapacité de la terre en la chargeant d'une énorme masse d'eau presque aussi grande que la moitié de son volume, et à ne considérer la couche que sur un pouce seulement d'épaisseur, elle

retiendrait en moyenne 4,000 à 5,000 pouces cubes d'eau par hectare, ou environ la moitié de toute celle qui tombe dans l'année.

Cet eau ne reste jamais stationnaire ; les organes des arbres agissent sur elle comme une infinité de pompes aspirantes et foulantes : une partie s'infiltré lentement dans les couches inférieures du sous-sol pour former les sources, tandis que l'autre partie s'évapore dans l'air pour revenir ensuite dans le sein de la terre. C'est une chaîne sans fin de vapeurs descendantes et ascendantes ; or, toutes les circonstances atmosphériques étant les mêmes, plus un pays est boisé, plus les surfaces aspirantes et évaporantes sont grandes, et par conséquent plus l'évaporation est considérable. En effet, une grande masse de vapeurs ne peut rester longtemps en suspension dans l'atmosphère sans se condenser et tomber sur la terre ; les pluies sont donc plus fréquentes, elles tombent plus uniformément et plus également, au grand avantage de la végétation des plantes cultivées.

C'est ainsi que, les pluies revenant à de plus courts intervalles, les vapeurs s'accumulent moins dans l'atmosphère et qu'elle est plus souvent vidée et plus souvent remplie des vapeurs qui produisent les nuages, et dès lors les pluies diluviennes sont nécessairement plus rares.

Réciproquement, plus un pays est déboisé, plus il est sec, et, toutes les circonstances atmosphériques étant d'ailleurs les mêmes, moins l'évaporation est grande, puisque les surfaces évaporantes sont considérablement moindres. Il en résulte encore que les sources sont plus rares et moins abondantes en volume, et qu'elles tarissent plus souvent.

Les pluies tombent donc avec d'autant plus de violence qu'elles sont plus rares, et plus elles sont rares, plus le climat est sec ; aussi les observations directes démontrent que les climats humides du Nord, si favorables à la culture des plantes fourragères, ne sont pas ceux où il tombe la plus grande quantité d'eau dans l'année, mais bien ceux où elle est la plus uniformément répartie, c'est-à-dire où il pleut le plus souvent, tandis que dans les climats secs du Midi, c'est justement le contraire qui a lieu : il y tombe une plus grande quantité d'eau dans l'année, mais elle est très inégalement répartie ; les pluies y sont beaucoup moins fréquentes que dans le Nord, et il en résulte trop souvent les orages diluviens qui dégradent le sol découvert et sans abri.

Le boisement du sol est donc plus nécessaire dans les climats secs du Midi que dans ceux du Nord, et, par une imprévoyance inqualifiable du fait de l'homme, ce sont précisément les magnifiques contrées méridionales qui ont été les plus déboisées.

En France, on peut citer toute la partie du nord du département de la Haute-Garonne et généralement tout le Midi, les côtes et les bois augmentant à mesure que l'on se rapproche de l'Océan, et diminuant au contraire beaucoup à mesure que l'on se rapproche de la Méditerranée.

En Europe, on peut citer l'exemple si remarquable de l'Espagne, qui est entièrement déboisée, tandis que la verte Erin et l'Angleterre où il n'existe pas de forêts proprement dites, ont tous leurs champs encadrés de riantes clôtures entretenues d'arbres de toutes sortes, qui à la vue produisent à peu près le même effet que si le pays était couvert de bois.

Dans toutes les parties du monde, excepté peut-être en Angleterre, ce sont toujours les contrées les plus peuplées que la hache ou plutôt le feu a déboisées ; c'est particulièrement ce qui arrive dans toutes les îles qui produisent de riches denrées d'exportation. Partout on a voulu satisfaire à tout prix les besoins du moment sans se mettre en peine de ceux de l'avenir ; nos pères ont fait comme le vieux Saturne : en dévorant la fertilité du sol, ils ont dévoré leurs enfants.

Ces faits présentent de graves inconvénients qui ne devraient pas être perdus pour des populations intelligentes et éclairées. Tous les bons esprits doivent aujourd'hui reconnaître que les montagnes et les forêts, que la Providence avait si bien placées sur leurs contreforts, sont les véritables mamelles de la végétation des vallées et des plaines. Cette remarque est surtout évidente pour ceux qui ont beaucoup voyagé et qui savent observer, en comparant les pays qui n'ont pas encore été complètement déboisés avec ceux dont les bois ont été détruits depuis longtemps.

Les principes que nous venons d'exposer peuvent parfaitement s'appliquer au département de la Haute-Garonne. Et que l'on ne vienne pas nous accuser de vouloir rétablir les forêts comme elles existaient autrefois ; nous pensons au contraire qu'il faut défricher celles qui sont dépérissantes et qui occupent les plaines et les terrains très fertiles, mais à la condition expresse de les remplacer par de nouvelles plantations sur les pauvres terres des coteaux, qui ne font que payer les frais de la culture sans laisser aucun bénéfice au cultivateur. C'est une espèce d'alternance à long terme que nous

proposons pour reconstituer les terres appauvries par une culture trop épuisante.

Ces terres pauvres sont beaucoup plus étendues qu'on ne le pense, et dans le plus grand nombre de nos départements on en trouve toujours qui sont à peu près incultes et qui ne sont réellement propres qu'à être ensemencées en bois pour en retirer un produit assuré. On ne se méprendra donc pas sur notre pensée, et l'on ne dira pas que nous faisons de la poésie bucolique lorsque nous faisons, au contraire, de la bonne économie agricole. Nous le répétons avec intention : nous conseillons simplement de clore tous les champs de 2 à 4 arpents par des haies vives entremêlées d'arbres, comme cela existe en Angleterre, et de boiser seulement les flancs exposés au Nord des coteaux très en pente et dont le sol est épuisé ou peu fertile de sa nature. Que l'on se représente maintenant ce que deviendraient les plaines de Toulouse et de l'Ariège si elles étaient seulement boisées comme l'est celle de Revel ! Que les personnes qui connaissent l'Angleterre veuillent bien se rappeler la vue si fraîche et si gracieusement verdoyante qu'elles ont admirée de la terrasse du palais de Cristal ! Et qu'elles nous disent, en vérité, si notre pays, déjà si beau par lui-même, n'a pas tout à gagner à se parer d'une semblable verdure, qui doublerait et sa magnificence et sa richesse. Nier ces faits pratiques de tous les temps et de tous les lieux serait nier l'évidence, et nous serions véritablement heureux que ces principes, aussi salutaires que conservateurs, eussent de l'écho dans notre cher pays.

AUGUSTE DU PEYRAT.

—Gazette des Campagnes.

## ANNONCES.

### LIVRES D'ECOLE

PUBLIÉS PAR LES

#### Frères des Ecoles Chrétiennes

DANS LA

#### PUISSANCE DU CANADA.

TRAITÉS D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, de MENSURATION et de COMPTABILITÉ, 1 vol. in-12, de 468 pages.

INTRODUCTION AU TRAITÉ D'ARITHMÉTIQUE COMMERCIALE, 1 vol. in-12, 216 pages.

CLEF ou SOLUTIONS des Exercices et Problèmes des deux ouvrages ci-dessus, suivies d'un Recueil d'Exercices pratiques et bien gradués pour Calcul Mental à l'usage des Professeurs.

Ces ouvrages sont publiés dans les deux langues française et anglaise.

HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 144 pages.

HISTOIRE DU CANADA et des autres Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, 1 vol. in-12, de 176 pages.

HISTOIRE ANCIENNE, HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE et HISTOIRE MODERNE, 1 vol. in-12, de 392 pages.

COURS D'HISTOIRE, ou les trois ouvrages ci-dessus réunis, formant 1 vol. in-12, de 710 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE SAINTE, 1 vol. in-12, de 86 pages.

CATÉCHISME DE L'HISTOIRE DU CANADA, etc., 1 vol. in-12 de 114 pages.

Les deux CATÉCHISMES ci-dessus réunis, 1 vol. in-12, de 192 pages.

Une partie du Cours complet d'Histoire est publiée en anglais, et l'autre le sera très-prochainement.

Tous les ouvrages ci-dessus ont reçu l'approbation du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec. On peut se les procurer à des prix très-modérés, chez les auteurs, rue Glacis, 2, ou chez la plupart des libraires.

Québec, le 21 Janvier 1874.

## DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

*Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle France en 1611.*

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et que voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Lucie de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,

10 Rue St. Vincent, Montréal.

### LE CALCUL MENTAL

DE

## M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

### LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'Instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.  
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion, par ligne.....\$0.07  
Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : *Journal de l'Instruction publique*, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Buade, Québec.